DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12723 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 25 DÉCEMBRE 1985

Les démocrates sans Kennedy

La décision récente de M. Edward Kennedy de ne pas briguer la présidence des Etats-Unis en 1988 n'a pas fini de provoquer des remous au sein des deux grands partis qui se disputent l'électorat américain. Survenant au moment où on l'attendait le moins, étant donnée l'avance qu'avait dans les sondages le sénateur du Massachusetts sur ses concurrents démocrates à l'investiture, la nouvelle a surpris. Tous ceux, chez les démocrates comme chez les républicains, qui ont quelque ambition à succéder à Ronald Reagan à la Maison Blanche se voient ainsi contraints à dévoiler leur stratégie plus tôt qu'ils ne l'auraient souhaité.

« L'Amérique a besoin de se reposer des Kennedy et vice versa. » En prenant sa résolution, le cadet d'une dynastie politique qui vit deux de ses plus illustres représentants – l'ancien président John Fitzgerald et son frère Robert – tomber sous les balles d'assassins avait peut-être à l'esprit cette remarque désabusée de son neveu David, mort par suicide il y a dix-neuf mois. Des considérations d'ordre personnel ont assurément joué dans son renoncement. Divorcé et, pis encore, non remarié, M. Edward Kennedy continue de subir l'opprobre que lui avait valu son comportement contestable dans l'accident d'automobile de Chappaquiddick, en 1969, où sa secrétaire avait trouvé la mort. Le sénateur paraît être arrivé à la conclusion que le temps n'avait pas encore suffisamment fait son œuvre pour permettre le pardon.

L'effacement de M. Edward Kennedy est aussi le résultat d'une évaluation réaliste des chances des démocrates de redevenir le « parti du président ». Depuis la défaite écrasante subie par M. Walter Mondale en novembre 1984, le Parti démocrate est à la dérive, sans programme cohérent et sans dirigeant charismatique. Associé à l'héritage du New Deal de Roosevelt ou au dessein d'une Nouvelle Frontière tracé par JFK, le nom de Kennedy reste synonyme dans l'opinion américaine d'un libéralisme politique que la révolution conservatrice reaganienne a sévèrement ébranlé.

Les dernières consultations électorales ont démontré que le « message libéral » – de gauche, selon la terminologie européenne – passait mal dans un pays connaissant une relative prospérité et plus fidèle que jamais à sa tradition individualiste. Les préoccupations des jeunes générations, notamment, sont différentes de celles de leurs aînés. La population blanche du Sud, autrefois l'un des plus solides bastions des démocrates, leur a échappé progressivement depuis la fin de la guerre.

Conscient de la nécessité de procéder à des révisions idéologiques fondamentales, M. Edward Kennedy avait lui-même, au printemps dernier, appelé son parti à lancer de « nouvelles idées ». Il prenait ainsi la suite du sénateur Gary Hart, candidat à l'investiture contre M. Walter Mondale en 1984, et qui se trouve de nouveau, aujourd'hui, porté en première ligne. Mais le champ de la compétition est largement ouvert, et les vocations présidentielles vont sans doute se multiplier aussi bien chez les démocrates que chez les républicains.

Le paradoxe de la situation est que M. Edward Kennedy était le seul candidat que les républicains se disaient sûrs de pouvoir battre. Son absence ne va pas manquer, de leur côté aussi, d'ouvrir le jeu politique et de favoriser les rivalités.

M. MITTERRAND EN VISITE PRIVÉE EN EGYPTE

Nous devons faire pression sur l'OLP pour qu'elle reconnaisse l'existence d'Israël

nous déclare le président Moubarak

M. François Mitterrand passera les fêtes de Noël en Egypte à l'invitation du président Moubarak, a annoncé l'Elysée lundi soir 23 décembre. De son côté, M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale, effectuera à partir du jeudi 26 décembre une visite d'une semaine en Egypte. Le président Moubarak, enfin, se rendra en France du 27 au 29 janvier.

Dans l'entretien qu'il a accordé la semaine dernière au Monde, *le chef de l'Etat égyptien relance notamment l'idée d'une conférence internationale sur le problème israélo-arabe et presse M. Yasser Arafat de reconnaître rapidement l'existence d'Israël en se ralliant aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité.*

De notre envoyé spécial

Le Caire. – « *C'était la seule décision possible même si,* a posteriori, *on peut dire qu'il y en avait une meilleure...* » Depuis plus de trente minutes, le président Moubarak parle de la malheureuse intervention des commandos égyptiens sur l'aéroport de Malte. Le raïs parle plus qu'il ne répond à nos questions, tant il veut convaincre.

Le discours qu'il tient, dans son palais de Koubbeh, à Héliopolis, n'est pas vraiment nouveau ; on sent qu'il a déjà ressassé toutes ces explications, ces justifications. Mais il veut qu'elles soient entendues.

Le successeur de Sadate est conscient qu'il traverse une passe difficile, mais il estime aussi que les coups du sort qui viennent de le frapper sont par trop injustes. *Et il n'a pas tort,* ce solide homme de bonne volonté, d'une intégrité exceptionnelle, entièrement dévoué à son peuple.

Tout a commencé à mal tourner le 5 octobre dernier, lorsqu'un soldat égyptien, en poste dans le Sinaï, ouvre le feu sur un groupe de touristes israéliens, faisant sept victimes, dont quatre enfants. Quelques jours plus tard, c'est l'affaire de l'*Achille-Lauro* qui éclate, provoquant une grave crise américano-égyptienne : Washington soupçonne le président Moubarak d'avoir cherché à faire « évanouir » les auteurs du détournement naval ; Le Caire reproche à son puissant allié l'interception de l'appareil égyptien à bord duquel avaient pris place les pirates.

Mais à peine les vagues soulevées par l'Achille-Lauro commençaient-elles à *s'apaiser* que le président Moubarak se retrouvait sur la sellette à la suite du massacre provoqué par ses unités spéciales le 24 novembre, en se lançant à l'assaut du Boeing d'Egyptair détourné à partir d'Athènes vers Malte.

Peut-être est-ce parce qu'elle *est la plus récente ? Peut-être est*-ce parce qu'elle lui paraît illustrer parfaitement la culpabilité du colonel Kadhafi ? Toujours est-il que c'est l'affaire de Malte qui inspire le plus le président Moubarak. Il ne fait état d'aucune preuve scientifique de la responsabilité libyenne, mais il accumule les indices allant tous dans le même sens, et explique :

« *Deux jours après le premier attentat manqué contre Baccouche* (1), *nous avons été informé de ce que Kadhafi avait ordonné le détournement d'un avion d'Egyptair, soit à partir de Francfort, soit à partir d'Athènes. Tout de suite, j'ai chargé un responsable des affaires étrangères égyptiennes de faire savoir aux Libyens, par téléphone, qu'un tel acte entraînerait de notre part une réaction ferme et déterminée. J'ai également décrété l'état d'alerte dans nos régions frontalières avec la Libye. Quelques jours plus tard, j'ai su que Kadhafi avait donné un contrordre concernant le détournement.*

» *Par la suite,* continue le président Moubarak, *Kadhafi a monté un second attentat contre Baccouche* (2), *que nous avons également mis en échec. Je ne m'attendais pas à ce qu'il récidive. C'est après cette seconde tentative ratée que Kadhafi a réactivé son ordre de détourner un de nos appareils. C'est lorsque cet appareil a atterri à Malte que nous avons établi un lien avec la Libye, car les autorités maltaises avaient refusé, dès le début du détournement, l'autorisation d'atterrir. C'est uniquement parce que l'appareil avait été endommagé par les balles tirées à bord* (3) *qu'elles ont changé d'avis. Il y avait urgence.*

» *Lorsqu'il y a détournement, d'autre part, les pirates ont toujours des revendications précises. Ceux-ci n'en n'avaient aucune. Ils voulaient simplement dialoguer avec l'ambassadeur libyen. Mais ce dernier leur a fait savoir qu'il n'avait rien à voir avec eux et a été immédiatement rappelé à Tripoli par son gouvernement.* »

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 5.)

(1) Opposant en exil, vivant au Caire. Il fut l'objet d'un faux assassinat de la part des services libyens, qui se ridiculisèrent dans cette affaire (*le Monde* du 12 et des 18 et 19 novembre 1984).

(2) *Le Monde* des 8 et 9 septembre 1985.

(3) Un échange de coups de feu eut lieu peu après le détournement entre un garde égyptien – qui fut tué – et un pirate.

Le terrorisme urbain en Afrique du Sud



L'attentat qui s'est produit, lundi 23 décembre, à Durban, entraînant la mort de cinq personnes parmi la population blanche, marque une recrudescence du terrorisme dans les zones urbaines et confirme que l'ANC (Congrès national africain), en dépit de la répression accrue menée par le régime de Pretoria, s'est réorganisé.

PAGE 4

Nouvelle ligne du RER en chantier

En 1988, soixante-quinze mille banlieusards du nord de Paris pourront gagner la capitale avec la ligne Ermont-Invalides.

PAGE 9

Difficultés dans l'industrie du jouet

Elle dépend de plus en plus des émissions de télévision. Mais les fabricants français se méfient des modes.

PAGE 16

L'Etat, les syndicats et les licenciements

Le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail a relancé le débat sur la flexibilité de l'emploi, un thème qui va revenir tout au long de la campagne électorale. Le RPR propose ainsi de supprimer l'autorisation administrative préalable pour les licenciements économiques, sauf dans le cas où une entreprise réclamerait une aide de l'Etat.

par
JEAN-JACQUES DUPEYROUX

N'avouez jamais... principe fondamental de la vie politique française ! A les entendre ou à les lire, nos hommes politiques de tous bords ont toujours été, à tous moments et en toutes circonstances, de parfaits modèles de lucidité.

Comment concilier un tel principe avec, parfois, des revirements à 180 degrés ? Deux méthodes. D'abord, la négation pure et simple du changement. Mais lorsque cette négation contrarie l'évidence, le résultat peut être consternant... Beaucoup plus habile la charge furieuse, la fulmination contre la démarche que naguère on faisait sienne, ce dernier détail étant évidemment passé sous silence. Comment le public pris à témoin s'imagine-t-il que le criminel se cache sous la robe du procureur ?

Cette deuxième méthode a été brillamment utilisée par Jacques Chirac dans son fameux débat avec Laurent Fabius, à propos de l'autorisation administrative à laquelle sont soumis les licenciements pour cause économique : « *Vous faites donner une autorisation de licenciement par les fonctionnaires de l'inspection du travail qui ne connaissent strictement rien aux problèmes de l'entreprise... il est absurde de confier à des fonctionnaires qui n'ont pas de responsabilités ou de compétences dans ce domaine le soin de juger s'il faut ou non licencier, cela paralyse l'emploi, et cela fait que nous avons un chômage qui s'accroît...* » Et, après avoir évoqué « *le comble de l'absurdité* », d'achever par cette phrase d'anthologie : « *Vous voulez tout réglementer...* ».

Cherchant une malheureuse diversion du côté de la réglementation des prix, Laurent Fabius eût été mieux inspiré de rappeler que ce n'est nullement lui qui a voulu « *tout réglementer* » : c'est en effet une loi du 3 janvier 1975, due au même Jacques Chirac alors premier ministre, qui a soumis les licenciements pour cause économique à l'autorisation de l'administration ! Cette loi mérite-t-elle le procès véhément que lui fait aujourd'hui son promoteur (1) ?

1) En ce qui concerne les licenciements *individuels*, l'autorisation préalable, à laquelle est assimilé le silence gardé pendant sept jours, interdit au salarié de contester utilement le bien-fondé de son renvoi. A partir du moment où cette autorisation a été donnée de la façon la plus systématique, tel un coup de tampon « *inattaquable* » apposé sur les licenciements, le système s'est complètement retourné contre les salariés. L'« effet pervers » dans toute sa perfection.

L'abrogation de la loi mettra fin à ce déni de justice en restituant *toutes leurs compétences aux tribunaux judiciaires* ; mais les petits employeurs ne mettront pas longtemps à réaliser qu'on leur a fait faire, par ce retour à la normale, un étonnant marché de dupes.

(Lire la suite page 18.)

(1) 450 000 emplois supplémentaires en cas d'abrogation ou 200 000 chômeurs de plus ? Nous laisserons de côté ces chiffres, aussi peu sérieux dans un cas que dans l'autre.

CRISE DANS LA PRESSE BRITANNIQUE

La bataille de Fleet Street

De notre envoyé spécial

Londres. – Rien ne va plus à Fleet Street, cette rue pittoresque de la City, à l'ombre de la cathédrale de Saint-Paul, réputée dans le monde entier parce qu'elle abrite les grands quotidiens anglais. Dans les nombreux « pubs » fréquentés par les journalistes – tel le célèbre El Vino, – *il n'est question que* de rachats de journaux ou de déménagements d'imprimeries. La crise des journaux ne date pas d'aujourd'hui, mais la longue guerre d'usure entre les barons de presse et les syndicats à propos de l'introduction de la nouvelle technologie dans la fabrication des journaux *entre dans* une *phase* décisive.

Plusieurs titres connaissent des difficultés particulières, notamment le *Mirror Group* de Robert Maxwell, le vénérable *Daily Telegraph*, qui vient d'être cédé à un homme d'affaires controversé canadien, le *Guardian*, en grève pour la seconde fois en moins de deux semaines, et le *Standard*, seul quotidien londonien du soir, qui vient d'être racheté par le *Daily Mail*. L'arrivée sur la scène d'un jeune industriel aux idées révolutionnaires, Eddie Shah, risque de bouleverser complètement le paysage, car il s'apprête à lancer le premier journal électronique.

Les Britanniques, pour 80 %, lisent un journal tous les jours. En moyenne, trois adultes sur quatre, âgés de plus de quinze ans, lisent un quotidien national du matin, et un sur deux lit un journal du soir. La presse *nationale* a un *tirage* global de quinze millions et demi d'exemplaires *en semaine et* plus de dix-huit millions le dimanche. La Grande-Bretagne n'est battue que par la Suède en ce qui concerne son engouement pour la presse quotidienne, alors que la France est loin derrière en Europe, après la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale.

Avec une telle performance, comment se fait-il que Fleet Street soit en crise ? Il faut d'abord corriger l'image trop idyllique suggérée par les chiffres. Les plus gros tirages de la presse quotidienne ou hebdomadaire, entre trois et quatre millions d'exemplaires, sont atteints par les journaux populaires, en petit format (tabloïd) *The Sun, The News of the World, The Mirror*, qualifiés souvent de *gutter press* (presse de bas étage) ou de *junk journalism* (journalisme sans valeur), fondées essentiellement sur les scandales, le sexe et des jeux de hasard comme le Bingo.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 13.)

débats

RELIGION

Noël, fête des hommes de bonne volonté et de l'ouverture des chrétiens sur le monde. Jean-François Six parle de son expérience des relations des catholiques avec les non-croyants et Jean Cardonnel s'attriste que le synode n'ait pas ranimé le brasier du concile.

Une même foi en l'homme

Le risque d'enfermement des chrétiens sur eux-mêmes

par JEAN-FRANÇOIS SIX (*)

VINGT ans, cet âge symbolique ! Vingt ans, c'était autrefois un printemps, avec cent fleurs et cent promesses. C'est aujourd'hui un âge difficile où l'avenir n'est plus du tout donné, où l'horizon est singulièrement incertain.

Ce qui est vrai désormais pour l'être humain, l'est-il devenu aussi pour les structures ou les institutions qui ont vingt ans ? Vivent-elles, elles aussi, un même malaise, un même âge d'incertitude ?

Prenons, par exemple, une institution qui a été fondée tout à la fin du concile Vatican II, il y a donc vingt ans. Il faut avoir assisté de près à la naissance du *Secrétariat pour les relations avec les non-croyants* pour savoir ce qu'elle éveillait d'espérance ; l'Eglise reconnaissait, comme le disait *Gaudium et Spes*, qu'elle recevait beaucoup et avait beaucoup à recevoir, pour sa foi même, de l'« autre », étranger à sa foi même. Ce coup d'audace de Paul VI avait choqué bien des catholiques. Mais ceux pour qui cette fondation manifestait que l'Eglise était autre chose qu'un système préoccupé de son seul fonctionnement et de ses seuls problèmes internes, et qu'elle était au contraire tout en désir d'ouverture et de vie, ceux-là se réjouissaient.

Où en est-on maintenant que cette institution a vingt ans ? L'horizon est différent. En 1965, Paul VI demandait à ceux qui avaient *« renoncé à la transcendance des choses suprêmes »* de *« reconnaître le nouvel humanisme »* de l'Eglise : *« Nous aussi,* disait-il, le 7 décembre, *nous avons le culte de l'homme »* et il exprimait la *« sympathie sans bornes »* du concile pour l'ensemble de l'humanité.

Paul VI s'était ainsi avancé, et en toute gratuité ; il n'y avait rien, dans sa déclaration ni dans les perspectives du jeune secrétariat qu'il venait de fonder, qui eût été d'arrière-pensée « missionnariste » : Paul VI ne faisait que constater *« le courant d'affection et d'admiration qui (avait) débordé du concile sur le monde humain moderne »* ; il ne voulait aucunement faire de cet amour réel un instrument de conversion. Et c'était là un très pur retour aux Evangiles qui ne montrent jamais en Jésus un gourou accapareur d'autrui, mais, tout à l'inverse, un prophète qui en appelle *au meilleur de chacun, qui invite* l'autre à sa plus grande liberté.

Depuis vingt ans, ceux qui, dans l'Eglise, bien naïfs et idéalistes, avaient pensé que les appels de Paul VI et du concile allaient aussitôt remplir les Eglises et amener un âge d'or ont été déçus ; c'est qu'ils n'avaient pas mesuré *« la terrible stature »* de *« l'humanisme laïque et profane »*. Mais leur déception est maintenant récupérée par les prosélytistes *qui n'avaient jamais vraiment* baissé pavillon et qui ont *estimé qu'il était temps, devant* cet horizon bouché, de quitter l'attitude de *gratuité* de Paul VI, laquelle n'aboutissait manifestement à rien, et de restaurer les bonnes habitudes militantes d'antan.

De l'« incroyance » à l'« indifférence »

La déception de nombreux chrétiens *devant la force inentamée* de l'incroyance contemporaine comme *devant le recul de la pratique religieuse* ou des vocations depuis *vingt ans ne fait pas seulement le lit* d'un nouveau prosélytisme indu ; *elle est en train, et c'est un grand* risque que court l'Eglise, d'enfermer les chrétiens sur eux-mêmes, de faire de l'Eglise institutionnelle un circuit fermé. Il en est deux indications assez claires, la première, que je ne voudrais que signaler, est la multiplication des cénacles où l'on se clôt avec l'Esprit Saint, alors que celui-ci a fait sortir les apôtres du lieu de la Pentecôte pour les envoyer aux quatre bouts du monde.

La seconde est plus alarmante encore. Face à la force paisible de l'incroyance contemporaine (ou de l'humanisme moderne, comme on voudra), une manière de se cacher cette réalité dure de l'incroyance consiste désormais pour beaucoup de chrétiens, étant rentrés dans leur tente, à définir l'attitude des « autres », de ceux qui ne veulent pas, ou plus, entendre parler de foi chrétienne, à la définir comme de l'« indifférence ».

Depuis un an, ce terme « indifférence » a pris corps dans les discours et les journaux catholiques où il a remplacé le terme « incroyance ». Au point de départ, c'était un constat : le fait que tant de jeunes et de moins jeunes ne sont plus désormais hostiles à la foi chrétienne mais indifférents à elle — et si l'on y réfléchit bien, ce constat est important car le contraire de l'amour, ce n'est pas la haine, qui a quelque chose de symétrique avec l'amour, mais l'indifférence ; dans celle-ci, il n'y a plus aucun contact avec l'autre. Mais on aperçoit de plus en plus qu'un jugement de valeur sous-jacent se glisse sous le *nouveau terme employé : on estime* que quelqu'un qui est « indifférent » *est un être assez misérable qui* passe à côté des vrais problèmes, *qu'ils soient métaphysiques ou quotidiens.* Je lisais il y a peu de temps dans un organe catholique ceci : *« L'indifférent n'est pas seulement l'ignorant de Dieu. Il ignore la profondeur humaine (...) il vit dans la dimension amincie de la jouissance, des gains immédiats ! »* Quel mépris !

Humilier l'adversaire, le rabaisser ainsi plus bas que terre est assez vil. Et il faut n'avoir jamais rencontré de près des *« incroyants »* (comme ce terme est négatif !) pour *les réduire à des êtres sans foi ni loi,* sans convictions, sans consistance. *Etre devenu indifférent* à la foi chrétienne ne signifie aucunement avoir *décroché de la foi en l'homme* et du combat pour une humanité meilleure — c'est même le cheminement inverse qui est vrai pour certains qui ont quitté une foi chrétienne qui leur paraissait trop éthérée, afin de se consacrer à des tâches humanitaires.

L'indifférence contemporaine a quelque chose de lucide et d'intense ; *elle n'a rien à voir avec* un tassement de l'être et une paresse *nihiliste ; elle se veut chemin* vers une plus grande humanité.

(*) Prêtre, écrivain.

Il y a loin du synode à Noël

Après sa sortie tumultueuse au concile, l'Eglise est revenue au cénacle.

par JEAN CARDONNEL (*)

D'UN rassemblement mondial, personne, y compris les acteurs directs, ne garde le souvenir précis du flot de textes qui furent rédigés, approuvés, votés. Non que les documents n'aient point de valeur, mais ils ne *suffisent* pas à dire la portée du phénomène. Car le *plus décisif, surtout* lors d'un concile d'allure neuve, d'une d'Eglise soudain *proche,* fraternelle, c'est une atmosphère, un climat, le je-ne-sais-quoi d'imprévisible, d'inattendu dont nul n'a la possibilité de désigner ni l'origine ni la destination. Il s'agit du souffle qui fait sortir les habitués des cénacles, chapelles, églises et leur donne de révéler le monde à lui-même.

Nous sommes témoins d'une manifestation de la force novatrice au travail dans l'histoire. Un vieillard qui devint jeune sur ses vieux jours et ne se prenait pas au sérieux bien qu'il fût pape lança une idée peu en harmonie avec l'exercice de l'autorité pontificale, la Curie romaine, les bureaux centralisateurs : inviter tous les catholiques par l'intermédiaire *des évêques* de l'Eglise universelle que rejoignaient, *observateurs,* d'autres chrétiens non soumis au pontife romain, à une discussion libre, prolongée sur la vie, la mort, Dieu, Christ, compromis, partisans, le monde perdu, hostile, libéré. Vatican II arriva par surprise.

Pourquoi, vingt ans après, l'Eglise *a-t-elle peur de son audace* ? Là aussi, c'est une question d'accent, un problème de ton. L'Eglise parlait, posait des actes, et chacun la comprenait dans sa propre langue. Le monde s'est intéressé à l'Eglise parce qu'elle se passionnait pour le monde. En peuple. En corps du fils de l'homme. En une plongée au plus bas, au plus commun de la situation historique de l'humanité.

Au concile, l'Eglise n'était plus préoccupée d'elle-même, de ses états, de sa vie interne. Le maître mot l'inspirait : « Qui se conserve meurt, qui se perd se sauve. » Aujourd'hui, l'Eglise remet de l'ordre dans sa maison jugée trop ouverte aux compagnies douteuses. Dans le rapport final de synthèse du synode, quelques lignes sur les femmes : l'épiscopat doit encourager le fait de leur participation, mais avec justesse, *donc maintien* d'un statut d'infériorité, aux tâches ecclésiales. Mais d'où vient cette peur d'être qualifié de peuple ?

Voilà qui sonne trop populaire et risque de se prêter aux « méprises sociologiques et politiques ». Mais la fameuse société régie par le pape et *les évêques* qu'une sainte *alliance* liait maintes et maintes fois aux *princes* ne s'inquiétait pas outre mesure du poids de scandale des méprises politiques. Parbleu ! L'Eglise disposait d'une cour, son chef siégeait sur un trône. *Vivre* dans les hautes sphères l'a conduite *à mal* voir celui dont pas un hôtel ne voulut pour qu'il naisse ailleurs que dehors. Sur la paille. Etable ou grotte. Lieu public, exposé à tous les vents. Ouvert au monde. Jamais séparé. Préservé.

A trop fleurir, on enterre

Du synode, nous étions à ce point conscients qu'il risquait d'apporter le pire qu'au moment de sa clôture les merveilleux optimistes comme le Père Chenu dirent que rien n'arrêterait la marche vers l'avenir. Mais je me méfie de la profusion des *fleurs* déposées autour du concile. A trop fleurir, on enterre. A *force de mettre* au point, on élude la mise en question. Le vingtième anniversaire du tournant de l'Eglise a été célébré dans l'intimité. Le monde ne s'y est pas trompé. Ce n'était plus son affaire mais celle des ecclésiastiques. L'Eglise parlait pour les gens de la maison. Après sa sortie tumultueuse, explosive, elle revenait au cénacle et réglait ses problèmes internes.

Mais quelle drôle d'idée, ce manuel qui va réduire à des formules valables pour tous les hauts faits libérateurs que chacun allait écouter dans son style original, sa propre langue ! Peut-on scolariser la Parole créatrice, contagieuse ? Le synode a voulu neutraliser les possibilités d'interprétation excessive de l'Eglise *regardée* d'abord comme peuple. Il se réfère au corps du Christ, et, pour éviter d'aller trop loin dans le désir de s'incarner, ce qui impliquerait l'aventure historique avouée, le moyen idéal refait surface : l'Eglise réunie en comité restreint se drape dans les plis du mystère. Avant tout, dit-elle, je suis mystérieuse.

Il y a déjà lieu de craindre l'usage d'un tel mot. Des solidarités vécues et pensées au nom de l'amour incarné se heurtent à la suspicion : trop charnelles, visibles, palpables. Excessivement polarisées par *la* misère, l'injustice sociale. Nous pouvons relativiser les situations *intolérables* à l'ombre du spirituel en *fleur. Mais qu'un synode* favorise le retour à l'ordre romain, magnifie le *pontife qu'*il faudrait regarder, bien que premier parmi les évêques, comme personne séparée (le Christ, lui, est tête inséparable du corps) l'extraordinaire liberté qui vient de l'amour fait homme n'en continue pas moins sa marche irrésistible.

Rome n'est plus dans Rome. *L'Eglise n'est plus dans l'Eglise.* Elle est à la rue. Sans domicile fixe. *Puis à l'établi, sur les chemins,* hors la loi. Au trou. Au poteau. Hors les *murs.* En bière, en terre, hors du tombeau, hors du cénacle, toujours dehors. C'est la trajectoire Noël-Pâques-Pentecôte. Il ne sert de rien d'appeler le mystère pour rétablir l'ordre menacé par l'abus d'un mot peuple. Noël transgresse les limites synodales et mélange ce que l'on voudrait tenir séparé, ciel-terre, élites-masses. Le mystérieux n'est plus caché, inaccessible, mis à part, mais un enfant du commun. Les premiers qui l'aperçoivent sont des bergers. Noël ne tient aucun compte du risque de méprise politique. Même si les hommes d'Etat, d'Eglise veulent nous ramener à la maison et à la raison, c'est trop tard. Un cri submerge les sages recommandations et jette en pleine histoire : *« Je viens vous annoncer une bonne nouvelle qui sera une grande joie pour tout le peuple. Aujourd'hui, un sauveur, un libérateur vous est né. »* Les deux expressions sont associées : peuple-libérateur. Il y a encore loin du synode à Noël.

(*) Prêtre.

LU

« L'EAU DE VIE », d'Henri Fesquet

Vingt ans après

CELUI qui fut le d'Artagnan du journalisme religieux au second concile du Vatican (quatre fois trois mois de bonheur, de 1962 à 1965), *un d'Artagnan juvénile et informé,* prompt aux duels pour les beaux yeux de la liberté évangélique, Henri Fesquet, vient d'écrire un petit livre pour ceux qui aiment rafraîchir la foi et qui se dépouillent pour mieux cerner l'exactitude de leur cœur. C'est un livre impressionniste, mais qui devient de plus en plus net, plus doux qu'amer, ironique à l'égard de lui-même, sans cesse ouvert à tout ce qui peut désaltérer, sans pour autant enivrer, *un livre que j'aime à résumer* par ces mots qui introduisent le onzième et dernier chapitre : *« Epeler l'amour : l'amour c'est bien. Le bonheur c'est mieux. La Bible nous dit que l'homme a été créé par Dieu et pour aimer Dieu qui est pourtant le plus étranger de nos proches »* (page 83).

Car Henri Fesquet est loin de tout aimer d'emblée. Il n'aime pas l'ennui. Il en a peur comme de l'aboutissement mortel dans l'uniformité. Aussi s'intéresse-t-il assez peu à l'unité de l'Eglise, *pourvu que le kaléidoscope des Eglises existantes se vive dans l'unité, claire et résistante,* de la foi, sans arrogance désuète et sans sectarismes renaissants.

Il a peur de la méfiance persistante des chrétiens envers les inventivités de la science, *comme si, toujours, Dieu était* représenté en soupçonneuse *concurrence avec le désir et la* volonté de connaître, alors que, en vérité, la *parole* de Dieu demeure pour que les hommes osent innover, tels les enfants auxquels la confiance de leurs parents donne d'oser user de leur liberté.

Henri Fesquet a enfin peur de se mettre à juger ceux qui n'ont pas trouvé, autour d'eux et surtout en eux, assez d'estime pour continuer d'oser vivre. Il *les appelle,* avec une très proche sobriété, les éplorés. Ce *sont ces trois peurs, celles de la* monotonie, de l'obscurantisme et de la dureté, que j'ai d'abord trouvées dans ce livre, qui est d'une très pure honnêteté.

Mais, qui a des peurs, a aussi des émois, comme si la peau intérieure était capable de s'enchanter, dans la mesure même où elle se sent obligée de frissonner. La vie au quotidien est *ici privilégiée,* celle où le charme *fait bon ménage avec la discipline,* où le doute aiguise la foi, comme la pierre le fil de la lame, celle où le paganisme naturel de tout un chacun manifeste bien le christianisme comme un parti raisonnable, mais non pas comme un acquis possédé.

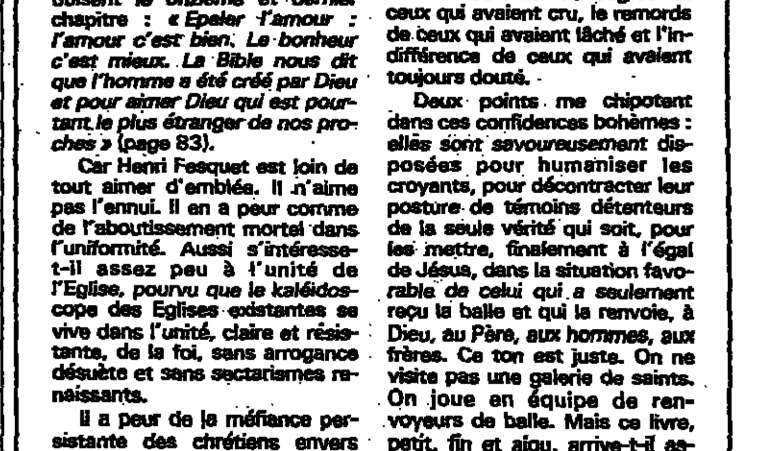
Il y a émoi quand une bouffée de fraîcheur pénètre l'opacité tenace du monde. C'est ainsi *qu'Henri Fesquet ressent la résurrection* terrestre de Jésus-Christ : une aurore *nouvelle,* où normalement devaient s'étendre la lourdeur du regret de ceux qui avaient cru, le remords de ceux qui avaient lâché et l'indifférence de ceux *qui* avaient toujours douté.

Deux points me chipotent dans ces confidences bohèmes : *elles sont savoureusement* disposées pour humaniser les croyants, pour décontracter leur posture de témoins détenteurs de la seule vérité qui soit, pour les *mettre,* finalement à l'égal de Jésus, dans la situation favorable *de celui qui a seulement* reçu la balle et qui la renvoie, à Dieu, au Père, *aux hommes,* aux frères. Ce ton est juste. On ne visite pas une galerie de saints. On joue en équipe de renvoyeurs de balle. Mais ce livre, petit, fin et aigu, arrive-t-il assez à dire en quoi cette balle est précieuse parce qu'unique ? D'où ma seconde interrogation : *je conçois mal ce qu'Henri Fesquet appelle l'œcuménisme interreligieux. Je comprends que* Jésus-Christ est un ferment *pour toute l'histoire, plutôt que* le fondateur d'une nouvelle religion parmi tant d'autres. Mais peut-être Henri Fesquet avait-il plus besoin et envie d'aérer la foi des croyants que de préciser la nature et la violence du ferment *jeté* en terre de la balle advenue au monde à Noël.

Vingt ans après, d'Artagnan ne regrette en rien d'avoir couru pour son amour. Il a non seulement tenu la distance. Il a gardé le goût.

ANDRÉ DUMAS.

★ Editions du Cerf. Collection « Pour qui je vis », 94 pages, 59 F.



COURRIER DES LECTEURS

Un flic, un Arabe et trente couverts

Un « poulet » de province... Respectueux de ceux qu'il arrête, *puisqu'il va jusqu'à* aller visiter les plus pauvres d'entre eux en prison, gratuitement. Et quand il le peut, leur trouver du travail à la sortie.

Un Arabe, qui a monté un petit restaurant où le couscous est roi autant que l'accueil qu'il réserve à ses clients. Le flic et l'Arabe se connaissent bien et s'estiment. Le premier, « pied-noir », vient de cette terre tant aimée que le deuxième lui rappelle. Quelques jours avant Noël, ils se mettent d'accord sur la misère de ceux qui vont traîner cette nuit de fête sans toit, sans pain, sans personne.

L'Arabe offre trente couverts, le flic le service, la nuit de Noël, délinquants traînant leur détresse, clochards invités au hasard des rues et autres marginaux emplissent joyeusement le restaurant en se régalant dans cette crèche de Noël nouveau style.

Cette belle histoire que m'a racontée le policier, qui avait invité de surcroît sa femme et ses deux enfants à participer à ce banquet m'a réconcilié avec l'image du flic.

L'Arabe, lui, n'a pas cherché avec les chrétiens à se rencontrer pour de longues séances œcuméniques pour savoir ce qui nous rapproche ou nous divise. Il a plongé d'instinct en plein cœur du mystère chrétien, *sans* phrases, sans baratin, sans réunion.

Une nuit de Noël peut réconcilier des extrêmes en permettant à des jeunes *détestant les policiers et humant* derrière un étranger quelque relent de racisme, de casser des barrières et d'ouvrir des horizons de fraternité.

Oui, si Noël n'existait pas, il faudrait l'inventer.

GUY GILBERT,
prêtre éducateur
(Paris).

Si on croyait...

Et si le monde prenait 1986 dans ses bras pour mieux le protéger... mieux l'aimer.

Et nous... si on y croyait, si on es*pérait et si la force de notre rêve* arrivait à transformer le monde au dernier coup de minuit.

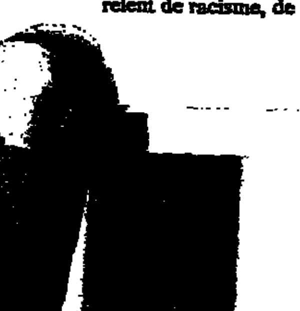
Moi... je vous dis que c'est possible.

NICOLE DUCHÉ,
(Orléans).

L'Eglise ou l'Eglise catholique ?

Pourquoi *le Monde* écrit-il (sept fois dans un article du 5 décembre, p. 25) l'Eglise pour parler de l'Eglise catholique ? Vatican II ayant enfin accepté il y a vingt ans de reconnaître le caractère d'Eglises aux autres confessions chrétiennes, cet usage est devenu (pour le moins) un anachronisme. Ce mono*pole de désignation* n'a *plus aucun* sens, car il feint d'ignorer les autres Eglises. Sans compter qu'en plusieurs pays l'Eglise catholique est minoritaire. Il n'y a que le PCF pour dire le « parti » quand il veut parler de sa formation (attitude curieuse pour qui s'affirme hostile aux « monopoles » !) Passe encore que des at*tardés utilisent encore une formule* qui laisse entendre que l'Eglise catholique est la seule Eglise, mais *le Monde* ? Que dirait-on de ceux qui réserveraient l'expression l'« école » pour le seul enseignement privé catholique ?

ROGER PARMENTIER.
pasteur
(d'une Eglise parmi d'autres...)



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« *Les Rédacteurs du Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant ;*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

ASIE

SEPT ANS D'INTERVENTION VIETNAMIENNE

La résistance cambodgienne n'a toujours pas fait ses preuves

De notre correspondant

Depuis la perte de la plupart de leurs bases sur la frontière thaïlandaise, les résistants cambodgiens ne sont pas parvenus à développer leur mouvement à l'intérieur du pays. Seuls les Khmers rouges...

Bangkok. – Selon le commandant Prasong, secrétaire général du Conseil national de sécurité thaïlandaise, il est improbable que les troupes vietnamiennes attaquent de nouveau, comme au cours des saisons sèches précédentes, ce qui reste des bases de la résistance cambodgienne sur la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, et les camps où sont regroupés un quart de million de réfugiés khmers. « *Certes*, nous a-t-il récemment déclaré, *Hanoï est en mesure de déclencher à tout moment un assaut sur la frontière, mais son ennemi, cette fois-ci, est à l'intérieur.* »

Depuis l'entrée des troupes vietnamiennes au Cambodge, *le jour de* Noël 1978, la guerre suivait le rythme des saisons. A la saison sèche, les forces de Hanoï s'attaquaient aux réduits frontaliers de la résistance. A *l'époque des pluies*, profitant de l'immobilisation forcée du matériel lourd vietnamien, les résistants s'infiltraient à l'intérieur du pays. Mais la chute, lors de la saison sèche 1984-1985, des principales bases de la résistance sur la frontière thaïlandaise semble avoir changé le visage de la guerre.

Aujourd'hui, sans grandes batailles, la guerre du Cambodge est de plus en plus une suite d'accrochages, d'embuscades, d'escarmouches et de sabotages. Une guerre de pauvres menée avec du matériel d'une autre époque (les chars T-54 des Vietnamiens datent de la fin des années 40). Une guerre dont il est impossible d'évaluer le bilan humain.

Voilà quelques semaines, une vingtaine de T-54 destinés à l'armée vietnamienne, ont été débarqués dans le port cambodgien de Kompong-Som. Pékin, de son côté, vient de promettre une aide militaire accrue aux trois factions anti-vietnamiennes. En outre, la Chine populaire a déclaré au prince Sihanouk que, pour soulager la résistance khmère, elle accentuerait sa pression militaire sur sa frontière avec le Vietnam.

Même si, il y a six mois, la résistance a abandonné du terrain et beaucoup de matériel, ses pertes en hommes ont été relativement faibles. L'armée vietnamienne et ses protégés de Phnom-Penh contrôlent sans trop de problèmes les villes et, au moins de jour, les grands axes de communication. *Mais la sécurité*, dans l'arrière-pays n'est que partielle, et le régime de Phnom-Penh est toujours considéré par de nombreux Cambodgiens comme une simple excroissance de Hanoï.

La sécurité du Cambodge est, avant tout, l'affaire des 160000 à 180000 «volontaires» vietnamiens qui y sont stationnés. Même si l'élite de l'armée vietnamienne est regroupée sur la frontière chinoise, au nord de Hanoï, les troupes présentes au Cambodge sont disciplinées, et les *désertions dans leurs rangs sont peu* nombreuses.

Mur et « barrières stratégiques »

La petite armée de Phnom-Penh, avec ses 12 000 soldats et 20000 miliciens à la fidélité douteuse, sert au mieux de force d'appoint pour les besognes de police, la garde des routes et des ponts, et le contrôle – relatif – de la frontière thaïlandaise.

Depuis près de deux ans, de vastes travaux – construction d'une sorte de mur de Berlin – sont entrepris sur cette frontière, afin de tenter de mettre un terme aux infiltrations de la résistance. L'opération, «travaux pour la défense de la patrie», mobilise dans des conditions souvent insalubres (paludisme) et dangereuses (mines) des milliers de Cambodgiens, en principe, eux aussi, «volontaires». En outre, depuis près de trois ans, les autorités font édifier, autour de nombreux villages, des «barrières stratégiques» dont le but, non-avoué, est de couper les habitants des forces *de la résistance, qui*, la nuit, y trouvent parfois abri et nourriture.

« Nettoyer » l'intérieur

Les Khmers rouges, dont les effectifs seraient supérieurs à 30000 combattants, constituent, de loin, la guérilla la plus active. Selon une source militaire occidentale, il y aurait même près de 2000 Khmers *rouges opérant* aux alentours de Phnom-Penh. La situation des deux autres mouvements de résistance est beaucoup moins brillante. L'Armée nationale sihanoukiste (ANS) regrouperait de 8 000 à 9000 hommes, dont 3000 à 4000 à l'intérieur du pays. Le Front national de libération du peuple khmer (FNLPK), de M. Son Sann, est paralysé par de graves querelles *internes*, ses 13000 à 14000 partisans armés étant immobilisé sur la frontière thaïlandaise *(voir l'encadré ci-joint)*. Ces deux mouvements non communistes ont été, dans l'ensemble, peu actifs pendant la saison des pluies, qui vient de prendre fin.

Mais l'insécurité persiste à l'intérieur du Cambodge, et l'agence officielle de presse de Phnom-Penh, SPK, a rapporté, pour le seul mois d'octobre, des incidents dans les provinces de Battambang, Siem-Reap, Odder-Meanchey, Kompong-Thom, Kratie et Pursat.

Selon le commandant Prasong, le matériel livré cette année par l'Union soviétique au Cambodge est cependant moins important que les années précédentes. Outre les T-54, Hanoï aurait surtout reçu de grandes quantités de munitions.

Il a confirmé, en revanche, que l'aviation vietnamienne, dotée d'hélicoptères MI-24, semblables à ceux utilisés par l'URSS en Afghanistan, participe de plus en plus fréquemment aux opérations de ratissage, particulièrement autour de la capitale et dans la région du Grand-Lac (Tonle-Sap).

Pour Hanoï et pour Phnom-Penh, il faut à tout prix « *nettoyer* » l'intérieur en coupant la résistance de ses bases de ravitaillement. Pour cette *dernière, au contraire*, il s'agit d'apprendre à vivre loin des camps, et des familles, et d'exploiter l'hostilité de la population à l'égard des Vietnamiens pour tenter d'ancrer une nouvelle résistance intérieure dont l'existence, aujourd'hui, est encore bien théorique.

JACQUES BEKAERT.

LA MANIFESTATION DE PÉKIN CONTRE LES ESSAIS NUCLÉAIRES

L'agitation des étudiants chinois prend un tour de plus en plus politique

De notre correspondant

Pékin. – *Décidément*, les étudiants chinois ne tiennent plus en place... Fer de lance de la contestation depuis un siècle, ils auront, par leurs manifestations, profondément marqué l'année 1985 en Chine. On croyait cependant, après le tour de vis et les mesures de contrôle prises à l'occasion des démonstrations antijaponaises de ce mois, que les choses rentreraient dans l'ordre. Or on *s'aperçoit qu'il n'en est rien. Pis*, chaque nouvelle manifestation estudiantine apparaît plus grave pour le régime.

Dimanche, en effet, plusieurs centaines d'étudiants de l'Institut central des minorités nationales de la capitale – pépinière des cadres poli*tiques pour les Mongols, Ouigours* ou Tibétains... – sont descendus à leur tour sur la place Tiananmen pour crier leurs revendications, dont la fin des expériences nucléaires au Xinjiang (région autonome ouigoure), l'arrêt de l'envoi de «criminels» dans des camps de travail au *Xinjiang et un assouplissement* de la politique de limitation des naissances *(le Monde* du 24 décembre).

Ainsi, de catégorielles, puis de nationalistes antijaponaises, les revendications des étudiants sont devenues politiques et contestataires, comme ces étudiants qui, début octobre, *défilaient à Xian*-Rep-Xian aux cris de « *A bas Deng Xiaoping !* » La chose devient encore plus inquiétante quand ce sont les représentants de minorités ethniques *qui vivent* dans des zones d'une importance stratégique vitale pour la Chine, comme le Xianjiang, frontalier de l'URSS et de l'Afghanistan, qui revendiquent. Les Ouigours acceptent d'autant plus mal une intégration rampante qu'ils sont sensibles à la propagande venue de leurs frères de race vivant de l'autre côté de la frontière soviétique ou même de leurs coreligionnaires musulmans du Proche-Orient.

Le ministère des affaires étrangères a rapidement réagi et, confirmant la manifestation, il a déclaré que toutes les mesures avaient été *prises pour que les expériences* nucléaires chinoises, « *nécessaires à la sécurité du pays* [soient] *sans danger pour la population* ». La dernière explosion nucléaire chinoise dans la région du Lop-Nor date de novembre 1980. Le ministère n'a fait aucun commentaire sur la pratique d'envoyer les «criminels» purger leur peine dans les régions isolées du nord-est du pays. *Quant à la politique de limitation* des naissances, elle est moins sévère pour les minorités dont les membres sont autorisés à avoir deux ou trois enfants contre un seul pour les Han (Chinois). Le mécontentement des Ouigours aurait suscité au début du mois une manifestation à *Ouroumtsi, capitale du Xinjiang*.

Les étudiants représentent la frange consciente, éduquée, de la population. Regroupés dans des campus, ils osent plus que leurs aînés protester ou revendiquer. Jusqu'à présent, le régime les a, relativement, laissé faire, sans doute afin de maintenir une soupape de sécurité permettant de connaître avant qu'il ne soit trop tard l'inquiétude ou le mécontentement de la population. C'était le cas, le mois *précédent, de ceux qui dénonçaient* la hausse vertigineuse du coût de la vie et la corruption, qui a tendance à se généraliser. C'est désormais le fait de certains allogènes qui peuplent les marches de la Chine. Déjà contraints de maintenir une armée d'occupation au Tibet, les autorités ne peuvent que s'en inquiéter.

PATRICE DE BEER.

LES ENNUIS DE M. SON SANN

Confusion et découragement chez les réfugiés de Site-2

De notre envoyé spécial

Site-2. – La tentative de « coup d'Etat », qui depuis quel*ques jours secoue le Front natio*nal de libération du peuple khmer (FNLPK) (*le Monde* daté 22-23 décembre) semble avoir échoué. Les dissidents, réunis dans un « comité central provisoire de sauvegarde » après avoir *tenté de renverser le président* du Front, M. Son Sann, se retrouvent relativement isolés et paraissent ne pas jouir du soutien de la majorité des chefs militaires du FNLPK.

Pour l'instant, des négocia*tions entre les rebelles et le Front* se déroulent à Bangkok. Parmi les dissidents se trouvent deux personnalités civiles, MM. Hing Khunton et le Dr Abdul Gaffar Peang *Meth, exclus du comité* exécutif il y a quelques mois, des militaires, comme les généraux Sak Sutsakhan et Dien Del, et des membres du comité des sages du Front, dont l'ancien premier ministre Huy Khantoul. *Ils reprochent à M. Son Sann de* faire obstacle à la coopération avec les forces sihanoukistes. Ils accusent également le président du Front de ne pas respecter les statuts de l'organisation et d'y imposer les membres de sa famille.

Pour M. Son Sann, la mise sur pied du « comité provisoire » n'est qu'une tentative de rébellion motivée avant tout par des intérêts personnels. M. Son Sann se défend de refuser la coopération avec le prince Sihanouk, lequel vient, du reste, de lui renouveler publiquement sa confiance.

A Site-2, camp de réfugiés cambodgiens situé en territoire thaïlandais, à quelques kilomètres de la frontière khmère, où sont regoupés cent quarante mille *civils dans la mouvance* du FNLPK, c'est la confusion et le découragement. « *On se croirait revenu au temps de la République khmère de Lon Nol* », nous a dit *un cadre du FNLPK*. « *Nous ne voulons plus du général Dien Del* », nous ont affirmé d'autres responsables, « *car il ne réussit pas à imposer la discipline parmi ses troupes* ». La plupart des personnes que nous avons interrogées *nous ont déclaré* faire encore confiance à M. Son Sann, « *car c'est un homme honnête* ».

Les partisans de M. Son Sann admettent que le manque de discipline demeure le problème majeur d'une armée dont certains chefs confondent lutte de libération et marché noir. Plusieurs cadres du Front nous ont spontanément fait part de la nécessité qu'il y avait pour leurs dirigeants *de collaborer étroite*ment avec le prince Sihanouk. « *Car lui seul est capable de nous libérer et de gouverner le Cambodge* », s'est exclamé l'un des responsables de Site-2, qui souhaite garder l'anonymat.

Des membres de l'entourage de M. Son Sann se demandent si les rebelles n'avaient pas reçu des assurances, notamment américaines. En revanche, M. Son Sann, à en croire une source diplomatique occidentale, est assuré de la confiance du gouvernement thaïlandais ainsi que de celui de la Chine populaire, principal fournisseur d'armes à la résistance.

J. B.

Inde

● *Un numéro d'* Esprit *sur La démocratie indienne.* – Sous ce titre, *Esprit* consacre son dernier numéro à l'évolution politique de l'Inde depuis l'instauration de l'état d'urgence en 1975 jusqu'à l'assassinat d'Indira Gandhi. Il s'agit d'un débat-bilan auquel ont contribué plusieurs spécialistes français et indiens. On retiendra notamment les essais d'Henri Stern (démocratie et castes), Rajni Kothari (démocratie et non-démocratie), Bruno Jobert (rhétorique populiste et crise de gouvernement) et Christiane Hurtig (délices et poisons du pouvoir). «Populisme» et morale : Indira Gandhi, pour se maintenir au pouvoir, a changé les règles du jeu que Nehru avait esquissées. Les articles tournent autour du thème suivant : sans moralisation de la politique, l'Union indienne n'est-elle pas exposée à quelques dérapages ?

★ *192 pages, 62 F.*

AFRIQUE

République sud-africaine

L'ATTENTAT MEURTRIER DE DURBAN

L'ANC veut créer un climat d'insécurité dans la population blanche

De notre correspondant

Johannesburg. — *Le Congrès national africain (ANC), depuis son siège de Lusaka (Zambie), n'avait toujours pas revendiqué, mardi matin, l'attentat qui, lundi à Durban, a causé la mort de cinq personnes, dont deux enfants, et fait quarante-six blessés.* L'ANC a simplement annoncé qu'il publierait un communiqué dans la journée de mardi. Mais, d'ores et déjà, les autorités sud-africaines ont attribué *cette action meurtrière aux « terroristes »* de la Lance de la nation, bras armé de l'ANC. *Le* ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, qui, de même que le chef de la police, a interrompu ses vacances pour se rendre sur les *lieux, a déclaré que cet attentat ne* le surprenait pas, car, a-t-il ajouté, *« c'est la politique affichée de l'ANC de s'attaquer à des cibles civiles ».*

La bombe, dissimulée dans une poubelle, a explosé à une heure de grande affluence, en plein cœur d'un centre commercial à Amanzimtoti, station balnéaire située à 30 kilomètres au sud de Durban. La foule des vacanciers qui se pressaient dans les *magasins pour les derniers achats de* Noël a été fauchée par les éclats de l'engin, dont la nature n'a pas été déterminée pour l'instant. Trois personnes ont été tuées sur le coup. Les autres *ont* été *grièvement* blessées. Une véritable panique s'est emparée des badauds, qui s'enfuyaient dans tous les sens au milieu d'une dense fumée noire.

Les magasins ont été entièrement détruits par la déflagration. Toutes les victimes sont des blancs. *Cet* attentat est le plus meurtrier depuis l'explosion en mai 1983 d'une voiture piégée dans une rue de Prétoria, qui avait causé la mort de dix-neuf *personnes. Il survient une semaine* après la mort de six autres blancs dont le véhicule a sauté sur une mine le 15 décembre, à proximité de la frontière du Zimbabwe, action qui a *été revendiquée* par l'ANC, et après le meurtre, vendredi, à Maseru, capitale du *royaume* du Lesotho, de neuf réfugiés sud-africains par un mystérieux commando. L'Afrique du Sud a nié toute participation à ce raid, malgré *les accusations du gouvernement* du Lesotho. Mais il ne fait guère de doute que l'assassinat de ces neuf personnes, dont six membres de l'ANC, est l'œuvre de Prétoria.

L'attentat de Durban marque une escalade dans la lutte que se livre le mouvement nationaliste noir et les autorités sud-africaines et, fait plus inquiétant, un développement du terrorisme dans les zones urbaines. Deux jours auparavant, une bombe avait *explosé* en plein centre de Durban, faisant six blessés. Depuis la fin du mois de septembre, cette ville, *l'un des principaux ports* sud-africains, située sur l'océan Indien, a *été le théâtre de huit attentats.* Pendant la même période, neuf autres bombes ou engins ont explosé à travers le pays.

Manifestement, l'Afrique du Sud connaît, en cette fin d'année 1985, une recrudescence du terrorisme. Plus d'une centaine d'actions ont été *dénombrées, alors que 44 seulement* l'ont été en 1984 et 56 en 1983.

Des représailles ?

Ce regain d'activisme démontre que l'ANC a incontestablement repris du poil de la bête après le déclin de ses actions militaires qui a suivi la signature avec le Mozambique, *en mars* 1984, de l'accord de Nkomati. Maputo, en exécution du traité, avait expulsé les militants de l'ANC, et ceux-ci avaient dû rétablir des voies de pénétration vers le territoire sud-africain. Une réorganisation qui a pris du temps. Aujourd'hui, l'ANC frappe à nouveau et souvent dans la région de Durban.

D'où viennent les poseurs de bombes ? Peut-être du Mozambique, à moins que ce ne soit de l'un des deux royaumes tout proches, le Swaziland ou le Lesotho. Le Swaziland, qui a signé en 1982 un pacte de non-agression et de bon voisinage avec l'*Afrique du Sud, a mené* une chasse impitoyable aux « soldats » de l'ANC, ce qui ne signifie pas que cet État contigu du Mozambique n'en abrite plus. Le Lesotho, pour sa part, a toujours affirmé qu'il n'abritait aucun combattant du mouvement nationaliste. La semaine dernière, *Pretoria n'en a pas moins* adressé deux notes à ce gouvernement pour qu'il *« s'occupe »* d'un certain nombre de résidents sud-africains considérés comme suspects. Les *services* de renseignements sud-africains auraient eu vent d'un projet d'attentat au moment de Noël. Le Lesotho a demandé des renseignements complémentaires. Vendredi, neuf personnes étaient tuées par un commando qui a fui en territoire sud-africain.

*Quelle sera la réaction du gouver*nement de Pretoria à l'attentat meurtrier de Durban ? *Des actions* de représailles seront-elles lancées vers un État voisin ? Jamais, jusqu'à présent, les autorités de ce pays n'ont laissé impuni un acte terroriste *d'envergure. Pour l'instant, la cible* n'est pas facile à déterminer.

La succession des explosions à Durban et dans sa région prouve que les poseurs de bombes disposent de nouveaux moyens et que leur objectif est de créer un climat d'insécurité dans la population blanche. Ce *qui entraînera à n'en pas douter un* durcissement du régime et fournira de nouvelles armes à celui-ci pour critiquer ceux qui, comme les hommes d'affaires et les dirigeants du PFP (Parti *fédéral progressiste*), ont pratiqué le dialogue avec l'ANC.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LA LIBÉRATION DE Mme MANDELA

Retourner vivre à Soweto

De notre correspondant

Johannesburg. — Arrêtée dimanche 22 décembre à *Soweto pour avoir enfreint une* décision d'interdiction de séjour, Mme Winnie Mandela a été libé*rée lundi sans condition par le tri*bunal de Johannesburg *(nos dernières éditions du 24 décembre).* L'avocat général avait demandé le dépôt d'une caution de 500 rands (1 500 francs), mais l'avocat de Mme Mandela a plaidé que sa cliente offrait suffisam*ment de garantie de représenta*tion. Le tribunal a ordonné sa libération et lui a notifié qu'elle *devait se présenter à nouveau le* 22 janvier. Aucune précision n'a été donnée sur les charges qui sont retenues contre elle.

A sa sortie, l'épouse du dirigeant noir était rayonnante de joie, comme si elle avait remporté une victoire contre le gouvernement. Elle a aussitôt exprimé son intention de retourner vivre à Soweto. *Pour l'immé*diat, elle va se rendre au Cap, sans doute pour voir son mari *M. Nelson Mandela, à l'occasion* des fêtes de Noël. On ne saura donc pas si elle va braver les restrictions récentes qui lui ont été imposées par le ministère de la *loi et de l'ordre, et s'exposer à* une nouvelle arrestation. Sa libération inconditionnelle constitue *néanmoins un échec pour le pou*voir.

M. B.-R.

Algérie

Le congrès du FLN examine l'avant-projet de la nouvelle charte nationale

De notre correspondant

Alger. — La charte nationale de 1970, *« source suprême de la politique de la nation et des lois de l'Etat »* est en vigueur encore pour quelques jours. Le peuple algérien sera consulté le 16 janvier par voie de référendum sur sa nouvelle version de 1986.

Le congrès extraordinaire du Front de libération nationale (FLN) réuni à partir de ce mardi 24 décembre, n'aura pas à se prononcer sur ce sujet. Le président de la République, qui est également secrétaire général du parti, l'a déchargé de cette reponsabilité. M. Chadli Bendjedid montre ainsi que, du début jusqu'à la fin, il aura mené de main de maître l'*« enrichissement »* de la charte annoncée le 4 février devant les *secrétaires généraux des organi*sations de masse et les membres du secrétariat permanent du comité central.

Au cours de quelque 20 000 réunions, les Algériens se sont exprimés lagement sur ls perspectives d'avenir du pays. Dans quelle mesure leurs propos ont-ils été pris en considération ? Les nouvelles orientations n'ont-elles pas *été* définies antérieurement après qu'un diagnostic eut *été dressé, en 1984, de l'état de* santé de l'économie algérienne ? Cela expliquerait la floraison de mots d'ordre déroutants parce que n'ayant guère surgi dans les débats.

« Réalisme et prgamatisme » remplacent désormais dogmatisme et slogans. On exalte les formules *« rigueur, production, productivité »* et surtout *« compter sur soi »* par opposition au *« socialisme de la mamelle ».*

L'ampleur des changements ainsi *introduits justifie l'engagement total* du premier personnage de l'Etat et du parti. Dans la logique du système algérien, la légitimité du président ne peut être mise en cause sans entraîner la faillite des institutions. Il doit réussir. Il doit faire adopter *son texte.*

il semble maintenant que les tenants de l'orthodoxie socialiste s'y soit ralliés. La seule « composante » du FLN qui puisse y faire obstacle, *reste l'armée. Mais si elle l'avait* souhaité, un élagage du texte serait intervenu avant la tenue de la Ve session du comité central des 27 et 28 novembre derniers.

Quelque 5 000 congressistes vont adopter l'avant-projet de charte nationale qui sera soumis au corps électoral. L'Algérie disposera ensuite d'un nouveau texte de référence idéologique engageant l'avenir pour une décennie et le chef de l'Etat aura les coudées franches *pour poursuivre la politique qu'il a* amorcée.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

● *Le procès des « benbellistes ».* — Une *quarantaine* de personnes, qui pour la plupart sont présentées comme « benbellistes », comparaissent depuis samedi (*le Monde* du 21 décembre) devant la Cour de sûreté de l'Etat, à *Médéa.* Selon l'accusation, elles avaient tenté de créer, en 1983 dans les Aurès, une organisation paramilitaire soupçonnée d'être liée à la Libye et à l'Arabie saoudite. De nombreux accusés ont déclaré avoir subi des sévices après leur arrestation.

REMANIEMENT EN GUINÉE

Le président Lansana Conte consolide son autorité

le chef de l'Etat guinéen, le général *Lansana Conte, a réaffirmé,* dimanche 22 décembre, la volonté de Conakry de s'engager dans la voie libérale et annoncé une profonde restructuration des organes *dirigeants du pays (Comité militaire* de redressement national (CMRN) et gouvernement). Le président guinéen a expliqué ces changements par la nécessité de réformer tout le système administratif et économique de la Guinée. Au sein du CMRN, les sept membres arrêtés *après la tentative de coup* d'Etat du 4 juillet dernier sont remplacés, l'effectif total passe de vingt à dix-sept membres et un comité exécutif de huit personnes est créé.

Le remaniement est marqué par la création de ministères dans les quatre grandes régions naturelles du pays, la suppression des quatre ministères d'État détenus jusque-là par *les représentants des quatre* principales ethnies et par une entrée en force des civils au gouvernement (dix-neuf contre *neuf* précédemment).

Le chef de l'Etat conserve la haute main sur les secteurs de la défense, de la sécurité et de la *décentralisation, ainsi que* sur ceux du Plan, de la coopération et de l'information, dont les titulaires dépendent directement de lui en tant que ministres délégués à la présidence.

Il éloigne enfin deux ministres d'Etat qui faisaient figure de rivaux *potentiels, les capitaines Mamadou* Balde (réforme administrative) et Facine Toure (affaires étrangères et coopération), nommés ministres résidents en Haute-Guinée et en *Guinée forestière. — (AFP.)*

EN DÉPIT DE LA « SOLIDARITÉ RÉVOLUTIONNAIRE »

Le Burkina se méfie du « frère libyen »

De notre envoyé spécial

Ouagadougou. — *La nuit, dans* son palais présidentiel déserté, un homme échafaude un rêve fou : et si lui, Thomas Sankara parvenait à réconcilier le monde entier avec le « diable » Kadhafi ? Après tout, n'est-il pas l'un des rares interlocuteurs du *« frère libyen »,* et le Burkina et la Jamahiriya ne sont-elles pas des *« révolutions sœurs » ? « Pion du colonel Kadhafi » :* c'est ainsi qu'il fût longtemps qualifié. Au-delà de cette réputation dont il *se passerait bien, le* capitaine Sankara est persuadé que l'« homme de Tripoli » profite, en fait, du mur d'incompréhension, de peur, auquel il se heurte, parce qu'il ne respecte que ce qui lui résiste. Certes, il mène de par le monde une action révolutionnaire de déstabilisation, mais quel gouvernement la Libye a-t-elle vraiment réussi à renverser ?

Qui sait si le président du Burkina ne pourrait pas servir d'intermédiaire entre le « colonel » et, par exemple, le président en exercice de *l'OUA, M. Abdou Diouf — qui* aimerait bien faire le voyage de Tripoli mais qui ne sait pas trop comment s'y prendre, — ou, s'agissant du Tchad, avec la France, qui déjà une fois a repoussé avec dédain l'offre de médiation de Ouagadougou... Il suffirait peut-être que d'autres *chefs d'Etat acceptent* d'entamer un dialogue pour tenter de canaliser les dangereuses foucades du chef de la Jamahiriya libyenne.

Projets en panne

En effectuant, il y a quinze jours, une tournée dans plusieurs capitales africaines, celui-ci n'a-t-il pas manifesté la volonté de rompre son isolement ? A moins, bien sûr, qu'il ne se soit agit d'une feinte, d'une autre « croisade » pour exporter « sa » révolution. Ainsi rêve, sans doute, l'idéaliste et peut-être trop naïf capitaine Sankara...

Pourtant, *tout en affirmant leurs « points de désaccords profonds, politiques et idéologiques »* avec le colonel Kadhafi, les militaires burkinais reconnaissent après coup, c'est-à-dire à *l'issue de la visite que* le chef de l'Etat libyen (sans y être invité) leur a rendue (*le Monde* du 13 décembre), qu'ils auraient dû prendre *« quelques précautions »* pour tempérer l'éloquence révolutionnaire de leur hôte, qui a porté tort, sur le plan international, à *l'image de marque* de pays non-aligné qu'entend se donner le Burkina.

« Nous faisons souvent l'erreur de ne pas faire suffisamment attention au qu'en-dira-t-on », admettent-ils, tout en soulignant qu'il vaut mieux avoir la Libye parmi ses amis que parmi ses ennemis. Même si on souhaite ne jamais en avoir besoin, le « parapluie » libyen vaut bien quelques sacrifices, estime-t-on à Ouagadougou.

Dès lors, pourquoi ne pas faire *semblant de croire aux promesses du* colonel Kadhafi. Dans la capitale, on se gausse encore du « ciment libyen » parti de Tripoli mais jamais arrivé à destination. On se souvient *aussi du voyage effectué à Tripoli,* fin octobre 1984, par le capitaine Henri Zongo, ministre de la promotion économique, et qui a tourné court : *une heure avant la signature* d'un contrat de prêt portant *sur* 20 millions de dollars, la partie libyenne, prétextant une baisse des cours du pétrole, a fait volte-face.

> *Qui a peur du colonel Kadhafi ? Pas le capitaine Thomas Sankara, président du Burkina, qui prône l'instauration d'un dialogue avec Tripoli, tout en se méfiant de son puissant allié.*

Depuis août 1983, mis à part un prêt *de 10 millions de dollars (en* 1984), la livraison d'armes individuelles (environ cinq mille fusils d'assaut Kalachnikov et pistolets-mitrailleurs Soudaiev), celle d'une vingtaine d'automitrailleuses, les projets de coopération entre les deux pays, notamment la création d'une *« société agropastorale » et* d'une banque mixte, les projets de coopération sont restés en panne. S'agissant de la constitution de congrès et de comités populaires, les Burkinais ont décliné la proposition du colonel Kadhafi. *« Nous lui avons dit que nous avions déjà les comités de défense de la révolution »,* indique le capitaine Blaise Compaoré, le numéro deux du régime.

Une rencontre avec M. Mitterrand ?

Les autorités du Burkina n'insistent donc pas pour obtenir des aides financières. *« Nous préférons que Kadhafi n'ait pas trop d'intérêts ici,* souligne un ministre, *cela le rend plus facilement contrôlable. Aujourd'hui, une brouille avec la Libye ne nous coûterait rien sur le plan économique. »* Soucieux, malgré tout, de ne pas mettre l'accent sur une détérioration des relations entre les deux pays, les militaires laissent le Cercle d'études sur le Livre vert se livrer à du prosélytisme en faveur de la « troisième théorie universelle », sans *ignorer qu'il dis*pose d'un financement libyen et tout en surveillant étroitement ses membres.

S'agissant de l'Union soviétique, on assure, de source officielle, que le jour où le président Sankara rencontrera M. Gorbatchev, la coopération bilatérale prendra un nouvel essor. Dans la pratique, celle-ci se résume à la présence, au Burkina, de plusieurs dizaines d'enseignants soviétiques (notamment à l'*Université*) et à la livraison de petit matériel militaire (parachutes, postes de radio). Si, sur le plan idéologique, une certaine solidarité est affichée avec Tripoli, mais aussi avec Alger, Addis-Abeba et Accra, notamment pour dénoncer la tenue des sommets franco-africains, jugés comme un moyen de *« perpétuer la domination néocoloniale »,* c'est avec le seul Ghana que le Burkina entretient des *« liens privilégiés ».*

Les capitaines Sankara et Jerry Rawlings se sont rencontrés plusieurs fois, les deux armées effectuent des manœuvres communes, les accords commerciaux de troc sont nombreux et, à Ouagadougou, il est toujours fortement conseillé à la population et aux *sociétés de verser* des dons au Fonds de soutien aux rapatriés ghanéens. Pourtant, si l'admiration réciproque des deux chefs d'Etat demeure, les Burkinais ne se privent pas, en privé, de faire remarquer que la « révolution » ghanéenne a suivi un cheminement typiquement capitaliste *en acceptant,* pour prix d'un redressement de son économie, toutes les conditions posées par le Fonds monétaire international.

Brouilles périodiques

Dans les faits, les liens de coopération sont surtout étroits avec la France et... la Côte-d'Ivoire. Le capitaine Sankara sait bien que l'aide financière de l'ancienne puissance coloniale lui est indispensable. Francophile méfiant, il est à la fois attiré par la *personnalité de M. Mit*terrand et *« déçu du socialisme »,* parce qu'il estime que la politique africaine de la gauche s'est frileusement identifiée à celle des régimes de droite précédents. Les échanges épistolaires, qui n'ont jamais cessé entre les deux hommes, pourraient *d'ailleurs prochainement* déboucher sur une rencontre. Deux occasions se présentent : la Conférence internationale sur la forêt et le Sommet de la francophonie, en février prochain.

Avec le président ivoirien, M. Houphouët-Boigny, *les relations* sont d'une autre nature. Pour au moins deux raisons — l'enclavement du pays *et* la présence de deux millions de Burkinais en Côte-d'Ivoire, — le destin du Burkina est indissolublement lié à celui de son puissant voisin. Cela n'empêche pas des *brouilles* de surgir périodiquement entre les deux capitales. Les militaires burkinais sont persuadés que M. Houphouët-Boigny, à l'heure des bilans, considère comme un échec personnel le fait d'avoir laissé s'installer un régime « révolutionnaire » à Ouagadougou, et qu'il ne décou*rage pas les complots contre le capi*taine Sankara. Ce qui, curieusement, n'empêche pas beaucoup de jeunes dirigeants burkinais d'affirmer qu'ils éprouvent une sorte de respect pour le Vieux Sage de l'Afrique, personnalité marquante de l'histoire du continent.

De son côté, M. Houphouët-Boigny considère que le Burkina est une sorte d'« arrière-cour » de son pays, sur le plan tant politique *qu'économique. Le président ivoi*rien, qui a notamment alloué une somme de plus de 2 milliards de francs CFA pour la modernisation de l'aéroport de Bobo-Dioulasso, s'inquiète des liaisons dangereuses entre les militaires de Ouagadougou *et* le colonel Kadhafi, mais semble cependant admettre aujourd'hui que les Burkinais ne sont nullement prêts à brader leur souveraineté *au* profit du chef de l'Etat libyen.

L'« internationalisme progressiste », d'un côté, le réalisme économique, de l'autre, des *« mariages de raison »* avec Paris, Tripoli et Abidjan, la dénonciation de l'impérialisme mais, parallèlement, d'excellentes relations économiques avec les Etats-Unis, le Canada et l'Allemagne fédérale... *Décidément,* la voie choisie par le Burkina est étroite.

LAURENT ZECCHINI.

LES INCIDENTS FRONTALIERS AVEC LE MALI

Un litige politique et financier

La tension à la frontière entre le Mali et le Burkina semblait être retombée, lundi 23 décembre, à la suite de la décision prise par Ouagadougou de retirer les éléments armés envoyés sur place après les incidents qui ont eu lieu lors des opérations de recensement effectuées, entre le 10 et *le 20 décembre, par le Burkina* dans les villages frontaliers (*le Monde* du 24 décembre). Du côté burkinais, on affirme que les agents chargés du recensement ont rencontré des obstructions systématiques, ainsi que des tentatives, de la part de *militaires maliens, de planter leur* drapeau dans des villages situés à l'intérieur du territoire national. Le président Sankara a écrit, samedi 21 décembre, aux chefs d'Etat de *plusieurs pays africains ainsi qu'*à M. Mitterrand pour exposer cette version des faits et demander l'envoi d'observateurs chargés de constater le retrait de ses troupes. Pour leur part, les autorités de Bamako continuent d'affirmer que des villages maliens sont toujours « encerclés ».

La tension militaire entre les deux pays se double d'un conflit politique. En octobre 1983, le Burkina avait accepté de lever son veto à l'entrée du Mali dans l'UMOA (Union *monétaire ouest-africaine*), en échange (mais ce n'était pas public) de l'acceptation par le président malien, M. Moussa Traoré, de porter le différend frontalier devant la Cour internationale de La Haye. Après que celui-ci ait longtemps refusé, chaque pays a déposé un *mémoire devant la Cour de justice,* le 3 octobre dernier. Si la procédure à ce niveau suit son cours, en revanche, la procédure de conciliation bilatérale, en dépit de la médiation des présidents algérien, sénégalais et cubain, a subi de *multiples* échecs.

En outre, un différend oppose les deux capitales à propos de la CEAO (Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest). Après l'« affaire Diawara », du nom de l'ancien ministre et homme d'affaires ivoirien inculpé dans le détournement des fonds de la CEAO, pour une valeur de 6,5 milliards de francs CFA, et incarcéré à Ouagadougou depuis le 29 octobre 1984, le Malien Drissa Keïta, secrétaire général de la CEAO, a *été* expulsé par les autorités du Burkina *pour avoir critiqué le régime* de Ouagadougou. Le président Moussa Traoré refuse depuis cet incident de participer aux *sommets* de l'organisation, dont l'activité est complètement bloquée. Le président Sankara, de son côté, reste président en exercice de la CEAO, puisque seul un nouveau sommet peut permettre son remplacement, qui aurait dû intervenir en octobre dernier.

A *Ouagadougou,* on souligne que la nomination de M. Drissa Keïta avait pour but d'étouffer le « scandale Diawara ». M. Mohamed Tiekoura Diawara devrait être jugé par un tribunal populaire de la révolution (TPR) et, contrairement à la règle en vigueur dans ces juridictions, se faire assister de défenseurs. Sur ce *point,* il est évident que le « déballage » du scandale de la CEAO — peut-être voulu par Ouagadougou — risquerait de mettre en difficulté bon nombre de responsables politiques des pays membres de l'organisation.

L. Z.

PROCHE-ORIENT

Un entretien avec M. Moubarak

(Suite de la première page.)

« C'est alors que Malte a refusé de ravitailler l'appareil en carburant alors même que le commandant était prêt à tenter de repartir et à voler à basse altitude ; pendant ce temps, les pirates se renseignaient sur le temps de vol entre Malte et Damas et entre Malte et Tripoli. Si cet avion avait été ravitaillé, il n'aurait été accepté nulle part ailleurs qu'à Tripoli, car les pirates ne se seraient sentis en sécurité que là-bas.

» Mais la Libye — surtout après l'attaque du QG palestinien en Tunisie — était terrifiée à l'idée de donner l'impression qu'elle était derrière ce détournement. Je pense que si l'avion avait atterri en Libye, Kadhafi l'aurait fait exploser avec, à l'intérieur, les passagers et les terroristes, juste pour ne pas être impliqué. C'est alors qu'on nous aurait accusés. Pourquoi, nous aurait-on demandé, avoir envoyé vos commandos à Malte, n'avoir rien fait, avoir laissé repartir l'avion pour Tripoli ? Et si l'avion était resté à Malte alors que les terroristes continuaient à tuer des passagers, on nous aurait condamnés pour notre indécision, notre manque de courage... »

« Nous avons pitié du peuple libyen »

Le président Moubarak, on le voit, revendique la responsabilité de ce qui s'est passé à Malte. A-t-il personnellement donné le feu vert pour l'assaut ? Est-ce son ministre de la défense, le maréchal Abou Ghazala, qui a donné l'ordre ? *« La décision,* dit-il, *devait être prise sur le terrain, par le général qui commandait les forces spéciales ; lui seul connaissait la situation véritable. Nous lui avions donné les pleins pouvoirs. »* Invoquant la fatalité, Hosni Moubarak ajoute : *« Vous savez, lorsque nos soldats ont enfoncé la porte principale de l'avion, il a explosé. L'un d'entre eux a même eu les jambes presque sectionnées. »*

Mais pourquoi, si la responsabilité libyenne ne fait aucun doute pour lui, s'être déclaré prêt, récemment, à recevoir le colonel Kadhafi ?

« La question m'a été posée par un journaliste arabe. Alors j'ai répondu oui. Ce ne serait pas difficile à expliquer au peuple égyptien, car il connaît bien la situation, mais c'est vrai que ce serait plus difficile à le faire pour d'autres pays. Mais je savais de toute façon qu'il ne viendrait jamais ici... »

Est-ce la tension avec la Libye qui explique le rapprochement intervenu depuis quelques mois avec l'Algérie ?

« Ce rapprochement n'a rien à voir avec la Libye. Je n'accorde pas l'importance que le monde croit que j'accorde à la Libye. Le colonel Kadhafi a des comportements bizarres ; il maltraite son peuple. Nous avons pitié du peuple libyen mais nous ne demandons que des relations de bon voisinage. »

Cette *« pitié »* pourrait-elle aller jusqu'à favoriser un changement de régime en Libye par la force ?

« Le seul moyen de libérer la Libye de Kadhafi passe par le peuple libyen. Les opérations militaires ne font pas partie de mes réflexions. Mais si Kadhafi viole la souveraineté égyptienne, la riposte sera violente. Il me donnera l'occasion que je cherche. Je souhaite qu'il ne se méprenne pas, car Kadhafi ne connaît pas les conséquences d'une guerre pour un peuple ; nous, si. »



SZLAKMANN

La situation au Soudan en général, l'influence qu'y exerce le colonel Kadhafi en particulier, inquiètent-elles Le Caire ?

« Pas tellement ; la situation au Soudan n'est pas critique et on donne trop d'influence à Kadhafi dans ce pays. De toute façon, cela concerne le Soudan, même s'il est exact que l'Egypte a beaucoup d'intérêts au Soudan et entretient avec Khartoum des relations multiples. »

Une extradition de l'ancien président Nemeiry, réfugié au Caire, est-elle envisagée ?

« Impossible. D'après notre Constitution, je n'en ai pas le droit. Nous avons ici deux mille cent réfugiés politiques et cent trois d'entre eux sont chefs d'Etat, rois et princes. Nemeiry est le cent troisième. Je n'ai jamais livré un seul de ces réfugiés. Cela dit, Nemeiry n'est pas autorisé à avoir des activités politiques. »

Le président Moubarak est moins prolixe pour évoquer le conflit qui l'a opposé aux Etats-Unis lors de la crise de l'*Achille-Lauro*. Au demeurant, *« c'est tout à fait normal qu'il y ait des différends, même entre Etats très proches qui entretiennent des relations amicales. Il arrive même qu'on se dispute entre frères, et on n'en reste pas moins frères. Avec les Etats-Unis, on peut toujours discuter d'un désaccord et trouver la solution appropriée. Cette étape a été franchie et il n'y a plus de problème entre nous-même si une certaine presse a tenté d'exacerber nos relations.*

» Je continue cependant à prétendre qu'on aurait mieux fait de tester la crédibilité d'Arafat en lui livrant les pirates. On aurait bien vu alors s'il les jugeait ou non. S'il les condamnait ou non. Et on aurait alors su si on peut lui faire confiance. »

« Je n'ai pas à livrer tous mes secrets

Mais pourquoi avoir prétendu pendant vingt-quatre heures que les pirates avaient quitté l'Egypte alors qu'ils y étaient toujours ?

« Nous avions d'abord pris toutes les mesures nécessaires pour que les pirates partent vers un autre Etat que je ne nommerai pas. Ce n'est dans l'intérêt d'aucun chef d'Etat de dire à l'avance tout ce qu'il a l'intention de faire. De montrer toutes ses cartes. Mais c'est vrai qu'ils étaient sur le point de quitter l'Egypte — ils avaient déjà quitté Le Caire en voiture — lorsque nous avons appris qu'il y avait eu meurtre à bord du paquebot et lorsque Arafat s'est déclaré prêt à les juger. Alors, je les ai retenus pour donner la possibilité à Arafat soit d'augmenter sa crédibilité, soit de la perdre. Mais je n'avais pas à raconter tout cela. Je n'ai pas à livrer tous mes secrets. »

Hosni Moubarak explique ensuite en ces termes son soutien critique à l'OLP : *« La majorité des Palestiniens soutient Arafat. Je ne peux pas l'ignorer et soutenir la minorité. Si on fait ça, on devra faire face à d'énormes problèmes avec la majorité ; des détournements, des actes de terrorisme ; elle y est prête. Cela dit, nous devons exercer des pressions sur la majorité, la persuader de reconnaître les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, car elles doivent être à la base de la réunion d'une conférence internationale. Nous ne pouvons pas faire plus que cela, et nous le faisons de notre mieux. Mais c'est la dernière chance. Si nous ne trouvons pas la bonne formule pour organiser cette conférence internationale, je ne vois plus de solution. »*

Mais cela ne fait-il pas des années que l'on attend de Yasser Arafat la reconnaissance des résolutions 242 et 338 ?

« Que voulez-vous ? s'exclame le raïs. *Qu'on se jette à la mer ? Nous faisons tous les efforts possibles. Si nous échouons, si le roi Hussein échoue (nous ne perdons pas de vue l'accord jordano-palestinien qui est très important), ce sera très difficile d'aller de l'avant. »*

Le président abordera-t-il cette question lors de son voyage en France et à Strasbourg, du 27 au 29 janvier ?

« Oui, car j'étudie toujours ce problème avec le président Mitterrand. D'ici au 27 janvier, il faut bien qu'il se passe quelque chose de la part des Palestiniens. Sinon, tant pis pour eux ».

Un peu avant, le président égyptien avait paru agacé à l'évocation des différences d'interprétation données de source égyptienne et de source palestinienne à la déclaration du Caire publiée le 7 novembre dernier et par laquelle Yasser Arafat renonce au terrorisme en dehors des territoires occupés par Israël. Certains dirigeants palestiniens ont laissé entendre, en effet, que ce texte n'implique pas la renonciation au terrorisme sur le territoire d'Israël. *« C'est une bonne déclaration,* commente M. Moubarak, *en ce sens qu'elle met les Palestiniens en face de leur responsabilité qui est d'abandonner le terrorisme. C'est une déclaration palestinienne, et nous n'avons pas à nous ingérer dans cette affaire. Mais nous, nous sommes contre tout terrorisme ; il faut résoudre le problème d'une manière pacifique. Les Palestiniens peuvent interpréter leur déclaration comme ils veulent : nous considérons le terrorisme comme un tout et nous sommes contre. »*

« Les Israéliens savent ce qu'est une cour martiale »

A propos de terrorisme, où en est l'affaire du soldat *« fou »* du Sinaï qui a porté un coup d'arrêt au tourisme israélien en Egypte (environ 40 000 personnes par an) ?

« C'est vraiment un incident déplorable. Nous avons déféré le coupable devant une cour martiale et les Israéliens savent ce que veut dire une cour martiale. Israël nous a demandé un rapport sur toute l'affaire, mais comment le faire et respecter l'indépendance de la magistrature. Il faut attendre le verdict (4). *Je tiens beaucoup à éviter que les Israéliens nous tapent dessus et que nous leur tapions dessus. Nous désapprouvons toujours de telles actions irresponsables. Un être humain a fait une erreur ; il doit être sanctionné. »*

Mais comment expliquer un tel acte? Est-ce vraiment celui d'un fou ou celui d'un intégriste?

« Comme ce soldat est resté longtemps seul dans le désert, il peut avoir eu une crise d'hystérie ; seul avec quelques autres soldats dans le désert, vous pouvez devenir nerveux, déprimé, irresponsable. C'est psychologique. Mais si nous n'avions voulu rien faire, nous l'aurions envoyé dans un asile psychiatrique, et on l'aurait déclaré fou sans le juger. »

En dépit des difficultés, le président Moubarak se veut optimiste sur l'avenir des relations israélo-égyptiennes. *« La dernière session des négociations sur l'enclave de Taba, a été bonne,* dit-il. *Nous avons fait certains progrès et j'espère que nous pourrons conclure quelque chose. »*

Le temps presse, reconnaît-il, mais une délégation israélienne ne doit-elle pas se rendre au Caire cette semaine pour tenter de conclure un accord sur la normalisation des relations, un accord qui « dépasse » le cas de Taba ? Si tel était le cas, se poserait de nouveau le problème d'une rencontre Moubarak-Pérès, mais il est trop tôt encore pour que le président égyptien évoque cette possibilité. Il n'a en revanche que des paroles aimables pour le premier ministre israélien, *« une personnalité que je respecte, souple, qui voudrait réellement trouver une solution, avec laquelle on peut coopérer pour donner une impulsion au processus de paix ».* Il ne peut en dire autant des membres du Likoud, *« qui compliquent tout ».*

JACQUES AMALRIC.

(4) De bonne source, on indique que le verdict sera rendu le 28 décembre.

« L'intégrisme ? Ce n'est pas un danger »

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Comme en politique étrangère, les sujets de préoccupation ne manquent pas au président Moubarak en politique intérieure : intégrisme, difficultés économiques, un certain malaise politique aussi.

Mais peut-être a-t-on déjà trop parlé du problème fondamentaliste à M. Hosni Moubarak ? *« Les intégristes,* dit-il, *existent partout dans le monde. Pourquoi parle-t-on toujours des nôtres en Occident ? »* Pourquoi ? Mais tout simplement parce que le président Moubarak avait lui-même dénoncé le 28 juin dernier les partisans de l'instauration de la charia (la législation islamique) et que quelques jours plus tard le gouvernement avait jugé bon — entre autres mesures « laïques » — de placer toutes les mosquées sous son contrôle...

« Je songeais plutôt à prévenir qu'à guérir, esquive le président. *Sans doute y a-t-il moins d'intégristes en Egypte qu'ailleurs. D'ailleurs, par l'intermédiaire des médias, nous donnons les interprétations correctes des principes de l'islam, qui n'est pas religion d'intolérance, mais au contraire religion de tolérance et d'amour. Toute cette affaire n'est pas un danger. »*

La réalité de la crise économique n'est pas niée en revanche, même si le marasme touristique — évident à fréquenter les grands hôtels du Caire — est minimisé. Le président reconnaît bien volontiers que les ressources de l'Egypte baissent sur tous les fronts : revenus pétroliers, revenus du canal de Suez, rentrée de devises dues aux millions de travailleurs égyptiens à l'étranger, dont les retours au pays commencent à se chiffrer en centaines de mille.

« Aucun changement radical et rapide de politique n'est possible ici, explique M. Hosni Moubarak. *Nous faisons partie du tiers-monde ; le peuple a pris l'habitude de croire que c'est le gouvernement qui fait tout, et il attend tout du gouvernement. C'est cette mentalité qu'il faut changer, et cela prend du temps. C'est pourquoi nous encourageons le secteur privé et lui donnons tout l'appui possible. Notre objectif principal, c'est de donner une impulsion à la production aussi bien privée que publique. »* Pas étonnant, dans ces conditions, que la presse agite depuis quelque temps plusieurs « cocotiers nassériens » comme l'obligation pour le gouvernement de fournir un emploi à tous les diplômés de l'enseignement supérieur et parle avec insistance du problème démographique, qui reste le problème numéro un du pays.

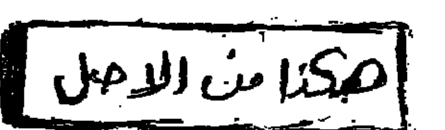
« Très étrange question »

Mais comment quitter Hosni Moubarak sans lui parler — et le faire parler — de son ministre de la défense, Abou Ghazala, que les meilleurs observateurs considèrent comme le véritable numéro deux du régime ? Contrairement à ses prédécesseurs, le raïs, en effet, n'a pas nommé de vice-président, comme l'y autorise la Constitution. Pourquoi ? *« Rien ne m'y contraint. Quand j'en trouverai un, je le ferai et j'en serai très heureux. Mais, vous savez, il faut tant de qualifications ! Ça demande du temps »,* répond, bonasse et rusé à la fois, M. Moubarak.

Mais quelles sont donc ses relations avec ce ministre de la défense qu'on dit à la fois proche des Etats-Unis (où il a été attaché militaire pendant plusieurs années, donc intermédiaire indispensable pour la plupart des achats d'armements effectués là-bas) et proche des intégristes ? *« Très étrange question »,* observe M. Hosni Moubarak, qui est tout sauf dupe. *C'est un ministre. Je l'ai nommé. Si je n'avais pas confiance en lui, il quitterait le cabinet sur-le-champ. Il suffit d'une signature. Tout cela relève de la rumeur ; je la connais ; elle court dans les milieux de l'opposition ; elle est relayée par l'étranger. Moi, je ne cours pas après les rumeurs ; j'ai mes idées ; je connais très bien mes ministres et je n'ai pas besoin des informations de la presse, qui est souvent biaisée. »*

Comme par hasard, l'entretien se termine par un éloge de la démocratie et de la stabilité politique. M. Hosni Moubarak n'a pas à se forcer pour être convaincant. L'Egypte, sous sa houlette, est un pays beaucoup plus libre que sous celle de Sadate. Ne parlons pas de celle de Nasser, où c'est en cachette qu'on écoutait les radios étrangères. Reste à savoir si les Egyptiens, qui sont revenus de tout sauf peut-être du mythe du chef, s'en souviennent encore.

J. A.



PROCHE-ORIENT

Israël

Nouveaux indices de rapprochement avec les pays de l'Est

De nouveaux indices, encore modestes, sont venus confirmer, ces derniers jours, le début d'un certain dégel dans les relations entre Israël et les pays de l'Est. La radio israélienne a ainsi annoncé, le lundi 23 décembre, que des représentants des compagnies aériennes de Pologne et de Yougoslavie étaient récemment arrivés en Israël pour négocier la reprise du trafic entre Varsovie, Belgrade et Tel-Aviv. La rupture des relations diplomatiques entre le bloc de l'Est et Israël en 1967 avait fait avorter plusieurs projets d'accord de liaison aérienne alors en discussion.

En outre, une importante délégation de responsables de compagnies théâtrales israéliennes a été invitée à assister du 25 décembre au 5 janvier, à Moscou, Leningrad et Kiev, au Festival du théâtre soviétique.

Enfin, à en croire le *Jerusalem Post*, les deux grands rabbins d'Israël, MM. Abraham Shapiro (ashkénaze) et Mordekhai Eliahou (séfarade), ont entamé des démarches pour se faire inviter en URSS.

Alors que les spéculations vont bon train sur une éventuelle reprise de l'émigration juive soviétique, ces informations semblent confirmer le « réchauffement » entre Israël et les pays socialistes. L'un d'entre eux, la Pologne, doit d'ailleurs échanger prochainement des « représentants » avec l'Etat hébreu.

BIBLIOGRAPHIE

« LE TROISIÈME TEMPLE » D'ISRAËL DE DIDIER EPELBAUM

Les « revers de l'utopie »

De notre correspondant

Jérusalem. — Depuis bientôt quarante ans, Israël vit l'utopie conçue par Herzl et quelques autres *« rêveurs d'Etat »*. En s'engouffrant dans l'histoire, le songe sioniste s'est inévitablement flétri. Ce *« messianisme profane »* a enfanté un petit pays complexe et passionné qui semble sans cesse rendre des comptes à ses mythes originels. En confrontant l'idéal des fondateurs et la dure réalité d'aujourd'hui, le journaliste israélien Didier Epelbaum, correspondant d'Antenne 2 à Jérusalem, examine avec finesse les grands défis de l'Etat juif. Son *Troisième Temple* est un livre-clé sur l'Israël contemporain.

Le sionisme ? Ses inventeurs y voyaient une révolte contre le judaïsme des ghettos. Maintenant que le nationalisme religieux triomphe sur la terre du « Grand Israël », tous les rabbins — ou presque — sont sionistes. Au nom d'une *« transcendance musclée »*, les rêves deviennent croisades. La légitimité morale du mouvement national juif nourrit la bonne conscience des adeptes du Bloc de la foi, hérauts d'un *« messianisme vitaminé »*, indifférents à la blessure palestinienne. Là où les deux peuples sont trop proches, comme à Hébron, berceau des communs ancêtres, le sionisme engendre la haine. Et pourtant, note Didier Epelbaum, la *« dynamique sociale »* juive, en faisant éclater les vieilles structures, a peut-être épargné une révolution aux Palestiniens.

Le socialisme ? Il s'est dévalué en enfilant les *« habits douteux du travaillisme »*. Le puissant mouvement syndical qui tint le jeune Etat par la main et *« lui fit son trousseau »* a sécrété une lourde bureaucratie sous le masque trompeur d'un faux égalitarisme. Seuls les vétérans du kibboutz, visage ridé et regard serein, peuvent prétendre avoir accompli l'antique loi sociale du judaïsme. La fusion manquée entre ashkenazes et sépharades restera sans doute le plus grand échec du projet sioniste. Le *« mélange des exils »* a mal pris, et les mariages mixtes, en nombre croissant, traversent rarement les classes sociales. La phobie du *« levantinisme »* provoqua en retour une *« inversion de la haine »* aux dépens des socialistes, représentants attitrés du « bel Israël ». Et aujourd'hui, les Ethiopiens, derniers arrivés, qui souvent sacrifièrent leur vie à leur foi, passent pour des *« juifs douteux »* aux yeux de certains rabbins obtus.

Observateur lucide mais chaleureux, Didier Epelbaum — dont les formules font mouche — ne désespère pas des *« revers de l'utopie »*. Il déplore *« la surchauffe des médias »* dès qu'Israël est en cause, et la renaissance périodique du *« spectacle antisémite »*. Mais il plaide pour un *« pacifisme réaliste »*, et souhaite qu'Israël sache donner aux Palestiniens ce qu'aucun régime arabe ne leur a accordé : le goût de la démocratie. Comme toute utopie, le sionisme — et c'est son grand mérite — oblige à agir *« sous la fascination de l'impossible »*. En attendant de reconstruire un jour le « Troisième Temple ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

★ *Le Troisième Temple (Israël, de l'utopie à l'histoire)*, de Didier Epelbaum, Hachette Documents, 176 pages, 75 F.

LE SORT DES OTAGES FRANÇAIS AU LIBAN

Les ravisseurs exigeraient la libération des auteurs de l'attentat contre M. Chapour Baktiar en 1980

Le docteur Reza Raad, qui tente une mission de médiation dans l'affaire des otages français du Liban, a indiqué lundi 23 décembre qu'il était maintenant en possession des *« demandes précises »* des ravisseurs. *« Ma mission est maintenant terminée*, a-t-il expliqué à Beyrouth peu avant son départ pour Paris. *J'apporte au gouvernement français les demandes précises des ravisseurs, la décision lui revient désormais. »*

Le médecin, qui est d'origine libanaise et a effectué cette mission accompagné d'un diplomate français, M. Pierre Blouin, a assuré qu'il avait rencontré les ravisseurs et que leurs conditions concernaient les quatre otages *« en bloc »* : les diplomates Marcel Fontaine et Marcel Carton, enlevés le 22 mars dernier, le chercheur Michel Seurat et le journaliste Jean-Paul Kauffmann, détenus depuis le 22 mai. M. Raad n'a fourni aucune précision sur les revendications des ravisseurs, mais ils réclameraient la libération des membres du commando qui tenta d'assassiner l'ancien premier ministre iranien Chapour Baktiar à Paris en juillet 1980.

D'autre part, à l'initiative de M. Rossinot, président du parti radical, des personnalités appartenant à tous les partis politiques français ont lancé un appel aux ravisseurs pour qu'ils libèrent les otages avant la fin de l'année.

Par ailleurs, à Beyrouth, un groupe extrémiste musulman, l'Organisation des déshérités, a affirmé, lundi, avoir tué un des juifs libanais détenu depuis plusieurs mois en otage, en représailles d'un récent bombardement contre des villages chiites dans le sud du Liban par des miliciens soutenus par Israël.

Enfin, le président Gemayel a reçu lundi une délégation française comprenant vingt-neuf députés et maires, venus *« témoigner de leur amitié envers un Liban uni où chacun respecte l'autre »*, selon l'un de ses membres, l'ancien ministre Jean-François Deniau. — *(AFP, AP.)*

EUROPE

RFA

Nelson Mandela, Rudolf Hess même combat ?

Il est de tradition que le président de la République fédérale d'Allemagne s'adresse à ses concitoyens à l'occasion de Noël. La circonstance se prête à l'exercice du magistère moral, principal rôle que confère la Constitution de la RFA à son premier citoyen.

Elu — sans concurrent — à ce poste en mai 1984, M. Richard von Weizsäcker, chrétien-démocrate, a plus qu'honorablement assumé sa fonction, prenant même le risque de se démarquer de ses amis politiques en émettant des réserves sur la visite conjointe du chancelier Kohl et du président Reagan au cimetière militaire de Bitburg. Aujourd'hui, Richard von Weizsäcker aborde, dans son message de Noël, une question délicate : celle du maintien en détention de Rudolf Hess, quatre-vingt-douze ans, le dernier des condamnés du procès de Nuremberg, maintenant seul occupant de la prison de Spandau.

Incarcéré depuis maintenant plus de quarante-quatre ans, Rudolf Hess ne demeure, en effet, en prison que par la volonté des Soviétiques, les Occidentaux étant favorables à son élargissement. C'est donc en premier lieu à l'Union soviétique que le président fédéral s'adresse pour le cas Hess, citant même un proverbe russe selon lequel *« la clémence est le support du droit »*. Mais pourquoi fallait-il que M. von Weizsäcker évoquât le cas du prisonnier de Spandau dans le discours même où il lançait un appel pour la libération du dirigeant noir sud-africain Nelson Mandela et la cessation de l'exil imposé à l'académicien soviétique Andreï Sakharov ?

Cet amalgame est pour le moins malhabile. Les seuls à avoir fait, jusqu'à ce jour, le rapprochement entre Rudolf Hess et Nelson Mandela sont les gouvernants blancs de Pretoria, pour justifier le maintien de ce dernier dans son pénitencier. En poursuivant ce parallélisme, le président allemand contribue à alimenter cette perversion qui consiste à ranger dans le chapitre « défense des droits de l'homme » tout et n'importe quoi.

Il n'est pas inconvenant que l'Allemagne intervienne aujourd'hui solennellement pour demander à la communauté internationale de faire acte de clémence envers un vieillard criminel. Il est, en revanche, choquant que le plus haut personnage de la RFA se laisse aller, en la matière, à des juxtapositions gênantes pour ceux-là mêmes qu'il veut défendre.

LUC ROSENZWEIG.

Espagne

Regain de tension au Pays basque après l'assassinat d'un général en retraite

De notre correspondant

Madrid. — Le feu qui couvait au Pays basque et en Navarre depuis le 26 novembre, jour de la disparition du nationaliste basque Mikel Zabaltza, s'est allumé subitement lundi à Pampelune. Une semaine après la découverte du corps du jeune Basque dans la Bidassoa, un général de la garde civile à la retraite, le général Juan Atares Pena, a été tué lundi 23 décembre, dans la capitale navarraise, de deux balles dans la tête. Un homme et une femme ont ouvert le feu sur lui, pratiquement à bout portant, tuant l'ancien militaire sur le coup. Les agresseurs, qui ont immédiatement pris la fuite en voiture, ont laissé derrière eux une signature connue : des douilles de calibre 9 mm parabellum, arme habituellement utilisée par les Basques de l'ETA-militaire.

Cinquante et unième militaire de haut rang à être victime du terrorisme depuis l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco le 20 décembre 1973, le général Atares, soixante-sept ans, faisait partie des militaires peu sensibles aux charmes de la transition démocratique ouverte par la mort du général Franco. Il s'était notamment fait remarquer en novembre 1978 par un vif incident qui l'opposa au vice-président du gouvernement et ministre de la défense de l'époque, le lieutenant-général Guttierrez Mellado. Au cours d'une réunion d'officiers supérieurs à Carthagène, le général Attares, alors chef de la troisième région de la garde civile, avait quitté la salle sous les applaudissements d'une partie de l'assistance. Revenant sur ses pas, il avait apostrophé le vice-président en le traitant de *« menteur »* et de *« traître »*. Quelques jours plus tard, général Atares était arrêté sur ordre du vice-président.

Lors d'un conseil militaire en mai de l'année suivante, il fut absous du délit d'injure à supérieur, mais cependant condamné à six mois d'arrêt. La peine fut confirmée par le capitaine de la III[e] région militaire de Valence, Jaime Milan del Bosch, l'un des principaux auteurs de la tentative de putsch du 23 février 1981.

Deux ans après cette tentative, le général Atares faisait publier en août 1983 une lettre dans le journal d'extrême droite *El Alcazar*, dans laquelle il ne réclamait rien moins que la relaxe et l'élargissement des putschistes. En exprimant sa sympathie aux militaires emprisonnés, le général dénonçait les *« gouvernements faibles et déloyaux »* en place depuis le début de la transition démocratique.

L'attentat de lundi aura en tout cas confirmé les craintes de ceux qui prévoyaient un durcissement basque à la suite de l'« affaire Zabaltza ». La victime choisie est à cet égard symbolique : le général Atares avait notamment dirigé la V[e] région militaire de la garde civile à Logrono, qui couvrait le Pays basque. Considérée par les indépendantistes basques comme une force d'occupation militaire, la garde civile a payé un lourd tribut au Pays basque et en Navarre : plus de cent soixante morts depuis 1968.

(Intérim.)

DIPLOMATIE

Washington continuera de respecter les accords SALT

Commentant le rapport déposé par la Maison Blanche au Congrès américain sur les violations des accords de désarmement reprochées à l'URSS (*le Monde* du 24 décembre), M. Speakes, porte-parole de M. Reagan, a indiqué, lundi 23 décembre, que la position des Etats-Unis sur les accords SALT n'a pas changé : *« Nous avons indiqué*, a-t-il dit, *que nous vivrons avec les accords SALT 2 et ne les violerons pas ; tant que nous n'aurons pas dit autre chose, cette politique reste la même. »*

M. Speakes a ajouté toutefois que le président Reagan étudiait les recommandations que son ministre de la défense, M. Weinberger, lui a faites à ce sujet. Les Etats-Unis devront notamment décider en mars prochain, au moment des premiers essais à la mer du nouveau sous-marin *Nevada*, porteur de missiles Trident, s'ils dépassent les limites fixées par les accords de 1979 ou s'ils s'y conforment en démantelant deux anciens sous-marins de type *Poséidon*.

A Bruxelles, d'autre part, M. de Donnea, ministre belge de la défense, a déclaré lundi au quotidien *le Soir* que son gouvernement n'envisage pas de signer un accord-cadre avec les Etats-Unis sur l'initiative américaine de défense stratégique (IDS), du type de celui qu'a signé au début de décembre la Grande-Bretagne, mais que les industries européennes *« ne peuvent se tenir à l'écart »* de ce projet : *« Les firmes belges sont assez grandes pour se débrouiller toutes seules*, a-t-il dit, *l'important étant de ne pas permettre le découplage avec les Etats-Unis et de ne pas laisser l'Europe démunie. »* Il a aussi affirmé que *« le budget de défense de la Belgique n'est pas suffisant pour lui permettre de remplir tous ses devoirs vis-à-vis de l'OTAN »*. — *(AFP, AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

IRAN

Mgr Etchegaray émissaire du pape à Téhéran

Mgr Roger Etchegaray, président de la commission pontificale Justice et paix, est arrivé lundi 23 décembre à Téhéran, où il devrait remettre *« en main propre »* un message du pape au président iranien, l'hodjatoleslam Ali Khamanei. L'ancien archevêque de Marseille a souligné qu'il s'agissait d'une mission *« purement spirituelle »* et qu'il devait, notamment, dire une messe jeudi prochain dans un camp de prisonniers irakiens. Cette mission pourrait cependant avoir aussi un caractère de rééquilibrage diplomatique, Mgr Etchegaray devant se rendre prochainement en Irak. Ce séjour marque d'autre part une évolution dans les relations plutôt tièdes qu'entretenaient jusqu'à présent le Vatican et la République islamique d'Iran. Les rapports avec le Saint-Siège avaient même traversé une période difficile à l'avènement du nouveau régime iranien, lorsque l'imam Khomeiny avait prononcé, en 1980, un discours très dur à l'égard du pape, se demandant si ce dernier *« écoutait le cri des opprimés ou la voix des oppresseurs »*. — (AFP.)

POLOGNE

Trois dissidents en exil sont déchus de leur nationalité

Varsovie. — L'ancien ambassadeur de Pologne aux Etats-Unis, le chef de la mission diplomatique polonaise au Japon et le chef de la section polonaise de Radio Free Europe, condamnés à mort par contumace pour haute trahison, ont tous trois été déchus de leur nationalité par les autorités de Varsovie, a annoncé l'agence PAP, le lundi 23 décembre. L'ancien ambassadeur de Pologne aux Etats-Unis, M. Romuald Spasowski, et le chef de la mission diplomatique à Tokyo, M. Zdzislaw Rurarz, étaient passés à l'Ouest après l'imposition de la loi martiale dans leur pays le 13 décembre 1981. Ils vivent tous deux aux Etats-Unis. Le chef de la section polonaise de Radio Free Europe, M. Zdzislaw Najder, écrivain et ancien professeur d'université, vit à Munich, où il avait fui quelques jours avant l'imposition de la loi martiale. — *(AP, AFP.)*

RDA

Plus de transit sans visas pour les réfugiés

La RDA s'est engagée envers les autorités suédoises et danoises à ne plus autoriser le transit sur son territoire de demandeurs d'asile en provenance de certains pays du Moyen-Orient et d'Asie non munis de visas d'entrée dans ces deux pays. La Suède et le Danemark se plaignent depuis plusieurs mois de l'afflux de demandeurs d'asile, arrivant par des vols de la compagnie aérienne est-allemande Interflug à Berlin-Est, auxquels la RDA accorde des visas de transit et qui empruntent ensuite la liaison par ferry Sassnitz-Trelleborg pour la Suède ou se rendent en train au Danemark. La RDA refusera désormais le transit sur son territoire aux demandeurs d'asile non munis de visas d'entrée en Suède et au Danemark en provenance des pays suivants : Sri-Lanka, Bangladesh, Inde, Irak, Iran, Jordanie, Syrie, Liban, Turquie. En juillet dernier, la RDA avait conclu un accord de même nature avec la République fédérale qui visait uniquement les réfugiés du Sri-Lanka.

SRI-LANKA

Rafles monstres

Colombo. — Plus d'un demi-millier de personnes ont été appréhendées en deux rafles, le week-end dernier, dans l'est du Sri-Lanka par les forces de sécurité qui désirent procéder à des interrogatoires sur les activités des séparatistes tamouls, ont annoncé, lundi 23 décembre, des habitants de la région. Samedi, 210 personnes ont été arrêtées à Batticaloa, capitale de la province de l'est. Trois cents autres ont été appréhendées dimanche dans la ville d'Akkaraipattu. Selon les habitants, la deuxième opération a duré plusieurs heures et a touché essentiellement des Tamouls.

Sur les 210 personnes interpellées samedi, 192 ont été relâchées après interrogatoire, ont déclaré des responsables des services de sécurité. Par ailleurs, au moins une dizaine de séparatistes tamouls ont été tués par les forces de sécurité lors d'opérations menées la semaine dernière dans la péninsule septentrionale de Jaffna. Au nombre des séparatistes tués, figure un chef local des Tigres de la libération de l'Eelam tamoul (LTTE), a indiqué le général Cyril Ranatunge, chef du commandement des opérations conjointes antiguérilla. — *(AFP.)*

URSS

M. Gorbatchev a reçu le vice-premier ministre chinois

Moscou. — M. Mikhaïl Gorbatchev a reçu, lundi 23 décembre au Kremlin, le vice-premier ministre chinois, M. Li Peng, qui effectue une « courte visite » à Moscou, a annoncé l'agence Tass. A cette occasion, indique l'agence, M. Gorbatchev a *« réaffirmé le désir sincère de la partie soviétique d'améliorer sérieusement ses relations avec la République populaire de Chine »*.

La visite à Moscou de M. Li Peng, qui vient de se rendre en Tchécoslovaquie et en Bulgarie, n'avait pas été annoncée officiellement. Elle intervient après le séjour à Pékin du vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Mikhaïl Kapitsa, au début du mois. — *(AFP.)*

politique

LA FIN DE LA LÉGISLATURE

Freinage de la décentralisation culturelle aménagements de la décentralisation de l'action sanitaire et sociale

Parmi les neuf textes adoptés définitivement lors de la session extraordinaire du Parlement le dimanche 22 décembre, trois peuvent être qualifiés de projets fourre-tout : l'un aménage la délicate législation sur la décentralisation, votée depuis le début de la législature ; le deuxième modifie quelques points de la complexe législation sociale ; le dernier tire les conséquences du transfert de compétences de l'Etat aux départements pour l'action sanitaire et sociale.

● **Décentralisation.** — La complexité de la législation applicable aux collectivités locales, conséquence notamment de la décentralisation, a amené le gouvernement, en fin de législature, à faire adopter un texte qui modifie certaines dispositions législatives difficilement applicables, et réduit la portée de la décentralisation culturelle.

Ce texte reporte d'un an le transfert des compétences dans le domaine de la justice. Il donne un an de plus pour mettre au point les conventions de transferts de certains services de l'Etat aux collectivités locales ; il réduit aussi leur liberté d'action dès que sont en cause des ouvrages ou des installations intéressant la défense nationale. Mais, à la demande de la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe a accepté que le préfet ne puisse pas seul s'opposer à de tels actes des communes, départements ou régions, mais simplement saisir, selon une procédure accélérée, le Conseil d'Etat.

L'Assemblée a aussi rendu plus contraignante la nouvelle procédure qui simplifie le paiement d'intérêts moratoires par une collectivité territoriale lorsqu'elle tarde trop à payer ce qu'elle doit à un de ses fournisseurs, afin que celui-ci soit mieux assuré de percevoir ce qui lui revient.

Ce projet modifie sensiblement les règles de décentralisation culturelle, pour freiner la diminution du rôle de l'Etat. D'abord, il reporte de quatre ans le transfert de la charge des équipements, des bibliothèques centrales de prêt aux départements, le temps que l'Etat achève un programme de réalisations. De même, le transfert des crédits pour les bibliothèques municipales se fera par le biais d'un concours particulier de la dotation globale de décentralisation, afin que l'Etat soit assuré de leur affectation. Les crédits nationaux consacrés aux musées de province, eux, resteront définitivement sous la responsabilité de l'Etat, contrairement à ce qui était prévu, afin de lui permettre de continuer une action importante en ce domaine. En revanche, l'Assemblée a tenu à ce que les transferts de crédits consacrés aux archives aient bien lieu, contrairement à ce qu'avait prévu le gouvernement.

REFAIRE LES ASCENSEURS

Les ascenseurs à paroi lisse ont été responsables de soixante-trois accidents, dont dix-neuf mortels, entre 1980 et 1983, a calculé M. René Rouquet, député socialiste du Val-de-Marne. Aussi, il avait déposé une proposition de loi rendant obligatoire la pose dans ce type d'ascenseur de portes de cabine intérieures. Le gouvernement ne l'a jamais inscrit à l'ordre du jour, craignant le coût, notamment pour les organismes de logements sociaux, de l'installation de cette sécurité.

Têtu, M. Rouquet a réussi, avec l'appui du groupe socialiste, à faire ajouter cette obligation dans le projet de loi sur les simplifications en matière d'urbanisme, définitivement adopté le vendredi 20 décembre. Tous les ascenseurs devront donc être munis de portes intérieures avant le 1er janvier 1990.

Ce texte réduit aussi très légèrement les monopoles locaux des pompes funèbres. Les familles des défunts pourront choisir entre le service de la commune de résidence, celui de la commune d'inhumation et celui de la commune de mise en bière. A la suite de demandes de M. Michel Suchod (PS, Dordogne) et du Sénat, le gouvernement a accepté que soit précisé dans la loi que *« les entreprises de pompes funèbres, qui participent au service des pompes funèbres, sont agréées selon des modalités prévues par décret en Conseil d'Etat »*. Mais ces nouvelles dispositions funéraires n'entreront en vigueur qu'au 1er janvier 1987.

● ***Répartition des frais de scolarité entre les communes.*** — La répartition des frais de scolarité entre les communes où habitent les enfants et celles où ils vont à l'école a toujours posé des problèmes. Tant et si bien que les dispositions fixées par une loi de juillet 1983 n'ont pu entrer en application à la rentrée de 1985 comme prévu. Le gouvernement en a proposé de nouvelles, mais le Sénat a cherché à privilégier l'intérêt des communes-centres au détriment de celles de la périphérie, et a limité — encore plus que le gouvernement — la possibilité pour les familles d'inscrire leurs enfants dans l'école d'une autre commune que celle où ils habitent.

Finalement, l'Assemblée a décidé que, même sans l'accord du maire de leur commune, les parents pourraient scolariser leurs enfants dans une autre ville en cas de contraintes liées à leurs obligations professionnelles ou de raisons médicales, ou si un autre de leurs enfants est déjà scolarisé dans la commune d'accueil. En revanche, dans tous les cas, la participation de la commune de résidence ne couvrira que les frais de fonctionnement ; elle ne sera que de 20 % à la rentrée scolaire 1986 pour atteindre progressivement 100 % à la rentrée 1989.

Sénateurs et députés n'ayant pu se mettre d'accord sur l'ensemble de ce projet, l'Assemblée a imposé ses vues lors de la lecture définitive le dimanche 22 décembre.

● **Diverses dispositions d'ordre social.** — Le Sénat et l'Assemblée sont facilement parvenus à un accord sur l'essentiel de ce texte (*le Monde* du 13 décembre). Les députés ont tenu compte des souhaits des sénateurs sur le calcul des cotisations sociales des Français de l'étranger, sur l'harmonisation des conditions d'adoption des enfants, qu'ils soient Français ou étrangers. Ils ont aussi été d'accord avec eux pour supprimer la modification du calcul des prix de journée dans les centres d'aide par le travail, comme le souhaitait le gouvernement. D'ailleurs, en deuxième lecture, le Sénat avait finalement accepté la plupart des dispositions qu'il avait d'abord refusées.

Restait l'intégration dans la carrière diplomatique des non-fonctionnaires ayant été nommés par le gouvernement plus de six mois chef de mission diplomatique (*le Monde* du 30 novembre). Pas plus qu'au Palais-Bourbon, la droite, au palais du Luxembourg, ne l'a admis. Mais, pour supprimer cette disposition, elle ne rencontra pas l'opposition des sénateurs socialistes, qui se contentèrent de s'abstenir. Les députés du PS, eux, la rétablirent, le dimanche 22 décembre en dernière lecture, mais l'UDF et le RPR ont déjà annoncé leur intention de saisir le Conseil constitutionnel.

● **Décentralisation de l'action sanitaire et sociale.** — Les députés et les sénateurs de droite ont des positions divergentes sur ce texte, qui adapte la législation sanitaire et sociale à la décentralisation, en fixant un cadre à l'action des départements, nouveaux responsables en la matière (*le Monde* du 27 novembre). Satisfait des aménagements qu'il a pu lui faire régulièrement apporter, M. Jacques Blanc, député UDF de Lozère, a fait, tout au long des navettes, approuver ce projet par son groupe.

La majorité sénatoriale, elle, avait tenté, en première lecture, de limiter les pouvoirs des préfets, que l'Assemblée avait renforcés par rapport au projet gouvernemental (*le Monde* du 20 décembre). En deuxième lecture, les députés avaient, pour l'essentiel, rétabli le texte qu'ils avaient déjà adopté, assorti toutefois de quelques précisions. Finalement, les deux chambres divergeaient essentiellement sur la possibilité d'appréciation du président du conseil général face à une demande de création d'un établissement privé, possibilité que les députés voulaient limiter, et sur l'élection à la proportionnelle des délégués des conseils municipaux dans les centres communaux d'action sociale, nouveau nom des bureaux d'aide sociale voulu par les députés. Aussi, en dernière lecture, le dimanche 22 décembre, l'Assemblée a confirmé ses votes précédents.

Th. B.

LA VISITE DE M. CHIRAC A LA RÉUNION

Difficile cohabitation à droite

De notre correspondant

Saint-Denis. — *« La Réunion est un département français, point final »*, a déclaré à plusieurs reprises M. Jacques Chirac lors de son voyage dans l'île. Une visite de cinq jours au pas de course, que le président du RPR a placée sous le signe de l'union nécessaire entre le RPR et l'UDF. L'objectif de l'opposition dans l'île est d'obtenir quatre députés le 16 mars, car ce résultat permettrait, selon le président du RPR, de lever toutes les « ambiguïtés » quant au statut du département de la Réunion. Tout au long de sa visite, M. Chirac a accusé le Parti communiste réunionnais, dirigé par M. Paul Vergès, de vouloir *« créer une situation sociale explosive dans l'île et de travailler au profit d'une puissance étrangère. Au moment où, dans tous les grands pays démocratiques, l'idéologie marxiste est en recul, il serait anormal que la Réunion demeure en dehors de cette évolution »*. En dépit de plusieurs échecs répétés à Saint-André (municipalité UDF, dirigée par M. Jean-Paul Virapoulle) depuis 1983, le PCR dispose localement d'une audience évaluée à 30 % du corps électoral. Selon M. Chirac, l'opposition, une fois revenue au pouvoir, s'attachera à réaliser — suivant un calendrier de cinq ans — la parité sociale globale entre les DOM et la métropole ainsi qu'à rétablir la confiance des investisseurs grâce à un assouplissement de la fiscalité.

M. Jacques Chirac s'est efforcé de minimiser les *« querelles de clocher »* entre les différentes sensibilités de l'opposition locale et de vanter la solidité de l'union. Le maire de Paris a ainsi rendu visite au sénateur, maire de Saint-Paul, Paul Julius Bénard (apparenté RPR), qui envisage de patronner une seconde liste d'opposition tant aux législatives qu'aux régionales. A l'issue d'un tête-à-tête avec le président du RPR, M. Bénard a déclaré qu'il maintenait *« pour l'instant »* sa liste.

A la fronde du maire de Saint-Paul s'est ajoutée ce dimanche, juste avant le départ de M. Chirac, la révolte de cinq élus centristes du sud de l'île, partisans de M. André Thien Ah Koon, récemment converti au « barrisme ». Ce groupe d'élus s'élève contre la désignation « unilatérale » d'un RPR, M. Marc Gérard (adjoint au maire de Saint-Denis, M. Auguste Legros) pour mettre au point une liste d'union aux régionales. Ils ont lancé un véritable ultimatum aux états-majors du RPR et de l'UDF pour que la situation soit « clarifiée » avant le 10 janvier.

La départementalisation de Mayotte

M. Jacques Chirac s'est prononcé samedi 21 décembre à Saint-Denis-de-la-Réunion en faveur de la départementalisation de la collectivité territoriale de Mayotte. Un choix qui repose selon lui sur la volonté manifestée par les Mahorais de rester Français et de voir leur île devenir un département d'outre-mer.

La départementalisation de Mayotte, a indiqué le président du RPR, répond au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. M. Chirac a invité les pays africains qui prônent le rattachement de Mayotte à l'Etat comorien de s'en tenir à ce principe fondamental.

Le candidat RPR-UDF à Mayotte, M. Jean-Michel de Cazanove, fera campagne sur le thème de la départementalisation. S'il est élu, a souligné M. Chirac, le nouveau gouvernement *« mettra un point d'honneur à tenir les engagements qu'il aura pris au nom du RPR et de l'UDF »*. La candidature de M. de Cazanove est pour le moment fortement contestée par un groupe d'élus mahorais ayant à leur tête le sénateur (Union centriste) Marcel Henry et l'ancien député, M. Bamana.

Pour essayer de casser ce groupe de pression qui fait et défait les majorités à Mayotte, le RPR a décidé de parachuter l'un des siens dans la collectivité territoriale. Chef d'entreprise originaire des Landes, M. de Cazanove est un proche collaborateur de M. Alain Juppé.

ALIX DIJOUX.

SITUATIONS 86

INDRE-ET-LOIRE : l'opposition dans une situation compliquée

(De notre correspondant.)

Tours. — La situation se complique pour l'opposition en Indre-et-Loire. Certes, dès lors que M. Jean Royer, (div. opp.) député et maire de Tours, hostile au parachutage de M. Bernard Debré, fils de l'ancien premier ministre, avait constitué sa liste, toute union paraissait, *de facto*, illusoire.

Néanmoins, on pensait que le RPR et l'UDF avaient fait un pas important en décidant de deux listes communes aux législatives et aux régionales, l'une étant conduite par M. Bernard Debré, l'autre par M. James Bordas (UDF), maire et conseiller général de Chambray-lès-Tours, président départemental du PR. Ce dernier, également numéro deux sur la liste pour les législatives, affirmait avoir reçu le soutien des composantes de l'UDF, y compris du CDS, dont le président départemental, M. Raymond Lory, maire et conseiller général de Joué-lès-Tours, a pourtant choisi de figurer en second sur la liste de M. Royer.

Mais M. Jean Delaneau, sénateur, maire de Château-Renault, et président départemental de l'UDF, vient de préciser que son mouvement soutenait bien la candidature de M. Bordas, mais seulement au niveau régional. Quant au CDS, il réfute à la fois les propos de M. Bordas et de M. Delaneau, en affirmant son soutien à la liste de M. Royer. — A. B.

VAR : le maire de Draguignan disparaît de la liste du RPR pour les législatives

M. Jean-Paul Claustres (RPR), maire de Draguignan, ne figure plus sur la liste des candidats du RPR pour les élections législatives qui a été remaniée par les instances nationales du mouvement gaulliste. La fédération du RPR du Var avait annoncé dans un premier temps la candidature de M. Claustres en seconde position derrière M. René-Georges Laurin, maire et conseiller général de Saint-Raphaël.

Ce dernier a renoncé à conduire la liste des législatives pour celle des régionales et a donc été remplacé par M. Jean-Michel Couve, maire de Saint-Tropez. M. Claustres a indiqué *« qu'il ne souhaitait pas être présent dans la consultation en raison des conditions dans lesquelles était engagée la campagne électorale »*.

Il semble pourtant que son *« retrait »* ait été dicté par des considérations de politique locale : Le RPR ne peut, en effet, espérer qu'un seul siège de député dans le département. M. Claustres aurait vraisemblablement hérité du siège de M. Laurin puisque le maire de Saint-Raphaël compte se faire élire au Sénat en septembre 1986.

Or, une majorité de maires de l'opposition auraient fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas apporter indirectement leurs suffrages à M. Claustres dont la personnalité leur inspire certaines réserves. — *(Corresp. rég.)*

Le communiqué du conseil des ministres

En raison des dates des fêtes de fin d'année, le prochain conseil des ministres est fixé au vendredi 3 janvier, et le dernier conseil de l'année 1985 s'est réuni, lundi après-midi 23 décembre, au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été rendu public :

● **LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN MER**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant la loi du 16 juillet 1976 relative à la zone économique au large des côtes du territoire de la République.

Ce texte vise à mettre en œuvre en droit interne les dispositions de la convention sur le droit de la mer signée par la France le 10 décembre 1982, qui donne aux Etats côtiers le droit d'autoriser et de contrôler les activités de recherche scientifique dans leurs eaux territoriales, leur zone économique et sur le plateau continental.

Il permettra à la France de préserver, dans le respect du droit international, ses intérêts légitimes en matière de recherche scientifique dans les espaces maritimes.

● **CONSEIL DU PACIFIQUE SUD**

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de décret créant un conseil du Pacifiquesud.

Cet organisme, présidé par le président de la République, réunira le premier ministre et les membres du gouvernement concernés, ainsi que les principaux responsables civils et militaires de l'action de la France dans le Pacifique sud. Il aura pour fonction de coordonner l'ensemble de la politique de la France dans cette région et de définir les axes de sa coopération avec les autres Etats du Pacifique sud. Il contribuera à affermir la présence de la France et à assurer la défense de ses intérêts, dans le dialogue avec ses partenaires de la région, conformément aux orientations annoncées par le président de la République dans sa déclaration du 15 septembre dernier.

● **L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Le secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer a présenté au conseil des ministres un projet de décret portant dissolution de l'Assemblée territoriale de Polynésie française et fixant au dimanche 16 mars 1986 la date des nouvelles élections.

Cette dissolution avait été demandée par délibération de l'exécutif du territoire en date du 30 août 1985 qui confirmait un vote identique, à une très large majorité, de l'Assemblée territoriale elle-même. Conformément à l'article 81 du statut de la Polynésie française, le gouvernement fait droit à cette demande.

Les élections à l'Assemblée territoriale du 16 mars prochain devront pourvoir les 41 sièges que comporte l'Assemblée territoriale depuis l'intervention de la loi no 85-1337 du 18 décembre 1985, qui vient d'être publiée au *Journal officiel*.

● **COOPÉRATION DES PERSONNELS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES**

Le secrétaire d'Etat chargé des universités a présenté au conseil des ministres deux projets de décret.

Le premier fixe les conditions de service en coopération des personnels hospitaliers et universitaires. Le second est relatif aux conditions de titularisation des maîtres de conférences agrégés servant dans un établissement hospitalier ou d'enseignement médical des pays demandant une assistance technique.

Ces textes visent à faciliter les départs en coopération et à améliorer les conditions de retour des personnels hospitalo-universitaires qui jouent un rôle important dans le développement de l'enseignement médical, notamment en Afrique francophone.

● **LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE AVEC LES PAYS DU TIERS-MONDE**

Le ministre délégué chargé de la coopération et du développement a présenté au conseil des ministres une communication, préparée en liaison avec le ministre de la recherche et de la technologie, sur le renforcement de la coopération scientifique avec les pays du tiers-monde.

Le gouvernement a défini un ensemble d'orientations qui complètent, en ce domaine, les dispositions du programme triennal pour la recherche. Elles visent à :

— Associer plus étroitement les communautés scientifiques françaises et celles du tiers-monde, en encourageant les échanges de chercheurs et les actions conjointes sur des sujets prioritaires propres à développer la coopération ;

— Aider au renforcement des équipes de recherche du tiers-monde : une priorité sera donnée à cette action et jusqu'à 10 % des crédits disponibles pourront lui être consacrés ;

— Promouvoir des actions de recherche — développement mobilisant des moyens et des équipes dans les conditons mêmes du développement ;

— Renforcer la présence française dans les instituts de recherche internationaux spécialisés et soutenir les réseaux de recherche originaux sur les problèmes prioritaires, comme les productions vivrières et la lutte contre la désertification.

Un conseil scientifique du développement est créé auprès du ministre chargé de la coopération. Composé de neuf personnalités de premier plan, il sera habilité à faire toutes propositions utiles en matière de coopération scientifique.

MESURES D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Michel Prada, inspecteur des finances, est nommé directeur du budget.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Jacques Boutet, conseiller d'Etat, est nommé président de la section des finances du Conseil d'Etat.

Sur proposition du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Bernard Patault, préfet hors cadre, est admis sur sa demande au bénéfice du congé spécial.

Sur proposition du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, M. Jean Choussat, inspecteur des finances, est nommé directeur général de l'Assistance publique de Paris.

Sur proposition du ministre de l'agriculture, M. Jean-Louis Bianco, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé président du conseil d'administration de l'Office national des forêts.

Sur proposition du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et victimes de guerre, M. Gérard Vincent, docteur en médecine, est nommé inspecteur général du secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants.

● *M. Barre et les promesses fiscales.* — Au cours d'un meeting électoral à Craponne, dans la banlieue lyonnaise, lundi 23 décembre, M. Raymond Barre a déclaré : *« Je ne fais jamais de promesse en matière fiscale. (...). Je connais la tradition en France. A la veille des élections, on dit :* « Demain, vous ne paierez plus d'impôts », *et, bien entendu, le lendemain on en paye beaucoup plus. »* S'adressant à un public d'environ trois cents personnes, il a ajouté : *« La chose raisonnable, s'est de dire : désormais, on commencera par ne plus augmenter les impôts. »* Par ailleurs, l'ancien premier ministre a reproché au gouvernement actuel d'avoir fait *« du progrès social à crédit »*. En réponse aux propos de M. Mitterrand relatifs aux acquis sociaux, M. Barre a demandé : *« Comment voulez-vous que, cinq ans après, on* [y] *touche ? »*

Le Monde

SCIENCES

Du pétrole sous Paris ?

En 1958, le premier champ de pétrole est découvert non loin de Paris. Le Bassin parisien produit aujourd'hui 44 % du pétrole français. ELF-Aquitaine vient d'obtenir un permis d'exploration couvrant 1 520 kilomètres carrés.

UNE rumeur commence à *circuler : d'ici peu, Paris* va se hérisser de derricks et ressemblera ainsi à certains quartiers de Los Angeles. Le permis d'exploration pétrolière Paris-Ile-de-France couvrant 1 520 kilomètres carrés a été attribué à l'association ELF-Aquitaine (50 %), Total-Compagnie française des pétroles (35 %), BP-France (15 %). *Le* décret d'attribution doit paraître très prochainement au *Journal officiel*. Certes, depuis 1982, le sous-sol du Bassin parisien se montre beaucoup plus prometteur qu'on ne le croyait jusqu'alors. Mais il faut remettre la situation actuelle *et future dans un* cadre *moins* sensationnel et plus rigoureux.

Tout d'abord, la prospection sismique ne commencera pas dans l'agglomération parisienne avant plusieurs mois. Ensuite, si cette prospection révèle des structures géologiques « intéressantes », les forages — probablement deux ou trois au maximum — ne seront pas entrepris avant 1987, ou plutôt 1988. En outre, Paris et sa banlieue ne manquent pas d'emplacements *d'un hectare au minimum* (terrains vagues, usines désaffectées, chantiers riverains de la Seine, gares de triage, boucles d'autoroutes, etc.) où peut être *installé*, sans gâter l'environnement, un derrick dûment camouflé et insonorisé. Enfin, les techniques de déviation de forage, maîtrisées depuis plus de cinquante ans, permettent d'atteindre à 2 500 mètres de profondeur *un objectif situé* à 1,5 kilomètre de la verticale passant par le derrick.

L'histoire géologique du Bassin parisien explique tout à la fois qu'il y ait du pétrole à différents niveaux et que ce pétrole soit difficile à trouver.

Plusieurs conditions sont nécessaires — mais non suffisantes — pour qu'il y ait eu formation d'hydrocarbures *puis* accumulation du pétrole ou du gaz naturel en gisements exploitables.

D'abord, il faut des mers peu profondes, des lagunes ou des lacs où abonde la matière organique. *Celle-ci* enrichit les *sédiments* qui se déposent dans le fond de ces cuvettes. Mais il faut aussi des sédiments minéraux qui privent la matière organique de tout contact avec de l'oxygène.

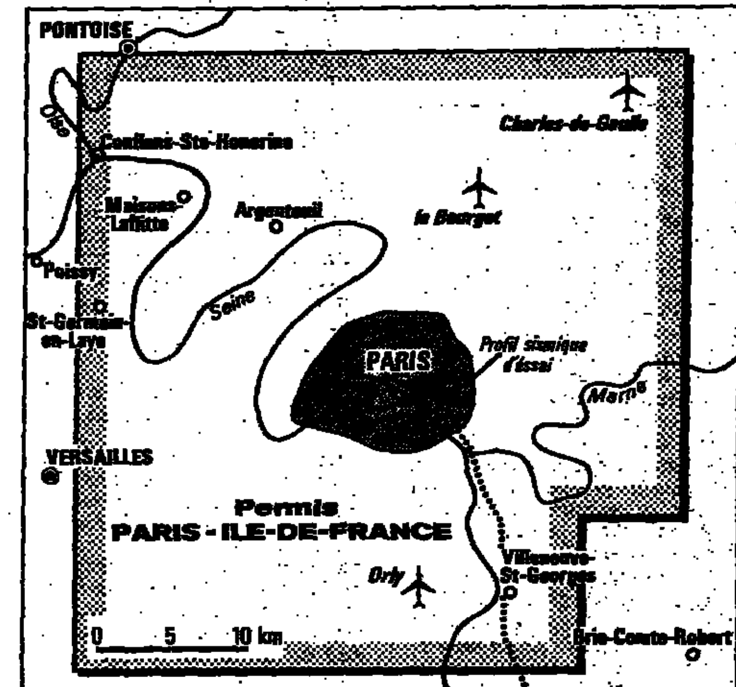
Ensuite, il faut que le socle constituant le fond des cuvettes soit affecté d'un lent mouvement de descente (ou subsidence). Ce qui permet aux couches sédimentaires *de s'accumuler sur* des épaisseurs importantes, tandis qu'y augmentent la pression et la *température. Ainsi la matière* organique se transforme-t-elle peu à peu en hydrocarbures.

En outre, il faut qu'existent, dans l'empilement des sédiments, des couches poreuses et perméables capables de devenir roches-réservoirs. En effet, on ne trouve presque jamais les hydrocarbures dans les roches mères où ils se sont formés. Une fois formés, pétrole *ou gaz naturel migrent* de leurs roches mères dans des roches-réservoirs, où la presion est moins forte. En général, la roche-réservoir est située au-dessus de la roche mère. Mais il arrive qu'elle soit située au-dessous.

Enfin, les hydrocarbures étant *relativement* légers *ont une tendance* naturelle à continuer leur migration ascendante. Pour qu'ils s'accumulent en gisement exploitable, il faut que leur ascension soit bloquée dans un « piège » dont la partie supérieure est scellée hermétiquement par une couche *imperméable*. Les pièges *sont* créés par un accident géologique (anticlinal, faille, etc.). Et ce sont ces structures géologiques existant en profondeur que les pétroliers *détectent par la prospection* sismique.

Le Bassin parisien s'est formé *sur un vieux socle continental* fortement plissé par l'orogenèse hercynienne (de — 350 à — 230 millions d'années) et déjà aplani par l'érosion en pénéplaine vers *— 280 millions d'années. Dès* le Trias (1), la pénéplaine du bassin de Paris commence à subir des mouvements de subsidence et des transgressions marines à répétition. *Des* mers peu profondes recouvrent tout ou partie du Bassin parisien et y déposent des sédi*ments (sables, grès, etc.). A* certaines périodes, au Lias en particulier, ces mers ou ces lagunes sont riches en matière organique.

Pendant le Jurassique et le début du Crétacé, se produit une des premières phases de l'orogenèse alpine. *Par contrecoup*, le socle et la couverture sédimentaire du Bassin parisien ont été soumis à des contraintes d'extension qui ont favorisé leur subsidence.



En revanche, pendant le reste du Crétacé et pendant l'ère tertiaire, notre *région subit* des phases compressives, échos amortis de l'ouverture de l'Atlan*tique nord et du golfe de* Gascogne puis de la formation des Pyrénées.

Les transgressions marines répétées, tantôt partielles, tantôt complètes, expliquent que la même couche géologique change facilement de faciès (nature et structure de la roche sédimentaire). Les géologues ne sont donc jamais sûrs que les qualités de tel étage, intéressantes à un endroit donné, se continuent longtemps.

En outre, les contraintes d'extension puis de compression qui ont affecté le Bassin parisien à partir du Jurassique n'ont pas provoqué d'accidents géologiques vigoureux. Les structures du sous-sol sont donc très molles. Ce qui rend les coupes sismiques très difficiles à interpréter par les géophysiciens.

De Coulommes à Chaunoy

En 1958, le compagnie Pétrorep a découvert Coulommes, à *10 kilomètres au sud-est de* Meaux, le premier champ de pétrole de quelque importance jamais trouvé dans le Bassin parisien. La même année, ELF « tapait » dans quatre autres petits gisements. Sauf un, tous ces champs sont situés dans le Dogger, comme le sont, d'ailleurs, plusieurs autres champs assez modestes découverts jusqu'en 1965. Les ressources pétrolières du Bassin parisien semblaient donc alors fort limitées. *Et* la recherche était freinée d'une part par la faible lisibilité et la difficile *interprétation* des coupes sismiques et d'autre part par l'abondance et le prix (2 dollars le baril) du pétrole dans le monde.

Les chocs pétroliers de 1973 et de *1979* ayant multiplié par quinze le prix du pétrole, l'obligation d'économiser les dollars et les progrès *énormes de la* prospection sismique ont relancé la recherche pétrolière dans les bassins sédimentaires français. En outre, la connaissance de la géologie du Bassin parisien était bien meilleure grâce aux nombreux puits et sondages forés pour la géothermie, l'eau, le *stockage de gaz* et le génie civil, et aux nouveaux moyens de traitement informatique de toute cette documentation. Quelques petites découvertes furent ainsi faites en 1977 et 1979.

Mais la recherche pétrolière *dans la* Bassin *parisien* était encore peu active. Tout a changé en 1982. Cette année-là Triton-France, associée à Total, découvre dans le Dogger, le champ de Villeperdue (à 50 kilomètres au sud-est de Meaux), et surtout en 1983 Esso-France trouve, dans le Trias, le champ de Chaunoy (à 10 kilomètres au nord-est de Melun). Du coup, la production de pétrole du Bassin parisien *grimpe* en 1984 à près de 650 000 tonnes (soit 31 % de toute la production française (contre 16 % en 1983). En 1985 elle va être de 1,15 million de tonnes (44 % de la production française), et elle sera en 1986 de près de 2 millions de tonnes (66 % de la production *française*) (2).

Du coup, c'est la ruée sur les demandes de permis d'exploration sur l'*ensemble du Bassin parisien*, et la recherche pétrolière s'intéresse désormais à des couches *géologiques du Trias plus* anciennes et donc situées plus profondément que celles du Dogger.

C'est ainsi qu'ELF-Aquitaine a déposé en octobre 1984 une demande de permis (dit d'Argenteuil) couvrant 2 000 kilomètres carrés. Après les différentes étapes administratives, le permis, réduit à 1 520 kilomètres carrés et rebaptisé Paris-Ile-de-France, *vient d'être attribué* à ELF-Aquitaine, Total et BP-France, désormais associés. ELF-Aquitaine sera opérateur à Paris ainsi que dans le centre et l'ouest du permis ; l'opérateur pour le nord et l'est du permis étant Total-CFP.

YVONNE REBEYROL.

(1) L'ère secondaire ou Mésozoïque a *duré* de — 230 à — *65 millions* d'années. Elle se subdivise en trois périodes : le Trias, — *230* à — *195* millions d'années ; le Jurassique, — 195 à — *140* millions d'années ; et *le* Crétacé, — 140 à — 65 millions d'années. Ces trois périodes se subdivisent elles-mêmes en différents étages. Le Jurassique a ainsi commencé par le Lias, — 195 à — 175 millions d'années ; a continué par le Dogger, — 175 à — 160 millions d'années ; et s'est terminé par le Malm, — 160 à — 140 millions d'années. L'ère tertiaire, ou Cénozoïque, a commencé il y a 65 millions d'années pour s'achever il y a 2 millions d'années.

(2) En 1984, la consommation française d'hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) a été de 76,8 millions de tonnes équivalent-pétrole.

La prospection sismique

Quatre camions équipés de plaques vibratoires ont parcouru trois boulevards parisiens pour mieux connaître la structure géologique du sous-sol.

PARTIE le 18 *novembre* dernier de la porte des Lilas, une lente chenille a progressé en *procession* nocturne, pour arriver le 23 novembre dans la forêt de Sénart (1). En six nuits, quatre gros camions-vibrateurs de la Compagnie générale de géophysique (CGG), accompagnés d'un camion-laboratoire, d'ingénieurs et de techniciens de la CGC et d'ELF-Aquitaine, escortés de motards de police, ont parcouru 22,5 kilomètres.

Tous les 15 ou 20 mètres, le cortège s'arrêtait. Chaque camion posait sur le sol sa lourde plaque *vibratoire, tout en levant son train* arrière. Et les quatre engins vibraient pendant douze secondes, *en parfaite synchronisation*, en commençant par des cycles de quatorze vibrations par seconde, *pour finir à quatre-vingt-cinq* cycles par seconde.

Les ondes émises par ce mécanisme sont de très faible énergie, mais elles se propagent dans la terre jusqu'à 3 000 ou 4 000 mètres de profondeur, en étant réfléchies et réfractées chaque fois que changent les propriétés physiques du sous-sol. Ondes réfléchies et réfractées sont captées par cent vingt groupes de trente-six géophones, transformées en impulsions électriques *qui sont enregistrées dans* le camion-laboratoire. La vitesse de propagation de ces ondes varie *selon les caractéristiques* physiques des couches traversées, et ce sont les différences de temps d'*arrivée* des ondes aux géophones qui permettent, après un traite*ment informatique très sophistiqué*, de connaître les structures géologiques du sous-sol.

Cette campagne d'essai avait *été précédée pendant* deux mois et demi de longues séances d'information avec toutes les *administrations concernées et* les maires des arrondissements parisiens et des communes traversées dont l'autorisation *était nécessaire*. En outre, plus de douze mille lettres avaient été déposées dans les boîtes aux lettres pour avertir les riverains de l'itinéraire et leur expliquer l'essai qui allait se dérouler près de chez eux. Au total, la CGG et ELF-Aquitaine *se sont félicitées de l'organisation* de la police et de la compréhension des habitants, gênés un moment par ce tapage nocturne inhabituel — bien moins bruyant, pourtant, que le moteur trafiqué d'une moto. La seule chose que les responsables ont regretté est le relatif manque de curiosité de la population...

L'itinéraire d'essai a été choisi *parce qu'il réunit la quasi-totalité* des problèmes que peut rencontrer la prospection sismique en *milieu très urbanisé* : très forte densité des habitations et des installations industrielles, gare de triage, lignes de chemin de fer, de métro et de RER, *réseaux* d'égouts, canalisations d'eau, de gaz et d'électricité, anciens rails *de tramway, parc zoologique*, aquariums (du Musée des arts africains et océaniens), circulation *automobile*, carrières, etc.

Ce profil sismique d'essai a été fait dans un triple but :


E. TANTURIER/ELF-AQUITAINE

— définir les meilleurs paramè*tres nécessaires au travail dans* cet environnement très particulier ;

— établir les contacts avec les administrations et les *services* techniques concernés, et ainsi mettre au point les procédures réglementaires fort complexes dans un tel environnement ;

— connaître tous les impacts et répercussions possibles de la prospection sismique dans cet environnement.

Cette troisième raison a conduit à faire procéder à des mesures de bruit par l'Association des propriétaires des appareils à vapeur et électriques. Les vibrations ont été contrôlées par le Centre d'étude et de recherche sismologique de Paris en d'innombrables endroits. Partout, le bruit et les vibrations ont été conformes aux prévisions et inférieurs aux normes admissibles.

Aucun incident *ne s'est produit* au cours des six nuits de l'essai, sauf une panne survenue au début des opérations qui a bloqué les camions, moteurs en marche, au même endroit pendant trois quarts d'heure. Un riverain est venu protester contre le bruit, mais a accepté rapidement *les* explications qui lui ont été fournies.

Quant aux vibrations, seul un poisson rouge semble en avoir été *affecté*. Alertée par l'agitation de sa petite bête, une dame est descendue en robe de chambre pour demander ce qui se passait. Elle a eu toutes les *peines du monde* à croire qu'il s'agissait de recherche pétrolière en pleine agglomération parisienne.

Y. R.

(1) L'itinéraire d'essai a suivi les boulevards des « maréchaux », traversé le bois de Vincennes, les communes de Saint-Maurice et de Maisons-Alfort, puis a *emprunté la nationale 6 dans* Créteil, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges et Montgeron, pour aller rejoindre en forêt de Sénart un profil sismique fait pendant l'été dernier sur le permis d'Evry.

Forages déviés

LE forage est la « minute de vérité » de l'exploration pétrolière. Quelles que soient la connaissance de la géologie et la netteté des structures du sous-sol « vues » sur les coupes sismiques, on n'est jamais sûr d'avoir découvert un champ exploitable tant qu'un ou *plusieurs forages n'ont pas* atteint celui-ci. La preuve : on fore en moyenne dix puits « secs » pour un puits producteur.

Mais il n'est pas nécessaire d'installer l'appareil de forage à la verticale de la structure prometteuse. Depuis 1933, *en* effet, on sait forer des puits *déviés* selon une direction voulue. Bien entendu, la déviation est commencée après que le *puits a été foré* classiquement à la verticale *sur* une longueur choisie à l'avance, et elle est très progressive (de 1° à 3° *par* 30 mètres *forés*). L'angle final de déviation par rapport à la verticale est, en *général*, compris entre 30° et 45°. Mais il *peut être de 60° ou* même de 70°.

Notons ici que l'Institut fran*çais du pétrole et ELF-Aquitaine* ont mis au point en 1980 le forage à l'horizontale en continuant le déviation jusqu'à 90° par rapport à la verticale. Mais le forage horizontal s'adresse uniquement à la mise en pro*duction de champs de types* très particuliers. Il ne peut, en aucun cas, être utilisé pour l'exploration. Les structures géologiques ne sont pas encore assez bien connues, et *on ne* connaît donc ni la profondeur à *laquelle le puits devrait passer à* l'horizontale, ni la direction que devrait suivre ce trajet horizontal. En outre, un forage d'exploration doit traverser, par défini*tion, le plus de couches* géologiques possible : il doit donc avoir une composante verticale.

L'éventualité de forages horizontaux étant totalement exclue pour l'exploration, il est certain que les forages déviés à l'oblique présentent des avantages considérables. Ils permettent en effet de forer vingt, quarante *puits ou davantage sur un seul* site. Ce qui permet, sur la terre ferme, de réduire à un hectare l'achat ou la location de terrains de grande valeur agricole, *immobilière ou industrielle*, et, en mer, de construire une seule onéreuse plate-forme de forage, tout en explorant la structure dans un cercle de 3 à 5 kilomètres de diamètre selon la profondeur finale des forages.

Y. R.

société

SCIENCES

Station orbitale en déficit

La station orbitale américaine pourrait faire, elle aussi, les frais des mesures que prennent actuellement les Etats-Unis pour réduire leur déficit budgétaire. Si l'on en croit le revue spécialisée américaine *Aviation Week and Space Technology*, la direction du budget de la Maison Blanche prévoirait en effet de réduire de façon drastique les sommes que la NASA envisageait de consacrer à l'étude de ce projet au cours de l'année fiscale 1987 : sur les 580 millions de dollars prévus, 480 millions de dollars seraient supprimés. Si cette coupe claire est approuvée, la construction de cette station spatiale destinée à être en permanence occupée par des astronautes sera retardée de trois ans et sa mise en service repoussée à 1997 au plus tôt.

● *Nouveau retard pour Columbia.* – Le lancement de la navette spatiale américaine Columbia a été une nouvelle fois retardé. Au départ prévu le 18 décembre, ce tir avait été reporté de vingt-quatre heures, puis annulé et fixé au 4 janvier. La NASA vient de le différer encore de deux jours, afin de permettre au sept astronautes de l'équipage de reprendre leur entraînement après l'interruption des fêtes de fin d'année.

● *Une nouvelle nova.* – Des chercheurs américains auraient découvert un nouveau type de ces étoiles explosives ou éruptives nommées les novae. L'étoile qu'ils ont détectée émettrait environ deux fois plus d'énergie que les autres novae connues, mais seulement une fraction de celle dégagée par les supernovae, a expliqué M. Sumner Starrfield, un astrophysicien de l'université de l'Arizona, dans un communiqué qu'il a rédigé avec MM. Warren Sparks, du laboratoire Los Alamos (Nouveau-Mexique), et James Truran, de l'université de l'Illinois.

MÉDECINE

R.-J. Reynolds n'a pas tué John Galbraith

Un tribunal de Santa-Barbara (Californie) a rejeté le 23 décembre la plainte déposée par Mme Elyane Galbraith contre le fabricant américain de cigarettes R.-J. Reynolds. Mme Galbraith réclamait 1 million de dollars de dommages et intérêts après la mort, en 1982, de son mari, John, âgé de soixante-neuf ans, victime d'un cancer du poumon fumeur depuis l'âge de quinze ans de trois paquets de cigarettes par jour. *« J'ai promis à mon mari de tenter de montrer à l'opinion publique américaine ce que c'est que d'être pris par l'accoutumance et mourir à petit feu »* a déclaré Mme Galbraith. L'avocat de Reynolds a fait valoir que John Galbraith *« fumait parce qu'il aimait ça. Il connaissait les risques encourus et les a pris »*.

Le jury de Santa-Barbara était composé de douze personnes dont deux fumeurs. Quarante-cinq actions en justice similaires ont été intentées aux Etats-Unis. Mme Galbraith a décidé de faire appel. Le jugement de Santa Barbara a toutefois été suivi d'une nette remontée du cours des manufactures de tabac sur le marché de New-York.

ENVIRONNEMENT

Marée noire aux Etats-Unis

A la suite de l'échouage d'un pétrolier de 100 000 tonnes sur les côtes américaines du Pacifique, près de la ville de Seattle, dans l'Etat de Washington, une marée noire de 30 kilomètres de long s'est formée, aussitôt combattue par plusieurs navires gardes-côtes. Sur les plages, plus de trois cent oiseaux mazoutés ont été recueillis et alimentés dans un centre d'urgence. Après expertise du pétrolier, on estime à quelques centaines de tonnes seulement la quantité de liquide qui s'est échappé de ses réservoirs.

DROITS DE L'HOMME

Le prix de la Licra à M. Bernard Stasi

Le prix Bernard Lecache de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) a été décerné lundi 23 décembre à M. Bernard Stasi pour son livre l'*« Immigration, une chance pour la France »* et au livre de M. Marc Hillel *le Massacre des survivants*. Le jury a décerné un prix spécial au film de Claude Lanzmann *Shoa*. *Shoa* a également obtenu, à l'unanimité des vingt-six membres du jury vendredi 20 décembre, le prix du film Critics New York Circle.

DE LA VALLÉE DE MONTMORENCY AUX INVALIDES

Une nouvelle ligne du RER en chantier

Dans deux ans, dès les premiers jours de 1988, soixante-quinze mille banlieusards du Val-d'Oise et du nord de Paris pourront gagner chaque matin la capitale par une nouvelle ligne du RER. Des convois roulant à 90 kilomètres/heure, composés de voitures à étage, sonorisées et munies d'interphones, les déposeront dans l'une des huit stations qui seront alors ouvertes en plein Paris. Les quartiers d'affaires du dix-septième arrondissement, de la porte Maillot et du front de Seine (dans le quinzième arrondissement) seront à quelques minutes de la vallée de Montmorency.

MONTIGNY-B
Franconville
Cernay
ERMONT
BRANCHE NORD DE LA LIGNE C
Sannois
St-Gratien
Epinay
ARGENTEUIL
Gennevilliers
les-Grésillons
ST-OUEN
SEINE
Porte de Clichy
Pereire-Levallois
PARIS
Av. Foch
INVALIDES
Av.H.-Martin
Boulainvilliers la Muette
Maison de la radio
Champ-de-Mars
RER (LIGNE C)

Le rééquilibrage de l'Ile-de-France vers l'est, dont on parle tant avec le projet de Disneyland, n'empêche pas de servir aussi les intérêts de l'ouest. Il y a des années que les deux cent cinquante mille personnes qui ont choisi de résider au calme dans le val de Montmorency, à 15 kilomètres au nord de la capitale, se plaignent de ne pas trouver de travail sur place. Ils doivent donc venir à Paris soit en voiture soit par des trains peu commodes, arrivant à la gare du Nord. Grâce à la nouvelle ligne, ils gagneront du temps. On espère même que trois mille d'entre eux laisseront leur automobile au garage, allégeant ainsi une circulation parisienne qui en a bien besoin.

A vrai dire, la ligne baptisée Ermont-Invalides n'est pas nouvelle. *« On a fait du neuf avec du vieux »*, comme dit M. Philippe Essig, le patron de la SNCF. Sur les 32 kilomètres du parcours, près de 30 kilomètres existaient déjà par tronçons ici et là. Le projet a consisté à les relier et à les moderniser. Ainsi, le vénérable chemin de fer de ceinture va reprendre du service sur une partie de son itinéraire occidental, comme l'embranchement qui, lors de l'Exposition universelle de 1900, a permis d'amener les visiteurs de l'ouest de Paris jusqu'au pied de la tour Eiffel.

Mais tout cela avait mal vieilli, et les travaux à réaliser sont considérables. Au total, avec l'achat de trente-quatre rames ultramodernes, ils vont coûter près de 2 milliards de francs. Il faut, par exemple, creuser un tunnel pour franchir la double barrière du périphérique et des boulevards des Maréchaux, refaire une partie du pont passant sur la Seine, construire trois gares nouvelles et en rénover sept autres.

Profiter du béton

Il faut surtout couvrir les voies sur 1 200 cents mètres dans Paris même. Car les élus de la capitale ont longtemps boudé l'idée de la SNCF. Comme leurs électeurs, ils redoutent le bruit des convois. Les exigences de l'environnement ont retardé la réalisation du projet d'au moins trois ans. On ne regrettera par ce délai et les 140 millions qu'il a fallu ajouter au devis initial pour que les Parisiens puissent dormir en paix.

La Ville entend bien, en effet, profiter des dalles de béton qui seront coulées sur les vieux tronçons de voies à découvert. D'abord, elle les achète pour 105 millions de francs et récupère ainsi un espace linéaire de 4,5 hectares. Là-dessus, elle installe des jardins, des jeux pour enfants, des tennis, une crèche, une bibliothèque et des parkings. Entre la place Pereire et la porte Maillot, par exemple, la tranchée ferroviaire séparait complètement les quartiers situés de part et d'autre. La couverture de la voie rétablira la continuité, et en douceur. On a repoussé l'idée, avancée par certains, de transformer le boulevard Pereire ainsi élargi en une sorte de voie rapide autoroutière. *« Les nuisances auraient été pires que celles provoquées par le passage des trains*, dit M. Alain Greletty-Bosviel, directeur de l'aménagement urbain à l'Hôtel de Ville. *Non seulement nous n'élargissons pas les chaussées, mais nous en profitons pour donner la priorité aux piétons. »*

Les gares nouvelles sont également une occasion de doter un quartier des équipements qui lui manquaient. La nouvelle station construite à la porte de Clichy offrira, au-dessus des voies situées à 17 mètres sous terre, un parc de stationnement, des bureaux et des salles de sports.

Pour la SNCF, la voie Ermont-Invalides complète la ligne C du RER, qui, déjà, de huit points des banlieues nord, ouest et sud, rabat vers la capitale cent quatre-vingt mille travailleurs chaque jour. En rapprochant les habitants du val de Montmorency des bureaux de l'ouest parisien, elle facilitera la vie des banlieusards. Mais elle va aussi augmenter encore ces transhumances quotidiennes qui sont la plaie de l'agglomération. Elle sera au moins un bon exemple de voie ferrée respectant et même améliorant l'environnement des quartiers qu'elle traverse. Mais il a fallu trois ans de négociations pied à pied pour convaincre les ingénieurs.

MARC AMBROISE-RENDU.

LE SÉJOUR EN FRANCE DES ENFANTS DES COUPLES MIXTES

Farid et Amar retrouvent leur mère

Farid et Amar se taisent. Ils ont promis de ne pas parler afin de ménager la susceptibilité de leur père algérien avec qui ils vivent depuis cinq ans à Gardhaïa (Algérie). Vendredi 20 décembre, ils sont arrivés à Paris avec cinq autres enfants de couples mixtes séparés, dans l'avion de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale (*le Monde* du 24 décembre). Leur silence fait partie du prix à payer.

Ils se taisent, mais leur mère, Mme Marianne Pinel, trente-sept ans, raconte tout : la déchirure, les périodes d'espoir et d'abattement, le combat pour le simple droit de voir ses enfants, qui l'a conduite, avec quatre autres Françaises, à occuper, de juin à novembre, pendant cent soixante jours, l'ambassade de France à Alger.

Au cours de l'été 1980, Brahim, son mari, part en vacances avec les deux garçons du couple dans son pays natal, l'Algérie. Farid et Amar sont nés en région parisienne, où leurs parents se sont mariés – à l'église – quatorze ans plus tôt. C'est seulement leur second séjour de l'autre côté de la Méditerranée, et ils ne parlent pas arabe. Abasourdie, Marianne, restée en France, apprend par une lettre que son mari a décidé de vivre là-bas et la prie de le rejoindre. *« Les enfants étaient d'accord pour passer des vacances en Algérie, mais non pour y rester »*, raconte-t-elle. Tous les contacts qu'elle a pu avoir avec ses garçons depuis lors n'ont pas fait varier cette conviction. Farid avait alors onze ans, Amar treize. Ils en ont cinq de plus aujourd'hui et approchent de l'âge de la majorité, fixé en Algérie à dix-neuf ans. Leur mère, agent administratif, s'épuise en vaines démarches et en aller et retour inutiles. Son mari vit avec une autre femme à Gardhaïa.

De délais en procédures, elle obtient du tribunal d'Evry la garde de ses enfants. Mais le jugement ne s'applique pas en Algérie, où les magistrats, tout en reconnaissant les torts du mari, confient la garde à ce dernier. Le code de la famille algérien prévoit en effet qu'en cas de divorce les enfants doivent être scolarisés et éduqués dans la religion de leur père. Après plus dix ans d'éducation à la française, Farid et Amar ont été inscrits dans une institution coranique.

Le 26 septembre dernier, le père accepte le principe de laisser partir les garçons chez leur mère pour les vacances de Noël, mais à condition d'obtenir la garantie du gouvernement algérien sur leur retour. Dimanche 22 décembre, le ministère algérien de la justice a signé avec Mme Dufoix un communiqué favorable à l'exercice du droit de visite transfrontières. Des députés français de tous bords, des représentants religieux, dont Cheikh Abbas, grand recteur de la mosquée de Paris, avaient soutenu l'idée de séjours périodiques des enfants en France et demandé un geste humanitaire en cette fin d'année. Ils s'étaient portés garants de l'engagement sur l'honneur pris par les femmes : rendre leurs enfants le 2 janvier et renoncer à se prévaloir pendant les vacances de Noël de leur droit de garde. *« C'est inhumain, mais il fallait gagner la confiance des pères*, explique Marianne Pinel. *Si un seul des enfants n'était pas rendu, tous les autres en pâtiraient. Certains sont déjà intégrés en Algérie, d'autres pas ; tous ont droit de voir leur mère. »*

La reprise des difficiles négociations sur la convention d'entraide judiciaire franco-algérienne, en janvier 1986, et les futurs jugements algériens (Mme Pinel attend de se voir reconnaître le droit de garde en appel) pourraient en effet dépendre de la réussite de ce premier échange de fin d'année. Mme Georgina Dufoix elle-même s'est engagée à ramener les enfants en Algérie.

En attendant, Farid et Amar se préparent à passer Noël et le Jour de l'an avec leur mère et leurs grands-parents maternels pour la première fois depuis 1978. Vendredi, ils ont débarqué de l'avion ministériel à Paris et retrouvé le bloc HLM de Massy où ils ont passé une bonne partie de leur enfance. Leurs anciens camarades de classe et de sport sont accourus à leur rencontre et une grande réunion amicale est prévue pour la fin de la semaine. Mme Pinel ne cache pas son bonheur mais reste sereine. La dignité retrouvée se devine sous une voix chavirée par l'émotion. *« Ce n'est pas possible de considérer plus longtemps des enfants comme des jouets, des objets de marchandage. Nous les rendrons pour prouver que tout cela n'est pas une histoire d'adultes mais d'enfants. »*

Aucun sapin, aucune guirlande ne décore cependant son appartement. Pour ne pas froisser leur famille musulmane, il ne doit pas être dit que Farid et Amar sont venus fêter Noël.

PHILIPPE BERNARD.

RUE DU FAUBOURG-SAINT-DENIS, A PARIS

Fusillade entre militants turcs : un mort, deux blessés graves

Un ressortissant turc est mort et deux autres ont été grièvement blessés au cours d'une rixe entre militants politiques, lundi 23 décembre, en début de soirée, dans le centre de Paris, dans le quartier de la porte Saint-Denis (deuxième arrondissement). Vers 18 h 15, selon le témoignage de commerçants turcs nombreux dans ce secteur, une vingtaine de militants de l'extrême gauche turque s'étaient rassemblés pour distribuer des tracts. Durant cette distribution, les militants se seraient regroupés pour prendre à partie quatre militants du Parti des travailleurs kurdes (PKK) les accusant de *« nationalisme outrancier »*.

Une bataille rangée a alors éclaté, rue du Faubourg-Saint-Denis. Au milieu d'une foule très dense, composée en partie de Turcs venus faire leurs courses dans les magasins du quartier, des coups de bâton furent échangés. Rapidement, des incidents ont eu lieu tout autour de la porte Saint-Denis. Des militants se sont alors battus à coups de couteau et, dans des conditions encore mal déterminées, des coups de feu ont été tirés.

Un Turc, Kadri Secen, grièvement blessé à l'abdomen et au thorax par balles, devait mourir rapidement malgré l'intervention du SAMU. Deux autres blessés par arme blanche – MM. Mustapha Aktas et Mustapha Bulut – ont été hospitalisés, l'un à l'Hôtel-Dieu, l'autre à Lariboisière. Leur état est jugé grave.

L'auteur présumé des coups de feu, Mevlut Sagdic, trente ans, résidant en France depuis dix-huit ans, a été arrêté après une course-poursuite avec des témoins et des gardiens de police-secours. S'il semble avéré que les victimes de la rixe sont des militants du PKK, la police n'a pas encore déterminé avec certitude l'appartenance politique des agresseurs. Elle n'exclut pas une dissidence au sein de ce parti ou une opposition entre « forces de gauche ».

Le PKK ou « Apocular »

Le Parti des travailleurs kurdes (PKK) est la principale organisation séparatiste kurde en Turquie. Connu aussi sous le nom d'« Apocular », ce parti, d'obédience marxiste-léniniste compterait plusieurs milliers de membres, appelés les « apoistes ». En lutte contre le pouvoir central d'Ankara, il réclame l'indépendance des provinces de l'Est de la Turquie.

Menant également des activités clandestines à l'étranger, le PKK est accusé par le pouvoir d'Ankara de bénéficier du soutien de *« mouvements terroristes arméniens, des Brigades rouges et d'Action directe »*. Il est notamment responsable de deux attentats : l'un à Rome, l'autre à Strasbourg, contre le consulat de Turquie, commis en novembre 1980.

Depuis août 1984, les combats entre l'armée turque et les séparatistes ont provoqué la mort de 108 rebelles, 74 civils et 68 soldats. Plus de cinq cents militants ou sympathisants du PKK ont été arrêtés durant la même période.

RELIGION

UN NUMÉRO D'« AUTREMENT »

Modernité de la culture catholique

Dans la querelle des anciens et des modernes familière à l'Eglise, la dernière livraison de la revue *Autrement* vient bousculer les conventions (1). La *« scène catholique »* est observée non avec les instruments de la sociologie ou de la théologie, avec l'œil du clerc ou du militant, du fidèle ou de l'incroyant, mais comme un phénomène de culture.

Le parti pris des animateurs de ce projet est à la fois stupéfiant de vérité et provocant en raison de sa partialité. Pour eux, le catholicisme traîne *« une odeur de périmé »*. Il est devenu *« un cadavre, un passé, une impasse »*.

Pourtant, en dépit d'un rôle social qui a périclité – sauf en Pologne ou en Amérique latine, où son opposition aux pouvoirs en place a une forte valeur symbolique – les chances du catholicisme n'ont jamais été aussi grandes qu'aujourd'hui. Chrétiens ou pas, les créateurs puisent dans le répertoire religieux (Hossein, Godard...), les moralistes y cherchent des règles de conduite, les jeunes des raisons de vivre.

Il n'y a plus de catholiques, mais la culture catholique n'a jamais trouvé un terrain d'expansion aussi favorable. Question subsidiaire et inévitable : pourquoi l'Eglise dissuade-t-elle autant l'homme moderne, au lieu de le retenir, de le séduire ? Pourquoi la culture catholique ne s'enrichit-elle pas de ce retour du religieux partout présent ?

En guise de réponse, on accumule les témoignages. *« Que l'Eglise était belle sous les ors et l'encens ! »* : sur ce registre de la nostalgie, les déçus du catholicisme y ont plus de place que « les cathos bien dans leur peau »... Il est vrai que les premiers sont plus faciles à trouver que les seconds, mais dans ce genre de recueil qui à la fois charme et irrite, on peut craindre que l'exercice personnel n'ignore l'analyse, que le regard esthétique ne fasse beau jeu de la réalité mystique.

Heureusement, quelques solides contributions viennent rétablir l'équilibre. La plaidoirie pro-Jean-Paul II de René Girard est l'une des plus belles pages qu'on ait pu écrire sur la *« modernité »* contestée de ce pape : *« Il ne sera jamais le Lacan de la théologie, mais il est l'inébranlable défenseur d'une foi menacée par toutes les forces du monde. »*

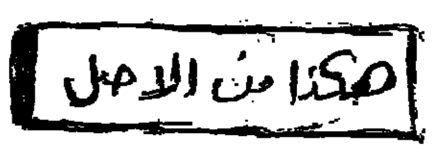
De même le cardinal Lustiger relativise tous les discours sur la sécularisation – le catholicisme en a vu d'autres – et affirme que plus que jamais la question de Dieu est au centre de la question de l'homme. Il en tire un acte de foi : *« Sommes-nous un pays qui meurt dans son identité présente ou sommes-nous encore capables de porter d'autres fruits de vérité et de vie ? »*

Enfin, à ceux de plus en plus nombreux qui réduisent leur catholicisme à un exercice intime de contemplation, le philosophe Marcel Gauchet répond : *« Si Dieu est ce Tout Autre qui ne se livre que dans l'ultime intériorité des cœurs, comment faire l'économie du recours à l'institution héritière de l'Incarnation par laquelle son altérité a été signifiée ? »* Pour lui, l'Eglise est ce lieu d'une tension féconde entre l'autorité et la liberté.

La principale qualité de ce numéro d'*Autrement* est son éclectisme, d'où ressort inévitablement une impression d'ambiguïté et de confusion. *« La matrice catholique*, s'interroge par exemple le sociologue Jean-Claude Eslin, *est-elle encore capable de donner naissance, comme elle l'a toujours fait dans le passé, à de nouvelles formes culturelles ou religieuses ? »* On reste alerté par cette conception du catholicisme comme encadrement culturel d'une société, comme prêt-à-porter idéologique. Comme si la foi n'était pas d'abord l'aventure d'une vie.

HENRI TINCQ.

(1) *Autrement*, La scène catholique, dirigé par Michel Crépu et Bruno Tilliette, 4, rue d'Enghien, 75010 Paris, 225 pages. Numéro 75, décembre 1985, 75 F.



JUSTICE

Un communiqué du ministère de l'intérieur sur la prise d'otages de Nantes

A la suite d'*« interprétation erronées, sinon de certaines mises en cause »*, le ministère de l'intérieur a publié, lundi 23 décembre, un communiqué sur *« les circonstances dans lesquelles les trois auteurs de la prise d'otages de Nantes se sont rendus vendredi soir »*.

Le ministère donne les précisions suivantes : *« Un arrêté d'expulsion selon la procédure d'urgence absolue visant Abdelkarim Khalki a été signé à toutes fins utiles dès jeudi après-midi au ministère de l'intérieur, une convention judiciaire franco-marocaine permettant qu'un ressortissant marocain soit poursuivi dans son pays pour des infractions commises en France.*

» Dans la phase finale des négociations, conformément aux instructions reçues, le préfet Broussard, en compagnie du consul du Maroc porteur de cet arrêté, a pu, en présentant ce document, amener les trois repris de justice à libérer les magistrats encore retenus en otage et à se rendre. *Cet arrêté d'expulsion n'a pas pu, par la suite, être mis à exécution en raison du refus des autorités marocaines. Dès lors la garde à vue touchant à son terme, une information judiciaire a été ouverte et les trois malfaiteurs ont été inculpés. »*

Mᵉ Taupier critique M. Broussard

D'autre part, Mᵉ Taupier, avocat de Georges Courtois, l'un des preneurs d'otages, a critiqué, lundi soir au cours d'une conférence de presse, les méthodes du préfet Broussard. Celles-ci, selon l'avocat, sont *« dangereuses »* ; *« elles ont été catastrophiques pour les otages »*.

« J'ai l'intime conviction, a estimé Mᵉ Taupier, *que cette reddition aurait dû être négociée beaucoup plus tôt, dès le jeudi. La stratégie d'allongement de la prise d'otages a accru considérablement les risques de perte de contrôle chez les preneurs d'otages, en particulier vis-à-vis d'Abdelkarim Khalki. Agissant de l'extérieur, Broussard a beau être très compétent, il peut faire des erreurs d'appréciation, aussi grand psychologue soit-il »*. Pour l'avocat, *« la préoccupation de M. Broussard était l'arrestation de Courtois et de ses complices. Il a joué avec l'angoisse des otages en prolongeant leur calvaire de quinze heures avec des montées en flèche de la tension chez les trois hommes. C'était un risque énorme »*, a ajouté Mᵉ Taupier, selon qui M. Broussard aurait pu arriver à la même issue en offrant aux trois hommes une voiture dès jeudi.

Le sabotage du *Rainbow-Warrior*

La France paiera

Ayant reconnu sa responsabilité dans le sabotage du *Rainbow-Warrior*, le navire de l'organisation internationale Greenpeace, et la mort du photographe Fernando Pereira, le gouvernement français versera des indemnités au mouvement écologiste. C'est ce qu'a annoncé lundi 23 décembre le président de Greenpeace, M. David McTaggart. L'avocat du gouvernement français Mᵉ Daniel Soulez-Larivière et l'avocat américain des écologistes Mᵉ Lloyd Cutler, vont à présent négocier le montant de ces compensations. Faute de se mettre d'accord dans les trois mois, les parties soumettront le dossier à une commission neutre composée de trois juristes. *« Cela ne nous rendra ni notre camarade Pereira ni le* Rainbow-Warior, a commenté M. McTaggart, *mais nos adhérents doivent être assurés que leurs dons ne sont pas perdus et qu'ils seront utilisés pour parvenir à une planète moins dangereuse et plus propre. »*

L'avocat français s'est, quant à lui, déclaré *« très satisfait de la tournure prise par ces négociations »*. Mᵉ Soulez-Larivière avait déjà, en novembre 1984, mené avec succès les conversations ayant abouti au versement d'un dédommagement à la famille de M. Pereira.

EN BREF

● *Deux informations judiciaires après les incendies de Fauchon et de la rue Damrémont.* – Le parquet du tribunal de Paris a décidé, lundi 23 décembre, d'ouvrir une information contre X... après l'incendie du 20 décembre chez Fauchon, au cours duquel la présidente de la société et sa fille ont été brûlées vives. Le dossier a été confié à M. Alain Verleene, juge d'instruction. L'enquête de la brigade criminelle n'écarte pas l'hypothèse d'un acte de pyromane.

Une autre information contre X... a été ouverte après l'incendie, dans la nuit du 19 au 20 décembre, d'un immeuble situé 133 rue Damrémont, à Paris, au cours duquel trois personnes sont mortes et une vingtaine d'autres blessées.

Mᵐᵉ Catherine Courcol, juge d'instruction, instruira le dossier. Rue Damrémont, les pompiers ont constaté la présence de deux foyers distincts, ce qui laisse supposer une entreprise criminelle.

● *Saisie de deux kilos d'héroïne : un ancien colonel du chah interpellé à Paris.* – Un ancien colonel de l'armée du chah d'Iran, Seyfolddin Assar, cinquante-deux ans, et un autre militaire de l'ex-armée impériale, Malik Zada Mohammed-Chawash, trente-huit ans, demeurant à Karachi (Pakistan) viennent d'être interpellés en possession de deux kilos d'héroïne dans l'appartement de l'officier, rue de la Pompe à Paris (16ᵉ).

De plus, au cours d'une perquisition aux domiciles des deux hommes, les policiers de l'OCTRIS (Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants) ont découvert un Magnum 357 et interpellé une jeune iranienne Roudabeh Mashdi-Shassem, vingt-neuf ans, amie du colonel Assar.

SPORTS

FOOTBALL

Les comptes de Noël

Exploit sans précédent dans l'histoire du football français, Paris-Saint-Germain a atteint la trêve hivernale sans avoir connu la défaite en championnat. A l'occasion de la vingt-cinquième journée, disputée samedi 21 décembre, les Parisiens ont fait preuve d'un réalisme insolent en écrasant 4 à 0 des Auxerrois qui n'avaient pourtant pas démérité.

Avant de s'octroyer trois semaines de vacances, le PSG peut donc se livrer sans appréhension au traditionnel bilan de fin d'année : meilleure attaque et meilleure défense, l'équipe de Gérard Houllier possède 6 points d'avance au classement sur Nantes et 7 points sur Bordeaux, ses deux principaux rivaux, malgré un match en moins (1).

En caracolant ainsi, depuis le 16 juillet, en tête du championnat, Paris-Saint-Germain a tué une bonne partie du suspense. Pourtant le public, boudeur en 1984-1985, semble avoir repris le chemin des stades cette saison. Le conseil d'administration de la Ligue nationale de football a comptabilisé 39 301 spectateurs de plus qu'en 1984 pour les vingt-quatre premières rencontres de première division (soit une moyenne de 108 394 personnes par soirée de championnat) et 101 331 spectateurs supplémentaires en deuxième division, après vingt et une journées.

Le Loto sportif n'est sans doute pas étranger à ce regain d'intérêt. Selon un sondage IFOP publié ce lundi 23 décembre par le quotidien *l'Equipe*, ce jeu a rejoint le tiercé dans le cœur des Français : 13 % d'entre-eux ont joué au moins une fois au Loto sportif, dont 30 % de moins de vingt-cinq ans. Le Fonds national pour le développement du sport (FNDS) vient d'ailleurs de déposer dans les souliers à crampons du football français un chèque de 1,1 million de francs. C'est le premier cadeau du Loto à son bienfaiteur. Cette somme, pélevée sur les fonds dégagés par le Loto sportif à l'intention du sport de masse, sera intégralement répartie par la Fédération française de football, dans les districts.

Mal endémique

Pour le haut niveau, les comptes de Noël sont parfois moins roses. Ils tournent au feuilleton noir pour certains clubs, notamment ceux qui barbotent dans les profondeurs du classement.

La municipalité de Bastia a dû accorder, vendredi 20 décembre, une aide exceptionnelle de 300 000 F au club local dont les joueurs n'étaient pas payés depuis le début d'octobre. Le spectre de la mise en cessation de paiement est provisoirement écarté. Tout comme à Brest où les salaires d'octobre et de novembre ont été versés aux joueurs le 20 décembre.

Sans être aussi catastrophique, la situation du RC Strasbourg, sans public dans un stade refait à neuf, ou du Toulouse FC, dont le président démissionnaire vient de révéler un déficit de 20 millions de francs, est préoccupante. Le FC Nantes lui-même, dont le déficit pour la saison 1984-1985 s'élève à 12 millions de francs, ne devra d'équilibrer ses comptes en 1985-1986 qu'à son exceptionnel parcours en Coupe de l'UEFA.

Mal endémique du football, la précarité économique des clubs professionnels soumis aux aléas de la compétition sportive, loin de décourager, attire au contraire les hommes d'affaires. A Marseille ou ailleurs, Bernard Tapie est bien décidé à investir dans le football, après Jean-Luc Lagardère (Matra) au Racing CP et comme Silvio Berlusconi, à Milan AC.

Pour l'instant, le football français est moins atteint par la crise que certains de ses voisins. Troisième industrie italienne par son chiffre d'affaires direct et induit, le Calcio lui-même tremble sur ses bases. Son déficit avoué est de 600 millions de francs. Une dizaine de petits clubs – sur cent cinquante clubs professionnels – ont déjà déposé leur bilan, et les spectateurs, traumatisés par le drame du Heysel et écœurés par les scandales à répétition, désertent les stades (trois cent mille de moins qu'en 1984).

Mais c'est le football britannique qui traverse la crise la plus profonde. Le club de Swansea City, leader du championnat en 1981, vient d'être mis en liquidation par la Haute Cour de justice de Londres. D'autres, comme Wolverhampton Wanderers, descendu en deux saisons de la première division au fin fond de la troisième, menacent de mettre la clef sous la porte.

Outre-Manche, la fréquentation des stades a baissé de 30 % en quinze ans ; la télévision, jugeant les tarifs réclamés par les clubs et la Ligue prohibitifs, ne retransmet plus aucun match ; les commanditaires se détournent du football vers... le hockey sur glace. Le hooliganisme a amplifié, mais n'a pas créé ce mouvement de désintérêt.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) Lille-PSG, interrompu par une panne d'électricité le 20 novembre dernier, sera rejoué le 22 janvier.

● *Platini, ballon d'or.* – Pour la troisième fois consécutive, Michel Platini a été élu «ballon d'or», c'est-à-dire meilleur joueur européen, par un jury de vingt-six journalistes européens, consultés par l'hebdomadaire *France-Football*. Il rejoint ainsi le Néerlandais Johan Cruyff, élu en 1971, 1973 et 1974.

VOLLEY-BALL : *Eric Daniel, nouvel entraîneur de l'équipe de France.* – Jusque-là entraîneur adjoint, Eric Daniel, vingt-huit ans, a été désigné, lundi 23 décembre, pour succéder au poste d'entraîneur national à Jean-Marc Buchel, démis de ses fonctions une semaine plus tôt. Eric Daniel avait déjà eu cette responsabilité en 1983, Mais avait démissionné à la suite d'un différend avec la fédération.

FAITS DIVERS

● *Attentats contre deux succursales du Crédit agricole à Ajaccio.* – Deux attentats à l'explosif ont été commis pendant la nuit du samedi 21 au dimanche 22 décembre contre deux succursales du Crédit agricole installées dans le centre d'Ajaccio (Corse du Sud). Des tracts, signés FLNC, hostiles à la politique menée en Corse par la banque ont été retrouvés sur place.

La première charge a fait explosion à 1 h 19 devant l'agence située dans l'immeuble Diamant, place de Gaulle ; évaluée à 200 grammes, elle a provoqué d'importants dégâts à la devanture ; quant à la seconde charge – une centaine de grammes – elle a fait explosion quatre minutes plus tard devant les locaux d'une annexe de la banque sise rue de la Pietrina.

● *Pluies diluviennes en Arabie saoudite.* – Vingt-sept personnes ont été tuées et de nombreuses autres sont portées disparues du fait du déluge qui s'est abattu sans discontinuer cinq jours durant sur la région de Tabouk (nord-ouest du royaume) et sur celle de Djeddah et la Mecque. – *(AFP.)*

● *Un avion s'écrase sur un grand magasin en Californie : trois morts, une soixantaine de blessés.* – Deux personnes sont mortes et une soixantaine d'autres, parmi lesquelles de nombreux enfants, ont été blessées, dans la soirée du lundi 23 décembre, par la chute d'un avion de tourisme sur un centre commercial à l'est de San-Francisco, en Californie. Les trois morts sont le pilote et deux passagers.

Selon les témoins, l'appareil a traversé le toit du centre commercial et a mis le feu à un secteur où se trouvaient de nombreux enfants.

L'accident a été provoqué par le brouillard, alors que l'appareil naviguait aux instruments, au cours de la procédure d'approche de l'aéroport, situé à moins de 2 kilomètres du centre commercial. – *(AFP, PA.)*

culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

La trêve des confiseurs

1 UNE PHOTO INADMISSIBLE

DEPUIS quelques années déjà, la famille de Monaco et celle de Villemin plus récemment étaient les deux mamelles de *Paris-Match*. Les faits et gestes de la princesse Caroline, et ceux non moins curieux de sa petite sœur Stéphanie, si l'on était enfin sur la bonne piste qui allait permettre de découvrir les assassins du petit Grégory, ces deux sujets capitaux comme les péchés convenaient au tempérament volontiers sportif et emporté des rédacteurs en chef de cet hebdomadaire qui défend l'occident chrétien comme il peut.

Il faudrait être bien méchant pour *critiquer* ce qui fait les délices d'un vaste public et ce qui est à la hauteur du niveau mental d'une *rédaction*, aussi m'en étais-je bien gardé jusqu'ici.

Mais le *Match* des deux Patrick (Miler et Mahé) rêvait depuis longtemps des lauriers de celui de Prouvost avec ses musées imaginaires, ses vingt pages de photos et commentaires sur Gauguin ou Baudelaire. La fesse, les princesses, les assassins ne suffisaient plus à son bonheur; comme tout le monde, il voulait sa petite maison de campagne, son lopin de terre où pousseraient radis et haricots verts, son clapier, où Maître lapin rongerait son chou, autrement dit ces quelques arpents de culture et de mondanité qui posent toujours son journal et son bonhomme.

Cau et Conte, Poivre et Pudlo, Bouvard et la Brosse, c'était bien comme écrivains, mais un peu juste. Un rédacteur venu du *Matin* fit souffler sur cette communauté réduite aux acquêts un vent de folie.

Passe encore qu'on se mit à parler de livres comme on épèle *les premières lettres de l'alphabet*, ce qui ne s'était jamais fait, le préposé à la *question se contentant* jusqu'ici de se courber bien bas devant les seules productions des membres du jury Goncourt ou d'applaudir à tout rompre devant les ouvrages qui avaient dépassé le cap des cent mille exemplaires, prenant la littérature comme une pépinière de maillots jaunes qu'il faut encourager quand ils ont franchi en vainqueur la ligne d'arrivée, mais cette semaine, *Paris-Match* vient de dépasser les bornes du permis en osant publier la photo des académiciens dans leur totalité, du moins ceux qui peuvent encore bouger et poser devant l'objectif.

Si j'excepte Dieu, qui, notons-le au passage, a toujours refusé de figurer dans cette illustre Académie, même à titre de secré*taire perpétuel, sem*blant confirmer l'opi*nion* de Sartre *qu'il* n'est pas un artiste, je n'imagine pas de plus grand sacrilège que de photographier les Immortels. Un, oui, deux ou trois, à la rigueur, mais trente et un comme s'est cru autorisée de le faire, dans l'insouciance de sa jeunesse, la photographe Micheline Pelletier, c'est un blasphème, attention les dégâts !

Ce qui sauvait les académiciens, c'est, si je puis dire, leur incognito. On s'étonnait à la lecture d'un article du *Figaro* particulièrement fripé que son auteur signât pour conclure, « de l'Académie », mais on se consolait en se disant qu'il y avait les autres, tous les autres dont on avait le nom sur les lèvres.

Depuis la photo, ce n'est plus possible. A moins de faire saisir ce numéro et de pilonner tous les exemplaires restants. De racheter à prix d'or ceux qui traînent dans les salons de coiffure, chez les manucures et les pédicures, dans les halls des hôtels, dans les salles d'attente des hôpitaux, mais est-ce possible en démocratie ? Je me berce de l'espoir fou que cette photo est peut-être un faux comme les Mémoires du chan*celier Hitler qui n'avaient pas échappé à la vigi*lance conjuguée de Roger Thérond et de Jean Cau. A *quoi* bon se leurrer ? L'Académie a *été* mise à nu pour longtemps. Et le plus fort, j'en *suis sûr, c'est que si l'on demandait maintenant* son avis à chacun de ses membres pris isolément, on s'apercevrait qu'il n'aurait pas voté en général pour ceux qui figurent sur la photo. Ce sont d'autres majorités aujourd'hui disparues qui ont fagotté cette assemblée en dépit du bon sens !

Puisque le mal est fait, plutôt que de gémir comme un chœur antique, le mieux est de s'en *réjouir et d'en tirer parti. Je vous propose le jeu* suivant qui peut vous être utile pendant ces longues veillées de Noël et du *Jour de l'An*. Vous prenez la photo des trente et un et vous inversez *les rôles.* C'est vous *qui* êtes un académicien chevronné et vous vous demandez pour qui vous auriez voté. Sur les têtes qui ne vous reviennent pas, vous mettez une croix avec un gros crayon noir et vous laissez en blanc celles qui vous sont indifférentes. Vous crayonnez de vert les personnes que vous souhaiteriez voir siéger à vos côtés. Je me suis exercé à ce jeu ce dimanche, étant retenu au lit par une forte grippe qui m'empêchait de lire ou d'exercer une activité intellectuelle tant soit peu sérieuse.

Sur les trente et un postulants, et en *faisant* un grand effort, je n'ai pu en retenir que neuf. Parmi les assis par terre de la photo, j'ai voté pour Pierre Moinot qui m'est sympathique par sa résistance, *la Chasse royale* (Gallimard) et les petits mots charmants qu'il m'a écrits et auxquels je n'avais jamais eu le temps de répondre. 2) Michel Déon : type même de l'écrivain académique dans le bon sens du terme. 3) Félicien Marceau : du talent, beaucoup de valeur. Dans les assis au second rang, de gauche à droite : 4) Georges Dumézil : un grand esprit. Sa place est parmi nous depuis longtemps. Où avions-nous la tête ? A publié cette année *l'Oubli de l'homme et l'Honneur des dieux* (Gallimard). 5) Jean Mistler, quatre-vingt-huit ans cette année. A exhumé avec bonheur, il y a peu, des relations sur la vie de Kant par ses secrétaires. *Le jeune homme qui rôde* (1984) est un recueil de souvenirs amusant. Avec de la distance. A lire également : *la Maison du docteur Clifton.* A eu la main moins heureuse quand il a été ministre des PTT. Mandel à ce poste l'a éclipsé. Passons. J'ai hésité à voter pour Jean Delay. Ses tranquillisants et ses études sur Gide (*la Jeunesse d'André Gide* deux volumes) plaidaient en sa faveur, mais je me suis souvenu de sa fille cadette Florence, qui finalement m'agace. Sans elle, il aurait été un beau-père fort acceptable. Debout enfin de gauche à droite toujours, j'ai trouvé (6) Jean Dutourd.

Mon préféré ! Le réactionnaire que je chouchoute. C'est « mon bon juif » ! Je lui passe bien des phrases que je n'aurais pardonné à personne d'autre. On vient de rééditer en « Folio » l'un de ses meilleurs ouvrages, *l'Ame sensible* (1958), où il prend prétexte du petit volume intitulé *H.B. par un des Quarante*, de Mérimée, pour parler de Stendhal, de lui et des mille riens qui font le bonheur des livres savoureux. Au chapitre XXXV, on peut lire notamment : « *En découvrant Rossini et la musique italienne, en les défendant* mordicus *contre les habitués de l'opéra-comique, Stendhal se montre sous son jour habituel.* »

Il prône ce qu'il aime, et avec d'autant plus de joie généreuse que l'opinion ne l'aime pas. On éprouve des joies semblables aujourd'hui à soutenir que Gide tombe en poussière (...), que M. Vialatte et Bernard Frank ont plus de talent que les célébrités des cénacles, etc. Ces jugements paraissent, en 1958, hardis, et même téméraires. Dans vingt ou trente ans, ce seront, à leur tour, des truismes. Je vois des lecteurs se récrier. Ils ne sont pas dupes, eux. Ils vont m'écrire que Jean Dutourd était un malin, qui comptait déjà, il y a vingt-sept ans, sur ma voix pour être élu.

Ne *plaisantons pas* ! 7) Edgar Faure : un des rares hommes politiques qui m'a amusé ! Mais j'attends mieux du prochain tome de ses Mémoires.

Il faut se donner du mal : plus d'anecdotes, plus de détails. Ne défendez pas votre politique. En matière scolaire, vous savez bien ce qu'elle vaut. 8) Henri Gouhier : ne serait-ce que parce qu'il est absent de *l'Histoire de la littérature de langue française* de Pierre de Boisdeffre (Perrin) même à la section Idées où il y a pourtant vraiment tout le monde, du *Dictionnaire des littératures de langue française* de Bordas, du *Petit Robert*, du *Petit Larousse* et même du *Michelin !* Mais qu'est-ce que *c'est que* cette persécution ? C'est fou, non ? 9) Henri Troyat sera mon dernier élu. *Il a de la bonté plein la figure.* Il n'a pas l'air d'avoir suivi une cure d'amaigrissement comme ses trente autres collègues. Il m'arrive de lire ses romans, ses biographies, six mois, un an après qu'il ont paru sans m'ennuyer une seconde. Je lui donnerai un siège sans confession !

Dans le même numéro de *Match*, Jean-Edern Hallier s'est permis d'évoquer l'Académie de l'an 2000. Il s'en est pris avec sa légèreté habituelle à des collaborateurs du *Monde*. Pour ne pas changer. Ses attaques contre Bernard-Henri Lévy m'ont davantage surpris. N'ont-ils pas pourtant en commun d'être deux grands écrivains dont la seule faiblesse serait les œuvres, l'écrit. Un peu, si vous le voulez, comme la pile Wonder, dont il vaut mieux ne pas se servir pour *qu'elle dure.*

2 LES SALONS

MARDI *dernier*, ce maudit rhume m'a empêché d'aller voir *le Balcon*, de *Jean Genet, à la Comédie-Française.* Je m'en suis consolé comme j'ai pu en lisant *les Salons*, de Bernard Minoret et Claude Arnaud (chez J.-C. Lattès avec une préface de J.-C. Bonnet). Ce théâtre au lit m'a donné bien du plaisir et j'ai vu s'éloigner et se rapprocher d'une façon saisissante Mme du Deffand et Walpole, Julie de Lespinasse et Guibert. Une jolie façon de relire sans insister deux des plus superbes correspondances du dix-huitième siècle.

MUSIQUE

A L'OPÉRA DE FRANCFORT

Un beau « Rheingold » pop art

Au printemps dernier, Michael Gielen nous avait parlé de cette *Tétralogie* wagnérienne dont il espérait qu'elle mettrait un digne point final, en 1987, à sa direction de *l'Opéra de Francfort (le Monde* du 12 juin). Monté par Ruth Berghaus, l'ancienne directrice du Berliner Ensemble, dont on a vu cette année l'impressionnant *Wozzeck* au palais Garnier, ce nouveau *Ring* vient de débuter avec un *Or du Rhin* aussi surprenant que beau.

L'interprétation musicale de Gielen, tout d'abord, très classique, est superbe, avec une distribution de qualité, dominée par le Loge de Heinz Zednik (le Mime de Chéreau à Bayreuth), d'un accent prodigieux, l'Alberich poignant d'Adalbert Waller, et Manfred Schenk en Fasolt. Une interprétation qui pèse son poids d'airain, mais sans grandiloquence, qui s'accorde de façon étonnante, sans qu'on soit jamais tiraillé entre deux mondes opposés, avec une vision digne du pop art.

Sans doute la réussite vient-elle de ce que, avec les images antinaturalistes de son extraordinaire décorateur Axel Manthey, Ruth Berghaus reste cependant au plus *près de l'expression wagnérienne* et de la trame intérieure du *poème.*

Il est bien difficile de donner *l'idée de ces étranges tableaux.* Les filles du Rhin, visage de porcelaine, très *mannequins*, robes du soir blanches démesurées éclairées de l'intérieur, se détachent sur un fond noir, comme des sirènes ou des anges, suspendues au-dessus du fleuve qui roule en flots rouges immobiles. Elles narguent sans agressivité, avec de belles *attitudes parallèles*, un Alberich vieux, à demi paralytique, les yeux injectés de sang, s'élevant peu à peu jusqu'à l'or du Rhin qui le brûle comme du feu.

Le décor change : devant une massive tour penchée de centrale nucléaire, le Walhalla enveloppé dans toutes les étoiles du ciel, Wotan (Bruce Martin) et Fricka (Gail Gilmore) dorment debout. En tunique blanche, montée sur des cothurnes cubiques, ils sont *coiffés chacun d'une moitié de* casque ; le père des dieux brandit une lance-sagaie, la reine des déesses tient un sac à main argenté d'où elle tire son tube de rouge à lèvres.

Et ainsi de suite : l'éblouissante Freia (June Card) cache sans doute ses pommes d'or sous sa blouse d'acier aux « avantages » provocants ; Loge, pantalon noir, souliers et lunettes modernes, a trempé son bras dans le mercurochrome ; Erda (Cornelia Berger), en tailleur strict, colle l'oreille au globe terrestre qu'elle pousse à grand-peine.

Quant aux géants, ce sont deux fantastiques marionnettes de *4 mètres de haut, hagardes* comme Œdipe aveugle, doublées *par deux messieurs très corrects,* complets bleus, pochettes, colliers de barbes, chapeaux mous qu'ils tournent entre leurs mains comme des ouvriers endimanchés, mais la moutarde leur monte au nez rapidement...

Lorsqu'ils emmènent Freia, le jour décline, les dieux pâlissent, se chargent d'un curieux carré de plâtre *représentant un visage aux* yeux sanguinolents et quittent leurs cothurnes, image ou présage de leur crépuscule.

Sans prétendre épuiser le répertoire de Ruth Berghaus et d'Axel Manthey, ni surtout le mouvement de ces liturgies inattendues, il faut au moins mentionner encore, dans l'empire souterrain d'Alberich, la vision tragique des Nibelungen, les têtes démesurées, comme des larmes figées, qui ont *dévoré les corps de ces gnomes* dont ne subsitent sur les côtés que des bras graciles d'enfants ; visages blancs d'êtres albinos qui ne voient jamais le jour, aux yeux rougis eux aussi, cette dominante obsessionnelle du spectacle.

Tout cela donne une réalisation bien curieuse, où l'on saute constamment du mythe à la familiarité, qui amalgame grandeur et humour, l'une des plus originales qu'on puisse imaginer de l'univers wagnérien. *L'Or du Rhin* cependant est un monde à part dans la *Tétralogie*, avec maints éléments cosmiques et pittoresques qui se prêtent à *l'illustration. Attendons la Walkyrie*, drame autrement *dépouillé d'images, impitoyable* pour certaines régies. Rendez-vous est pris en mai prochain.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Prochaines représentations les 29 décembre et 1er janvier, avec reprises en avril-mai 1986.*

PATRIMOINE

INAUGURATION DE LA GALERIE COLBERT RÉNOVÉE

Le soleil en face





Enfin, la galerie Colbert vient d'être rendue au public. L'un des plus splendides passages du XIXe siècle (il fut achevé en 1826, trois ans après la galerie Vivienne qui lui est parallèle, et à laquelle il est désormais relié) a retrouvé sa vocation de promenade grâce à l'un des établissements les plus fermés de France, croit-on souvent : la Bibliothèque nationale. Les 17 000 mètres carrés du bâtiment rénové viennent en effet (et à point nommé) donner un peu d'air et d'espace à l'illustre BN recroquevillée dans les 90 000 mètres carrés de la rue de Richelieu.

La galerie Colbert offrira aux passants le Musée des arts du spectacle, le musée Charles-Cros (lié à la Phonotèque nationale), deux salles pour les expositions d'estampes et de photographies, une boutique, enfin le restaurant Colbert, lui aussi remis à neuf et où se mêleront le public, les usagers et les employés de la BN. Dans le sous-sol un auditorium de 200 places permettra aux chercheurs de cesser un peu de lire pour parler... Dans les étages, les bureaux de différents services, notamment ceux de l'informatique. Enfin, au rez-de-chaussée, le fameux dépôt légal, là ou arrivent les échantillons de tout ce que la France imprime ou diffuse.

La galerie revient de loin : elle était dans un état de décrépitude avancé, son décor avait pour l'essentiel disparu, et ses structures mêmes étaient flageolantes ou pourries. L'architecte Louis Blanchet a tout remis à neuf, reconstituant méticuleusement les détails *sur lesquels subsistait une* documentation. La façade néo-*classique a retrouvé sa finesse.*

Quant à la galerie proprement dite, elle est vraiment comme neuve. Et même si neuve qu'on risque de s'impatienter à attendre sa patine. Ce ne serait pas trop grave si le côté franchement « tape-à-l'œil » de l'ensemble ne donnait son sens réel à l'expression, en vous matraquant les paupières au moyen d'un éclairage violent et cruel : l'élégance contestable des appliques est en effet aggravée par une intensité difficile à soutenir. Difficile de regarder le soleil en face, même si l'on s'appelle Colbert : la Bibliothèque nationale devrait le savoir, elle qui présente actuellement une cinquantaine d'*Images de la Gorgonne* dans ses « vieux » locaux de la rue de Richelieu (1). Cinquante merveilles du Cabinet des médailles et antiques qui ne res sortiront pas de sitôt de leurs vitrines ou de leurs rayonnages, et qui rappellent aussi sur quel passé s'ancre la modernité nouvelle de la BN.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Jusqu'au 10 janvier.



CULTURE

CINÉMA

Ginger Rogers nymphette

Manquant d'argent pour prendre le train qui doit la ramener chez sa mère, une jeune fille se travestit en gamine de douze ans, obtient un billet à tarif réduit et rencontre un major, instructeur militaire. D'où le jeu de mots du titre original – The Major and the Minor, – devenu, à la sortie en France 1946 Uniformes et jupon court. Juif autrichien émigré, scénariste depuis longtemps confirmé, élève de Lubitsch, Billy Wilder fit ainsi ses débuts de réalisateur à Hollywood (1942). Son astuce, sa malice, son goût de la satire acerbe se manifestent dans la création d'une fausse nymphette qui abuse de la crédulité des hommes. A trente et un ans, même en jupe courte, socquettes, souliers plats, nattes et chapeau rond, Ginger Rogers ne pouvait absolument pas passer pour une fillette ; Billy Wilder s'est servi de la comédienne pour ridiculiser le major Ray Milland, les cadets de l'École militaire et un certain nombre de valeurs morales. Ses films noirs le rendirent célèbre. Ses comédies, telle celle-ci, avec leurs allusions poussées aux limites du mauvais goût, sont des démolitions sarcastiques du mode de vie américain.

J. S.

Mozart avant Amadeus

Pendant l'été et l'automne 1770, Leopold Mozart et son fils Amadeus sont hébergés dans la villa du comte Pallavicini, aux environs de Bologne. Brodant, avec son frère Antonio, sur un détail historique, Pupi Avati (on est en train de découvrir ce cinéaste italien avec presque dix ans de retard) a réalisé une rêverie romantique : l'amitié, les premières amours, le désir fou de rester adolescent et de vivre à trois (Amadeus, Giuseppe, fils du comte, et la jolie Antonia-Leda) une relation pure, blanche comme la neige, angélique. On retrouve la nostalgie un peu amère de *la Balade inoubliable* – film sorti au début de l'année, – la magie des éclairages ranimant le passé, la délicatesse d'une mise en scène où le réalisateur investit son propre imaginaire. Christopher Davidson, trop grand pour les quatorze ans du jeune Mozart, est un personnage prêt à refuser son génie et le destin préparé par son père. Au cœur de ce film, qui a des fragilités de verre filé, l'Italie agit comme un charme, un enchantement, avec ce domaine bolognais où l'aristocratie s'effrite dans la vieillesse et la démence, mais où la jeunesse réinvente le monde. Mozart a dû suivre son chemin. Dans le bois, trois voix chuchotent, toujours, les mots du songe.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

Kalidor à clous

Conséquence du succès de *Conan le Barbare*, Rome n'est plus dans Rome. Les péplums d'hier sont les « heroïc fantasy » d'aujourd'hui. M. Muscle abandonne les jeux du cirque pour les combats singuliers. Choc des épées, poids des armures. Folles chevauchées dans des paysages tourmentés où se dressent des châteaux orientalo-gothiques. Il s'agit dans le film de Richard Fleisher, *Kalidor*, de récupérer le talisman, boule verte à facettes luminescentes, qui – allusion nucléaire – transforme l'énergie solaire – et celle des bougies – en force destructrice.

Le talisman a été volé par les méchants (casques germano-mongols, longs manteaux alourdis de sequins) que domine une princesse brune et cruelle. Elle dissimule sous un masque d'or une affreuse blessure et s'habille en lurex. Elle a également volé l'or et le royaume d'un gamin asiate, karateman et insupportable. Il appartient au clan des bons où l'on trouve évidemment Conan-Schwarzennegger-Kalidor et la rousse Brigitte Nielson (simple bandeau jogging métallique dans les longs cheveux, courtes tuniques cloutées). D'abord ils s'affrontent. Qui de l'homme ou de la femme sera le plus fort ? Richard Fleisher ne prend pas de risque, il les met à égalité. A la fin ils s'embrassent. Depuis, elle a épousé Rocky-Stallone-Rambo. A-t-elle perdu ou gagné ?

C. G.

★ Voir les films nouveaux.

JAZZ

Le dernier concert de Marius Cultier

Le pianiste martiniquais Marius Cultier est mort le lundi 23 décembre à Fort-de-France, à l'âge de quarante-trois ans.

Né en Martinique en 1942, fils de musicien, cet autodidacte fut, dès le début des années 60, l'interprète et le compositeur le plus inventif et le plus populaire des Antilles françaises.

Il part pour le Canada dans les années 70 avec le bassiste Alex Bernard et le batteur Jean-Claude Montredon. Aux Etats-Unis, il rencontre les meilleurs musiciens de jazz (Stevie Wonder, Miles Davis) et affine son style, à mi-chemin entre la tradition de son île et les recherches les plus avancées d'un Bill Evans. Rentré au pays depuis 1973, il dirigeait un studio et se produisait en concert ou dans les piano-bars de Fort-de-France. On avait pu le voir en métropole pour la dernière fois au Festival d'Angoulême en 1984. Fanny Auguiec venait de le programmer aux « Deuxièmes Rencontres de jazz et musique populaire de Fort-de-France » en invité-surprise, le 12 décembre dernier. Marius Cultier est sorti de l'hôpital, le temps du concert. En compagnie d'Alex Bernard et de Montredon, il a joué avec grâce, avec élégance. C'était son dernier concert !

F. M.

DANSE

« Striptiz », effeuillage

Après le défilé de mode inventé par Jean-Paul Gaultier et Régine Chopinot, voici le strip-tease : il fallait s'y attendre. Si le défilé constitue une promotion de la mode, le strip-tease joue sur le non-consommable. Il prend des allures d'anti-défilé dans le spectacle d'Hector Zazou à la Bastille. *Striptiz* enchaîne dix séquences à partir des costumes de stylistes (Chantal Thomass, Elisabeth de Senneville, Junko Shimada, Yohji Yamamoto), selon des thèmes plutôt drôles. Cela va du dépeçage de la femme serpent (chorégraphe Pierre Droulers) au déshabillage de chambrée (Dominique Boivin), ou à l'arrachage douloureux de bandes de sparadrap (un gag de Graziella Martinez).

Pour être réussi, ce genre de performance suppose une identité de vues totale entre le styliste et le chorégraphe. C'est le cas pour *Pauline Carton*, un déshabillage en trompe l'œil signé Lila Green et Goury. Mais le grand moment de la soirée reste l'apparition hyperthéâtrale de Karine Saporta en vêtements de Laurence Perny. Moitié ménine, moitié samouraï, elle détache impassiblement des pièces de tissu comme une seconde peau, ou des fragments d'inconscient. La soirée s'étire dans la bonne humeur. Tout serait pour le mieux s'il n'y avait, dégoulinant comme du sirop pendant et après chaque performance, une musique d'Hector Zazou tout juste bonne à illustrer des peintures d'ameublement.

M. M.

★ Théâtre de la Bastille, 20 h 30, jusqu'au 30 décembre ; le 31 à 22 h 30 ; relâche le 25 décembre, dimanche et lundi.

THÉATRE

La tornade d'à côté

Il vit en jean et pieds nus au milieu des caisses et des chaussettes sales. Mal rasé, le teint blafard : son aspect extérieur est un compromis entre l'artiste clochardisant – il est écrivain – et le play-boy négligé – il a beaucoup de charme. Un jour, une jeune femme sonne à sa porte. Cette « *voisine* » imaginée par Daniel Colas est une tornade, curieuse, fouineuse, sans gêne. Mais, sous sa pétulance, elle cache des convictions datant de l'Ancien Régime. Ces deux êtres vont forcément se plaire et, pourtant, mèneront leur aventure du bout des lèvres. Ainsi reviendront-ils à la case départ, avec, au fond du cœur, un nouveau proverbe : *la malchance existe ; la chance, non.*

Daniel Colas, également metteur en scène, exprime en peu de mots beaucoup de cynisme, d'ironie, d'amertume. Malheureusement, une oreille distraite suffit pour suivre le ronron des dialogues. Et Danielle Evenou, qui mène cette histoire au pas de charge, est un peu fatigante à force de dynamisme.

Ca. B.

★ Théâtre La Bruyère, 21 heures.

PHOTO

Visages du théâtre

A côté de Zizi Jeanmaire potelée, Maria Callas déjà divine s'alanguit, lovée dans un divan-rocaille. Ionesco éclate de rire. Un adolescent fixe son regard futé, juste un peu insolent, sur un point invisible. Il s'appelait Maurin, il est devenu célèbre sous le nom de Patrick Dewaere...

Portraits du monde des planches, théâtre, danse, music-hall. L'agence Bernand expose quelques-uns de ses documents dans le hall du Théâtre de Paris jusqu'au 31 décembre. Depuis un demi-siècle, les photographes de l'agence saisissent l'histoire des visages. Ce qui est montré ici, ce n'est pas le spectacle mais les gens, en scène et en coulisses. Une suite de moments, les peurs, les poses, le bonheur, la tendresse. Un reportage unique sur l'éternelle jeunesse des poètes de l'illusion.

C. G.

★ Théâtre de Paris, jusqu'au 31 décembre.

VARIÉTÉS

Annie Cordy en fête

Annie Cordy est à l'affiche de l'Olympia pour les fêtes de fin d'année. Quoi de plus naturel pour une artiste qui présente inlassablement à travers la France (cent cinquante galas par an) un spectacle familial qui a l'assentiment du public, génération après génération. Annie Cordy a débuté il y a plus de trente-cinq ans dans la revue du Lido, a enregistré cinq cents chansons, joué dans neuf opérettes et, de manière étonnante, elle continue, travaille dans la santé et l'optimisme, n'hésite pas à se mettre des plumes roses et bleues dans les cheveux ou un nez qui s'allume, à se déguiser en cafetière. La connivence avec les petits a commencé il y a vingt ans avec une chanson : *la Bonne du curé*. D'autres titres du même style (*Tata Yoyo, Chaud cacao*) ont suivi.

Annie Cordy est une nature taillée d'un bloc. Ce qui ne l'empêche pas de savoir amorcer les virages en douceur et avec juste ce qu'il faut d'humour (à l'Olympia, rockeuse dévoreuse, elle chante *Je suis branchée*) ni de jouer sur différentes gammes : elle vient de terminer un télé-film (*Merci, Apolline*), où elle interprète le personnage d'une femme enlevée avec son mari et enfermée avec lui deux mois durant dans une cave ; elle s'apprête à jouer le rôle d'une mère abusive au Théâtre de l'Œuvre dans un face-à-face cruel avec Pierre Dux : (*La mienne s'appelle Régina*, de Pierre Rey). Mariée depuis trente-cinq ans à un industriel cousin des Clérico (propriétaires du Lido et du Moulin-Rouge) et qui a fait fortune dans le bâtiment, Annie Cordy n'aime pas le terme « *professionnelle* », qui peut laisser supposer plus de technique que de spontanéité chez l'artiste. Elle lui préfère l'expression anglaise : « *performer* ».

C. F.

★ Olympia, 20 h 30.



SPECTACLES

Mardi 24 décembre

théâtre

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 20 h : Casse-Noisette.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne.
☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Jeux de femme.
☞ TEP (43-64-80-80) Mini-salle, 19 h : le Oui de Malcolm Moore.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : 20 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong).
☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 et 23 h 30 : Bajazet, Messe de minuit, Souper).

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.
☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?
☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.
☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.
☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for Love.
☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : M. Jolivet.
☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique ; 22 h : la Floriane.
☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Triple mixte.
☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : The Canterville Ghost.
HUCHETTE (43-26-33-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.
☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.
☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : les Gouttes ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Mon changement. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shama. Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.
☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 20 h : Acteur's Rimbaud ; 21 h 30 : Avec ou sans risques.
☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53), 21 h : la Vague.
☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute Surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite Salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du rififoin dans les labours.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : la Goutte.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : Fantasio.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.
☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : l'Ecole des femmes.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.
PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20) amarrée face au 200, quai de Jemmapes), 21 h. A la recherche du temps porain, ou embarquement pour s'y taire. (Aperghis, Caccomi, Frrrero...).
PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Noces de sang.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'auteur.
QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.
☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.
☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guégnerre.
TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.
☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.
☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
TH. ZINGARO (sous chapiteau) (48-03-11-32) (18, avenue Jean-Jaurès), 21 h : Cabaret équestre et musical.
☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Passion selon.
☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : les Oiseaux. – Petite Salle, 20 h 30 : Retour à Florence ; 18 h 30 : Grandir.
☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 21 h : Salomé.
☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulazzi Duo ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.
☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 20 h : l'Esprit qui mord.
CLUB G. D'ESTRÉES (42-78-09-78), 22 h : D. Lance.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : Explosion dans un sous-marin.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : la Baignoire qui venait du froid.
THÉATRE 33 (48-58-19-63), 18 h 30 : Délires.

La danse

BASTILLE (43-57-42-14), 20 h 30 : Striptiz.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : le Chat botté.

Opérettes

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Fantasio.
TH. DE PARIS (42-80-09-30), Grande salle, 20 h 30 : la Vie parisienne.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-82-05-57), 21 h : A. Métayer, Liberté chérie.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 21 h : J. Danno.
CIRQUE D'HIVER (45-04-11-55), 21 h : J. Guidoni.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 45 : G. Laffaille.
ESPACE GAITE (43-27-95-94), 22 h : Kamikaze.
GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : A. Cordy.
PARC DE LA VILLETTE (42-45-09-00), 20 h 45 : Paris-Pékin.
THEATRE DE PARIS (42-80-09-30) Petite salle, 20 h 30 : Cora Vaucaire, J.-P. Reginal.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 : Orlando Tripodi Quartet.

Jazz, pop, rock, folk

LE CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Whoopee Makers.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Pigalle.
MONTANA (45-48-93-08), 21 h : P. Meige.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Guerault.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Ph. Sanders.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : Ch. Loos, R. Del Fra, F. Simtaine.
PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Papa Wemba.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : J. Lacroix.

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : le Sans-Logis, de J.W. Brunius.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (542-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Monte Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GOONIES (A., v.o., v.f.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.o., v.f. : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

HOLD UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-19-08).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PORTÉS DISPARUS N° 2 (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-56).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 15e (43-54-42-34).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE WAY IT IS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LES FILMS NOUVEAUX

BILLY ZE KICK, film français de Gérard Mordillat. Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA DERNIÈRE LICORNE, film américain d'Arthur Rankin et Jules Bass (v.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EXPLORERS, film américain de Joe Dante (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

KALIDOR, film américain de Richard Fleischer (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NIGHT MAGIC, film canadien de Lewis Furey : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL, film français de Christian Gion : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

SANTA CLAUS, film américain de Jeannot Szwarc : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

UNE SAISON ITALIENNE, film italien de Pupi Avati (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet Parnasse, 16e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Ranelagh, 16e (42-88-04-44).

COMMUNICATION

Crise dans la presse britannique

(Suite de la première page.)

Selon un rapport rendu public le 16 décembre par le Press Council, les Britanniques n'ont jamais été aussi nombreux à se plaindre de la qualité de leurs journaux. Mille cent quatre-vingt-treize plaintes ont été reçues en 1984 contre des articles, à cause de leur « mauvais goût », leur « partialité » et leurs « mensonges ». Les « journaux de qualité » *(Times, Telegraph, Guardian, Observer)* ne représentent que 15 % des ventes globales...

Le problème de fond, cependant, vient de la concentration toujours plus grande des journaux entre les mains d'un groupe toujours plus restreint de magnats multimillionnaires, souvent étrangers, qui ont tendance à voir dans la presse une marchandise comme une autre ou, pis, un moyen de pression à des fins commerciales. Cinq des neuf quotidiens nationaux ont changé de propriétaires au cours des cinq dernières années. Et, actuellement, sept hommes contrôlent seize des dix-sept journaux nationaux, dont dix sont entre les mains des trois grands : Rupert Murdoch, Robert Maxwell et David Stevens, servent respectivement 32 %, 30 % et 18 % des lecteurs britanniques, soit un total de 80 % !

Malgré ces vastes empires, qui englobent des réseaux de télévision, des productions cinématographiques, des agences de presse, des radios, voire d'autres entreprises commerciales, les barons de presse sont vulnérables. La concurrence est féroce, les lecteurs, surinformés par la télévision, sont infidèles et forment un marché non seulement flottant mais qui rétrécit. Surtout, la fabrication du journal dépend d'une catégorie d'ouvriers qui se savent menacés par les techniques nouvelles et qui luttent pour sauvegarder non seulement leur emploi, mais aussi des privilèges, souvent exorbitants, arrachés lorsqu'ils représentaient une élite hautement qualifiée parmi une classe ouvrière illetirée.

« Economiser ou mourir ! »

Voilà que les géants chancellent ! Robert Maxwell a-t-il les yeux plus grands que le ventre ? Bien qu'il soit le seul propriétaire de journal à soutenir officiellement le Parti travailliste, ce colosse d'origine tchèque ne cache pas son admiration pour Mme Thatcher et n'a pas hésité à installer sa « maison mère » au Liechtenstein, paradis fiscal. Or, le jour même où il annonce, fin novembre, l'accord signé avec le gouvernement français pour louer une chaîne de télévision de langue anglaise sur le satellite TDF 1 (pour huit ans et au tarif de plus de 5 millions de livres par an), il est en train de mener des négociations ardues avec la (NGA) National Graphical Association, le syndicat d'imprimeurs de son groupe de presse. Car, le *Mirror Group Newspapers* a perdu près de trois millions d'exemplaires par semaine pour ses trois journaux nationaux par rapport à l'année dernière, ce qui représente une perte de 20 à 25 millions de livres. La chute du tirage entre *avril et septembre de cette année* a été de 11 %.

Autre situation délicate : le groupe du *Daily Express, Fleet Holdings*, a été racheté au début de l'année par un nouveau venu, David Stevens, qui est davantage un financier qu'un homme de presse. Agé de cinquante ans, cet économiste a fait toute sa carrière dans les banques. Sa première constatation : « L'Express *a perdu la moitié de son tirage en dix ans, et le* Sunday Express *36 % en six ans* ». Encore plus inattendue, la crise du *Daily Telegraph*, qui a perdu plus de 16 millions de livres en six mois.

Ce journal de grand-papa, sérieux au point d'être ennuyeux, conservateur bon teint et toujours composé en plomb, était devenu une institution. Il appartenait à la famille de lord Hartwell, soixante-quatorze ans, depuis 1928 et avait réussi l'exploit, pour un journal intellectuel, de dépasser le million d'explemplaires en tirage. Mais celui-ci a récemment baissé de 10 %, au profit des deux autres quotidiens dits de qualité, *The Guardian* et *The Times*. De plus, le *Daily Telegraph* avait dû investir 100 millions de livres pour l'achat de nouvelles imprimeries aux Docklands, dans la banlieue est de Londres, où la plupart des journaux projettent de s'installer.

A l'instar de l'ensemble de la presse britannique, le *Daily Telegraph*, qui emploie sept mille personnes à Londres et à Manchester, était lui aussi confronté au problème de sureffectifs qui pèse sur les coûts de production. A court d'argent, et malgré l'opposition de son fils, lord Hartwell finit par céder le contrôle de son journal – plus de 51 % des actions – au magnat de presse canadien très controversé Conrad Black, qui en avait déjà acquis 14 % en juin dernier. A quarante et un ans, M. Black possède non seulement une chaîne de dix-huit journaux au Canada, une admiration sans bornes pour Napoléon et le général de Gaulle et une flottille de Rolls, il a aussi la réputation de détester les journalistes en affirmant qu'il *« leur préfère, et de loin, les chats. »*

La question des sureffectifs est au cœur des négociations entre la plupart des journaux – qui cherchent, en se modernisant, à diminuer leurs effectifs – et les syndicats – qui défendent leurs acquis. Robert Maxwell, par exemple, vient de conclure un accord avec la NGA pour supprimer deux mille postes. *« La fête est finie à Fleet-Street*, a-t-il déclaré. *Je ne suis pas prêt à payer des gens pour travailler à des emplois dont nous n'avons pas besoin. »*

Même Robert Murdoch, dont les journaux britanniques sont pour le moment florissants, sans parler du rachat de stations de télévision et de la Twentieth Century Fox aux Etats-Unis, ne mâche pas ses mots : *« Tous les journaux nationaux sont suréquipés de 50 % à 300 %, selon des pratiques de travail qui nous déshonorent*, avoue cet Américain d'origine australienne, qui est réputé être le plus dur des barons de Fleet Street. *Tout groupe de presse doit choisir : économiser ou mourir ! »*

Un homme a pris cet avertissement au sérieux. Il s'appelle Eddie Shah – d'origine perse, il descend du premier Aga Khan, il a quarante et un ans, et il fit la une des journaux il y a deux ans lorsqu'il gagna une bataille légale contre le syndicat NGA, en employant des ouvriers non syndiqués dans son journal provincial *The Stockport Messenger*. Ce « Persan », né à Cambridge et ancien élève de Gordonstoun, l'école privée où étudièrent le prince Philip et le prince Charles, est arrivé à Londres en annonçant calmement son intention de lancer un nouveau quotidien national, indépendamment des syndicats.

L'homme par qui le scandale arrive

Ce journal, prévu pour mars prochain, serait publié sept jours sur sept, en couleurs, au prix modique de 17 pence pour quarante-quatre pages. Les effectifs ne dépasseront pas cinq cents personnes, dont cent vingt-cinq journalistes, et la publicité sera vendue un tiers au-dessous des tarifs courants. M. Shah prétend entrer dans ses frais à partir de trois cent mille exemplaires – *alors qu'il pourrait atteindre cinq* fois ce chiffre, – et, s'il arrive à tirer un million d'exemplaires, il *réaliserait* un bénéfice de 20 millions de livres par an, soit presque deux fois les bénéfices de *tous* les journaux nationaux l'année dernière (11 millions de livres) !

Son secret ? Assis derrière son écran d'ordinateur, dans le modeste immeuble de Pimlico en désordre, où l'on commence à installer des terminaux, il sourit : *« Le bon sens*, répond-il. *Il suffit de savoir calculer et d'utiliser la technologie la plus moderne. Quand je pense qu'il existe encore des journaux qui utilisent le plomb chaud pour leur imprimerie, alors que, pour ma part, je n'ai jamais vu une linotype en action ! »* Dans son journal, les journalistes taperont leurs articles directement sur un ordinateur de photocomposition ; puis des fac-similés des mises en pages électroniques seront transmis par téléphone à cinq centres d'imprimerie, situés près des autoroutes et près de grandes villes, comme Manchester et Birmingham. C'est le système utilisé aux Etats-Unis et qui commence à se faufiler en France *(International Herald Tribune, Presse-Océan)*.

Les syndicats se mobilisent contre cette tentative qui marquera la fin de leur monopole, mais Eddie Shah a déjà conclu un accord avec un syndicat d'électriciens, selon lequel la grève est exclue, et un second accord avec la librairie W.H. Smith, pour la distribution du journal. Quant aux autres journaux nationaux, ils ne savent pas quelle attitude adopter face à l'homme par qui le scandale arrive.

D'une part, ils craignent la concurrence. Et contre-attaquent. Robert Maxwell prépare un nouveau journal du soir, en couleurs, pour le printemps ; Rupert Murdoch annonce un nouveau quotidien prochainement, *The London Post*, qui sortira vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en plusieurs éditions. D'autre part, en revanche, ils accueillent avec soulagement l'homme qui risque de briser l'emprise des syndicats et leur servira d'éclaireur sur une route qu'ils comptent tous emprunter, tôt ou tard.

ALAIN WOODROW.

M. BERNARD VILLENEUVE DÉMISSIONNE DU « MATIN DE PARIS »

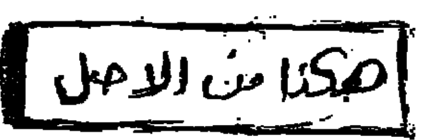
M. Bernard Villeneuve vient de démissionner *« pour convenances personnelles »* de ses fonctions de directeur général du *Matin de Paris*. A la demande de M. Max Théret, président-directeur général du quotidien et du conseil d'administration, M. Villeneuve reste pour le moment salarié de l'entreprise.

M. Villeneuve est considéré comme un proche de M. Claude Perdriel avec qui il a travaillé depuis 1967 comme directeur de la promotion et de la diffusion du *Nouvel Observateur*, puis comme administrateur général du *Matin de Paris* (1977). M. Villeneuve avait disparu de l'« ours » du quotidien en février 1985 après la reprise de celui-ci par M. Max Théret. Il avait été nommé directeur général du *Matin de Paris* en septembre 1985.

● *M. Jean-Paul Montaldier quitte « le Point ».* – Sur décision de la direction du journal, M. Jean-Paul Montaldier quitte *le Point*. Il était responsable de la publicité de l'hebdomadaire depuis 1972 avant de remplacer à la direction du management, en 1983, M. Philippe Ramond. Son départ est lié à celui de M. Olivier Chevrillon, ancien président-directeur général du *Point*, remplacé par M. Jacques Duquesne (*le Monde* daté 8-9 décembre).

QUI POSSÈDE QUOI

Propriétaires	Journaux nationaux	Tirage moyen Janvier à juin 1984	Tirage moyen Mars 1985
Rupert Murdoch : *News International* (32 % du tirage global)	The Times The Sunday Times The Sun The News of the World	381 075 1 313 337 4 186 907 4 280 713	468 000 1 248 091 4 060 000 4 989 651
Robert Maxwell : Mirror Group Newspapers et Pergamon Press (30 % du tirage global)	The Mirror The Sunday Mirror The Sunday People	3 365 293 3 523 000 3 377 282	3 390 000 3 153 928 3 071 552
David Stevens : Fleet Holdings (18 % du tirage global)	The Daily Express The Daily Star The Sunday Express	1 981 675 1 370 942 2 602 933	1 943 000 1 555 000 2 446 457
Conrad Black : Telegraph Newspaper Trust	The Daily Telegraph The Sunday Telegraph	1 259 519 737 265	1 226 000 695 299
Viscount Rothermere : *Associated Newspapers Group*	The Daily Mail The Mail on Sunday	1 800 783 1 584 707	1 845 000 1 635 204
Viscount Cowdray : Pearson Longman	The Financial Times	216 400	230 981
Roland Rowland : Lonrho & Co.	The Observer	773 883	734 936
Scott Trust	The Guardian	473 159	480 697



COMMUNICATION

LES LIVRES DE DEUX DESSINATEURS DU « MONDE »

Un bon Plantu

Parle-t-on d'un « Plantu » ? Que peut-on dire d'autre que : *« Tu as vu le Plantu, aujourd'hui ? »*, comme on dit : *« Regarde-moi cette tête, mais regarde-moi cette tête ! »* Il épuise le commentaire, l'ami quotidien, l'ami du quotidien. Il l'épuise parce qu'il le dépasse. Un bon Plantu vaut mieux qu'un long discours.

Il est là tous les jours, filant dans les couloirs comme un dard, discret *mais précis* dans les colonnes, méchant sans hargne, naïf sans mièvrerie, une sorte de crocodile idéaliste dans un monde qui prend le cynisme pour le fin du fin du scepticisme, et chaque vessie pour une lanterne.

On songe à l'esprit d'enfance, à une Mouchette qui moucherait les grands du moment et s'aviserait chaque jour qu'ils sont tous nus, quoi que rois, et ridicules car emphatiques. L'Evangile selon saint Plantu est fait de cette idée que les hommes qui nous dirigent – comme ceux qui prétendent à nous diriger – sont tous des enfants qui jouent à faire de la politique, quand ce n'est pas à faire la guerre. Ils sont à côté de *leurs pompes et de leurs idées, ils* paraissent avoir plaisir à se prendre les pieds dans le tapis de leurs promesses et de leurs pseudo-convictions. Ils font les gros yeux ou ils pleurnichent. *Ils prennent* des grands airs, ont des bouderies d'enfants gâtés, se font des blagues de sales gosses. Ils font les fiers car ils se croient malins.

Plantu, dessinateur d'honneur au fameux « Parti d'en rire », le groupuscule le plus sympathique de France, et le plus minoritaire, est *l'un des derniers dépositaires de* cette vertu oubliée par tant de réalisme à courte vue : la capacité d'indignation et la sagesse qui consiste à en rire. C'est le comble du sérieux, bien sûr.

BRUNO FRAPPAT.

★ *Bonne année à tous !* par Plantu, édit. la *Découverte/le Monde*, 144 pages, 59 F.

Les aventures de Petit-Beur

Ça y est ! Pessin sort son premier album. Cela fait tout drôle. Pessin, on le connaît bien au *Monde* : Pessin-la-pudeur, Pessin-la-tendresse, toujours le *stylo entre les doigts. Dessina*teur côté jardin, reprographe côté cour. Alors, on tourne maladroitement le volume entre ses mains.

On se doute bien qu'il ne va pas nous raconter des « histoires drôles ». Avec son feutre noir, on sait qu'il va être grave, mordant. On va surtout le découvrir en colère – lui, Pessin-la-tendresse – et même méchant, l'ironie cruelle.

Cela s'appelle *les Aventures de Petit-Beur*. Et le Petit-Beur en question, brave, charmant, ingénu quoi, est visiblement là, chez nous, pour en baver. Dans sa ZUP, *« Tes papiers ! »*, cela veut dire bonjour. Le spleen. A la *fin, il hurle avec sa frangine : « On veut être des juifs allemands ! »*

Ce *noir* et blanc, cela pourrait énerver. Ce Petit-Beur, à force de *ne croiser que des « beaufs »*, des flics-la-bavure, pourrait irriter. Eh bien ! non. Sourire en coin, on continue.

Vraiment sympa, ce Petit-Beur.

L. G.

★ Denis Pessin, Pierre Dumayet. Editions Liana Levi, 67 F.

Le groupe britannique Thorn EMI abandonne l'audiovisuel

Après ses mauvais résultats de l'an dernier (profits en baisse de 31 %), *le géant de l'électronique* britannique Thorn EMI se sépare progressivement de toutes ses activités dans l'audiovisuel. Le mouvement a été amorcé, le 10 décembre, avec la vente de la division Screen Entertainment, qui regroupe les activités *de production et de distribution* cinématographiques, un catalogue de deux mille quatre cents films, les studios d'Elstree, l'édition de vidéocassettes (cinq cents titres) et le réseau ABC, premier circuit de salles de cinéma en Grande-Bretagne.

Screen Entertainment était très convoitée par les deux circuits cinématographiques concurrents, Rank et Cannon, ainsi que par le groupe du magnat de la presse, M. Robert Maxwell, qui vient d'obtenir un canal sur le satellite de télévision *directe TDF 1. Mais c'est, en fin de* compte, le président de Screen Entertainment, M. Gary Dartnall, et les cadres dirigeants de l'entreprise qui ont emporté le morceau pour 110 millions de livres. Ils ont réussi cette opération grâce à l'aide du *financier australien Allan Bond, pro*ducteur de la série des *Mad Max*, qui détiendra 45 % de la nouvelle société.

Parallèlement, Thorn EMI veut réduire sa participation dans Thames Television, *la plus impor*tante des douze stations régionales de télévision qui composent le réseau privé ITV. Le groupe industriel, qui détient 45 % du capital de la station, a annoncé qu'un certain nombre d'actions allaient être mises *sur le marché. Enfin, selon le Financial Times*, Thorn EMI achèverait son désengagement en cédant ses intérêts dans le câble : trois réseaux locaux et trois chaînes thématiques (Music Box, Premiere et Children Channel).

« L'Union » de Reims

M. PHILIPPE HERSANT CONFIRMÉ

(De notre correspondant.)

Reims. – Le tribunal de commerce de Reims a examiné les oppositions et tierces oppositions à son jugement du 29 octobre dernier désignant M. Philippe Hersant, gérant de la société *France-Antilles*, comme repreneur du quotidien régional *l'Union*. Elles avaient été formulées par les deux repreneurs évincés, MM. Bruno Bertez, PDG de l'AGEFI, *Tribune de l'économie*, et Alain Thirion, imprimeur à Epinal, ainsi que par trois des copropriétaires de *l'Union* (l'UFAC, *Libération-Nord* et le Parti socialiste).

Après en avoir délibéré, le tribunal de commerce a confirmé, mardi 24 décembre, son jugement initial et déclaré irrecevables les différentes oppositions.

Le 17 décembre, le ministère public avait conseillé au tribunal de surseoir à statuer tant que la commission Callavet n'a pas rendu son avis sur le problème du pluralisme. Celui-ci est imminent puisque ladite commission possède quatre vingt-dix jours pour se prononcer à compter du jour où elle a été saisie... Or cette saisine date du 27 septembre.

DIDIER LOUIS.

M. GÉRARD BOUCHETAL, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS DE VENTE DE LA PRESSE FRANÇAISE

L'Association nationale des directeurs de vente de la presse française a tenu, le mardi 10 décembre, sous la présidence de M. Pierre Desclos, une assemblée générale extraordinaire, au cours de laquelle certains articles de ses statuts ont été modifiés, et une assemblée générale ordinaire, à l'issue de laquelle a été élu le nouveau comité directeur :

Président : M. Gérard Bouchetal (Ediventе-Hachette-Filipacchi) ; vice-présidents : Mme Monique Aurat (Editions Condé Nast), M. Claude Guilbert (*Presse-Océan* et *l'Eclair*) ; secrétaire général : M. Jean-Paul Chrétien (*le Quotidien de Paris*) ; secrétaire général-adjoint : M. Jean Reverte (*le Provençal*) ; trésorier : Mme Andrée Vannoorenberghe (*le Figaro*) ; trésorier-adjoint : M. Tagu (*l'Est républicain*) ; conseillers : MM. Jean-Marc Bonnet (Keesing), Jean-Pierre Guidoni (Publications Bonnier), Louis Cottier (*la Montagne*), Alain Couture (*la Voix du Nord*), Gérard Calvi (*Nice-Matin*).

L'assemblée générale a élu M. Pierre Desclos président d'honneur de l'association.

CORRESPONDANCE

M. Bernard Miyet : la réalité économique des télévisions privées

A la suite de notre billet intitulé « Cohérence », à propos de l'article de M. Bernard Miyet dans la revue *Médiaspouvoirs* (*le Monde* du 19 décembre), l'auteur nous adresse une lettre dont nous publions les principaux extraits. M. Bernard Miyet, ancien directeur du cabinet de M. Georges Fillioud et ancien président de la SOFIRAD, a finalement décliné l'offre de prendre le poste de directeur général de la cinquième chaîne (*le Monde* du 21 décembre).

« (...) *Je n'ai pas une virgule à retirer de l'article paru dans* Médiaspouvoirs, *que j'ai rédigé en août dernier, alors même que je travaillais depuis plusieurs mois sur le dossier des télévisions privées* (...). *J'ajoute qu'il ne m'appartient pas de définir ou d'endosser des choix politiques qui m'échappent et pour lesquels mon humble avis n'a pas été sollicité, ni pris en compte* (...).

» *L'étude qui m'a été confiée en mars dernier n'avait pas pour objet la reconstruction du système audiovisuel français, mais simplement l'appréciation des conditions de la viabilité d'une chaîne commerciale. Or rien ne ressemble plus à une chaîne commerciale qu'une autre chaîne commerciale, fût-elle périphérique. Au risque, et je le regrette, de heurter la bonne conscience de ceux qui, succombant au manichéisme ambiant, préfèrent éviter d'affronter la réalité économique de la télévision privée. Or je n'ai jamais manifesté d'opposition personnelle à la création de chaînes privées, même si je reste un farouche défenseur d'un secteur public dont les vertus sont irremplaçables. Mais sans doute est-ce là un péché de l'esprit.* »

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Vingt-quatre divas par seconde

Au milieu d'un décor désuet, une Gina Lollobrigida toute jeune dévoile une gorge épanouie. Héroïne du film de Mario Costa d'après le célèbre *Paillasse* du compositeur italien Leoncavallo, elle semble donner la repartie chantée à Tito Gobbi, son partenaire. Mais de ses lèvres s'échappe, en réalité, la voix de la cantatrice Onelia Fineschi. Dans le même style, voici, doublée cette fois par la chanteuse Palmira Vittali Marini, Sophia Loren dans le rôle principal de *la Favorite*, de Donizetti, mise en scène par Cesare Barlacchi... Supercherie ? Erreur de distribution ? Non, c'est de l'opéra-cinéma.

Les amoureux du lyrique et les fous de cinéma vont être à la fête avec l'émission que propose Eric Lipmann, le soir de Noël, sur TF 1. Elle se nomme, d'ailleurs, « Cinopéra », et on la verra, merci pour nous, à une heure de grande écoute. Du classique à *20 h 30* : un pari que veut relever Eric Lipmann, ce passionné de musique qui s'acharne, depuis des années, à la faire sortir de son ghetto. Aussi bien sur les ondes qu'à la télévision.

Un vrai régal ce festival qui va des opéras-spaghetti aux réalisations les plus récentes : *Don Giovanni* revisité par Losey, *Orféo* remodelé par Jean-Pierre Ponnelle ou *la Traviata* revue par Franco Zeffirelli. Dix extraits, au total, de ces opéras-films illustreront cette soirée placée sous le signe du divertissement, des découvertes mais aussi des surprises. Le reportage sur le plateau de Cinecittà où Placido Domingo tourne *Otello* en est une.

Si Wagner ou Mozart étaient vivants aujourd'hui, pense Eric Lipmann, *« ils auraient fait des opéras filmés »*. Autant dire que le cocktail qu'il nous propose n'a rien d'une cuvée réservée aux seuls mélomanes. C'est au contraire, un plaisir auquel chacun peut se laisser entraîner.

ANITA RIND.

★ « Cinopéra », mercredi 25 décembre, 20 h 30, TF 1 (90 mn).

Mardi 24 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Emilie Jolie.
Conte musical de P. Chatel, mise en scène R. Fortune, avec E. Navarro, P. Greggory, G. Garcin...
Sur des mélodies pleines de charme, un spectacle pour enfants qui a obtenu un grand succès, repris au Cirque d'hiver. Avec les costumes de Thierry Mugler.

21 h 50 Noël vagabond.
Emission de R. Gicquel et M. Soro. En direct de la Maison de l'artisanat à Marseille.
Une veillée conviviale, autour de Roger Gicquel, avec le pianiste Pierre Barbizet et son fils Yann, le comédien Marcel Maréchal, l'écrivain Yvan Audouard, l'éditrice Jeanne Laffite, des chanteurs...

23 h 55 Messe de la Nativité.
Mondovision, en direct de la basilique Saint-Pierre de Rome.

1 h 30 Dix mille chanteurs à Bercy.
En juillet dernier, une chorale de dix mille jeunes chanteurs donnait une série de concerts à Bercy.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Spécial mardi cinéma.
De P. Tchernia et J. Rouland.
Noël au balcon : une sélection de « Caméras invisibles » européennes ; Voyage au pays des dessins animés : Popeye, Tom et Jerry, les délirantes inventions du cinéaste Charlie Bowers...

22 h 35 Cinéma : le Roi et l'Oiseau.
Film français de P. Grimault en dessins animés (1979), voix de J. Martin, P. Mazzotti, A. Viala, R. Marx.
Un roi tyrannique veut épouser de force une bergère qui aime un petit ramoneur. Un oiseau défend leur liberté. Le triomphe du « réalisme poétique » dans un admirable film d'animation, tiré par Jacques Prévert et Paul Grimault d'un conte d'Andersen.

23 h 55 Variétés : Le cinéma chante.
De C. Defaye, A. Bloch, C. Ceuzin.
Les plus grandes stars du cinéma mondial interprètent les chansons des films qu'elles ont tournés ; des vedettes du music-hall qui ont fait du cinéma seront les invités de cette soirée de gala organisée par la télévision suisse romande. Avec, entre autres, Nastassja Kinski, Robert Charlebois, Marlène Jobert, Alain Souchon...

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 La dernière séance.
Emission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Actualités de 1956 ; Eddy Mitchell annonce le premier film ; à 23 h 30, réclames de l'époque ; Tom et Jerry ; Tex Avery ; Attraction ; annonce du deuxième film.

20 h 35 Premier film : Géant.
Film américain de G. Stevens (1955), avec E. Taylor, R. Hudson, J. Dean, J. Withers, C. Wills.
Au Texas, l'employé d'un ranch devient millionnaire du pétrole, sur les terres d'une famille qu'il déteste. A voir pour les acteurs, dont James Dean dans son dernier rôle.

0 h 20 Journal.

0 h 45 Deuxième film : L'homme qui rétrécit.
Film américain de J. Arnold (1956), avec G. Williams, R. Stuart, A. Kent, P. Lengton (v.o. sous-titrée. N.).
La taille d'un homme, atteint par un nuage radio-actif, diminue constamment. Conte de science-fiction, par Richard Matheson. Les truquages, très réussis, donnent au film une allure de cauchemar.

2 h 5 Prélude à la nuit.
Laudate pueri, *de Mendelssohn, interprété par les Chœurs Harfa de Varsovie.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Une vie en chansons ; 17 h 15, Dynastie ; 18 h, Effractions ; 18 h 50, la Panthère rose ; 19 h 5, Atout Pic ; 19 h 15, Journal ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Réveillon chez Bob, film de D. Granier-Deferre ; 22 h, Conan le barbare, film de J. Milius ; 0 h 15, l'Ami de la famille, film de J. Pinoteau ; 1 h 40, Les super-stars du catch ; 2 h 30, Superstars.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Emission spéciale : cinq sens pour un corps...
21 h 30 Diagonales : l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h Messe de minuit, en la cathédrale de Dijon.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées, le 20 décembre) : *Sonate pour corde n° 3 en ut majeur, ouverture de Guillaume Tell, Stabat Mater pour soli, chœur et orchestre*, de Rossini, par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dir. R. Chailly, chef des chœurs, J. Jouineau, sol., L. Cuberli, L. Valentini-Terrani, C. Merritt, S. Ramey.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : le Noël des musiciens.

Mercredi 25 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Spectacle sur glace : Casse-noisette.
Musique de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique national, avec D. Hamill, R. Cousins, L. Green, E. Breed...
Une fable qui commence dans la couleur locale réaliste d'un milieu bourgeois et se termine dans le monde de l'imaginaire. Un ballet féerique dansé par les plus grands patineurs du monde.

22 h Cinopéra.
Emission d'Eric Lipmann, Levon Sayan et Daniel Toscan du Plantier.
(Lire notre article.)

23 h 30 Journal.

23 h 45 Boîte à jazz.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : le Réveillon.
De J. Bouchaud, réal. D. Losset, avec M. Barrier, J.-P. Bagot...
La nuit de Noël de cinq agents de police et de ceux qu'ils rencontrent. Situations cocasses et hautement improbables !

21 h 55 Opérette : Ciboulette.
De R. Hahn, d'après R. de Flers et F. de Croisset, avec le concours de l'Opéra de Monte-Carlo et de l'Opéra de Montpellier, et M. Robinson, F. Perrot, J. Jansen, A. Normand, A. Host... (En simultané avec France-Musique.)
Nouvelle conception d'une opérette très populaire où les dialogues ont été modifiés. Toute l'histoire est rêvée et racontée par son auteur, Reynaldo Hahn, et l'on assiste à la création de l'œuvre.

0 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Emissions pour les jeunes.

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 5, où l'on verra sur tout le réseau : « La vie en chansons » ; à 17 h 15, « La fièvre des mandibules » ; à 17 h 30, « Fraggle rock » ; à 18 h, « Dessine-moi une chanson » ; 18 h 5, « Une nuit de Noël à Storichekeim » ; à 18 h 55, « Croque'soleil » ; à 19 h, « Crèche » ; à 19 h 5, « Cosmic Christmas » ; à 19 h 30, « La grève de sapins » ; à 19 h 35, « Un journaliste un peu trop voyant ».

19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.

20 h 5 Tous en piste.

20 h 30 Benny Hill.

20 h 55 Variétés : Les totems du Bataclan.
Emission de J.-L. Foulquier et J.-P. Capdevielle.
Avec le groupe Téléphone, Yves Simon, Bill Baxter, Diane Tell, Angel/Malmone Entreprise...

21 h 55 Journal.

22 h 25 Cinéma : le Guépard.
Film italien de L. Visconti (1962), avec B. Lancaster, A. Delon, C. Cardinale, P. Stoppa, S. Reggiani, R. Morelli (rediffusion).
Après le débarquement de Garibaldi, en 1860, un vieil aristocrate sicilien prend conscience de la fin de sa classe et assure l'avenir de son neveu par un mariage bourgeois. Une époque, une évolution historiques parfaitement reconstituées. L'oeuvre est superbe, ainsi que Burt Lancaster.

1 h 15 Nouvelles du « Monde ».
Une série de sept émissions adaptée de nouvelles parues dans nos colonnes. Ce soir, « les Deux Nounours », d'Alain Elkaan (Italie).
A l'approche de Noël deux nourrices organisent la rencontre de deux êtres solitaires, un petit garçon obèse et amoureux et un vieux professeur aveugle et lunaire.

0 h 15 Prélude à la nuit.
Air, *de Gluck, par les Douze Violons de France.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 45, Cabou Cadin (à 8 h, Le petit train de Noël, à 8 h 20, Dot, et le père Noël) ; 9 h 20, l'As des as, film de G. Oury ; 11 h 10, Série : Mike Hammer ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, La fantastique histoire de Bugs Bunny ; 15 h 35, Le plus beau cadeau, film d'animation ; 16 h 10, Téléfilm : Musculairement vôtre ; 17 h 45, C+ ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, *Maxitête* (et 19 h 55 et 20 h 20) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 33, *Série* : *Les Triplés* ; 21 h, les Ripoux, film de C. Zidi ; 22 h 50, les Chariots de feu, film de H. Hudson ; 0 h 50, le Général de l'armée morte, film de L. Tovoli.

FRANCE CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : Olympia Alberti pour son recueil de poèmes.
21 h Musique : jazz bivouac (en direct du grand auditorium) : spécial gospels et blues night, par la Velle, W.G. Hunter, J. Van Jones, L. Mac Comb, le groupe TIP.
22 h 20 Maria Casarès lit « Booz endormi », de Victor Hugo.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Concert (donné le 5 mars à la Philharmonie de Berlin) : *Concerto pour piano et orchestre n° 23 en la majeur*, de Mozart, et *Symphonie n° 7 en mi-majeur*, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. C.M. Giulini, sol. M. Perahia, piano ; en complément de programme : œuvres de Telemann, J.-S. Bach.

21 h 50 Les soirées de France-Musique : concert, en simultané sur Antenne 2, *Ciboulette*, de R. Hahn, par l'Orchestre philharmonique et les chœurs de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. C. Diederich ; à *0 h 15 Jazz-club.*

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 21 décembre).

CARNET DU Monde

Fiançailles

– Mme Daniel DUBS,
le docteur et Mme Jean WERTHEIMER,

sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur petite-fille et fille

Anne
avec M. Mark DAVIES.

146, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.
11, boulevard des Belges,
69009 Lyon.
39, rue de Genève,
01210 Ferney-Voltaire.

Décès

– Lise Anseleme, née Desmeuzes,
son épouse,
Julie et David,
ses enfants,
Les familles Anseleme et Desmeuzes,

ont la douleur de faire part du décès de

Georges ANSELEME,

survenu le 21 décembre 1985.

L'enterrement a lieu le mercredi 24 décembre, à 15 h 30, au cimetière des Terres-Blanches, à Chatou.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Labelonye,
78400 Chatou.

– Mme Paul Aubertel,
M. et Mme Jean-Pierre Aubertel
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Hacquard
et leur fille,
M. et Mme Jacques Hacquard
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Aubertel,
Mme Charles Didelot,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Paul AUBERTEL,

décédé le 21 décembre 1985, dans sa soixante-douzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu ce mardi 24 décembre, à 10 h 30, en l'église de Jaujac (Ardèche), suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Cirgues-de-Prades.

Saint-Martin-d'Hères (Isère).
Saint-Cirgues-de-Prades (Ardèche).

– M. et Mme Bernard Cendron
et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Cendron,
Mlle Elisabeth Cendron,
M. Etienne Cendron,
ses enfants,
et petits-enfants,
Toute la famille et ses proches,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène CENDRON,
née Dreux.

Le service religieux sera célébré le vendredi 27 décembre 1985, à 10 h 30, en l'église Saint-Christophe de Javel, à Paris-15e.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux.

– Mme Pierre Gabet,
son épouse,
M. François Gabet,
son fils,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GABET,
professeur honoraire,
président du patronage laïc
du premier arrondissement de Paris,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,
médaille de vermeil de la Ville de Paris,

survenu le 22 décembre 1985, à l'âge de cinquante-neuf ans, en son domicile à Brunoy.

Les obsèques civiles auront lieu le jeudi 26 décembre, à 10 h 15, au cimetière ancien de Brunoy, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Maurice Giusti,
son épouse,
M. et Mme Julien Giusti,
ses enfants,
Aurélia et Lilia Giusti,
ses petites-filles,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice GIUSTI,
professeur,
administrateur civil,

survenu à Paris-14e, le 22 décembre 1985, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

L'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Montmartre, aura lieu le vendredi 27 décembre, à 9 heures.

73, rue de l'Eglise,
75015 Paris.
92, rue Saint-Martin,
75004 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– M. et Mme Jean-Claude Hubert,
M. et Mme Bernard Hubert,
M. et Mme Roger Malissard,
M. et Mme Pascal Henry,
M. et Mme Etienne Hubert,
ses enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette HUBERT,
née Fortin,

veuve de

Jean HUBERT,
mort pour la France,

survenu le 21 décembre 1985, en son domicile, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e, le vendredi 27 décembre, à 8 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Vrigny-au-Bois (Loiret).

21, boulevard Lannes,
75116 Paris.

– Avignon.

Mme Jeanne Monod, née Bartholin,
M. Jean-Marie Monod,
M. et Mme Olivier Monod
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Eric MONOD,

leur époux, père et grand-père,
survenu le 19 décembre 1985, dans sa soixante-dixième année.
Conformément à la volonté du défunt les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Le Ngoc Hue,
née Vu Thi Chai,
son épouse,
M. et Mme Le Vu Hung
et leurs enfants, Sophie, Florence, Gilles et Stéphane,
M. Le Vu Haot,
ses enfants, Béatrice, Isabelle et Laurence,
Le docteur Tran Tien Huyen
et son fils, Hung,
M. We Vu Hiep,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Le NGOC HUE,

survenu le 21 décembre 1985, dans sa soixante-dix-neuvième année.
L'inhumation aura lieu le vendredi 27 décembre, à 11 heures, dans le caveau de famille, au cimetière parisien de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

36, rue Beaunier,
75014 Paris.

– M. Raoul Rudeau,
son époux,
Mlle Françoise Rudeau,
M. et Mme Jean-Pascal Martin,
M. Georges Rudeau,
ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raoul RUDEAU,
née Germaine Feutrier,

survenu le 18 décembre 1985, dans sa soixantième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu le 21 décembre, au Puy-en-Velay.

Remerciements

– La famille de

M. Salomon NIDDAM,

décédé le 18 décembre 1985,
très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées, remercie ses nombreux amis et relations.

– Les familles Karam, Tarazi, Fröhlich, Chalhoub, Debs, Hachem, Arida,

très sensibles aux marques d'affection et de sympathie témoignées lors du décès de leur chère défunte

Solange TARAZI,
artiste peintre,

remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur deuil par leur présence, leurs envois de lettres ou de télégrammes, et les prient de touver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 25 décembre 1983

Pierre LE GOFF

disparaissait dans le lagon de Nouvelle-Calédonie.

Sa famille, ses amis, ne l'ont pas oublié.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

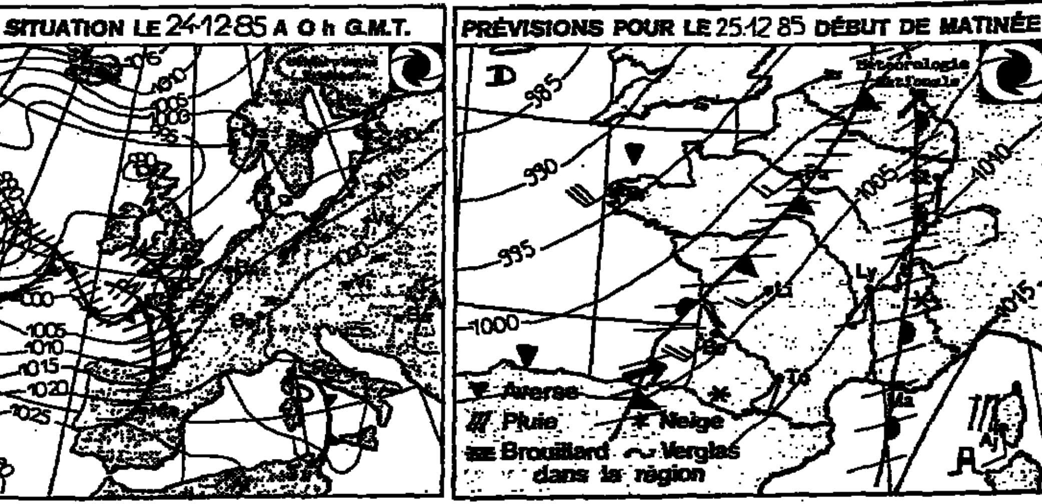
– Université Paris-III, samedi 4 janvier, à 14 heures, salle Liard, Mme Anne Piroelle, née Nicolson : « L'amour dans l'œuvre d'E.M. Forster : pulsions et créativité. »

– Université Paris-V, lundi 6 janvier, à 16 h 30, salle 245, M. Abdellah Herzenni : « L'aménagement hydro-agricole de la Moyenne Tessaout. »

– Université Paris-II, lundi 6 janvier, à 14 h 30, salle des Conseils, Mme Martine Touchais, née Behar : « Le décès du contractant. »

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 24 décembre à 0 heure et le mercredi 25 décembre à minuit.

Evolution :

Persistance d'un flux de sud-ouest rapide et perturbé sur la France donnant des pluies fréquentes.

Mercredi : Temps couvert et pluvieux sur l'ensemble du pays dès le matin. Deux zones de pluies plus marquées, l'une de la Corse aux Alpes, l'autre des Pyrénées au Bassin parisien et au Nord. Quelques averses sur les côtes du nord-ouest.

Dans la journée persistance du temps doux et humide en toutes régions, seulement quelques acalmies entre deux passages pluvieux sur la moitié nord-ouest l'après-midi.

Il neigera en montagne au-dessus de 1500 mètres

Les températures restent très élevées pour la saison, 6 à 9 degrés le matin et même localement 9 à 11 degrés, dans l'après-midi 11 à 16 degrés du Nord au Sud.

Le vent de sud-ouest à ouest soufflera assez fort à fort sur l'ouest et le nord-ouest du pays. Vent de nord-ouest assez modéré près de la Méditerranée.

Evolution pour la fin de semaine :

Une succession d'advections froides venant du Nord puis du Nord-Est se produira en altitude et provoquera sur le pays une période de temps fortement perturbé et sera suivi d'un rafraîchissement assez marqué en fin de semaine.

Jeudi 26 : Passage d'un zone de mauvais temps affectant le Nord-Ouest, le matin et gagnant dans la journée l'est du pays, les Alpes et la Corse, des chutes de neige se produiront sur le Jura et les Alpes vers 1000 mètres. Ce mauvais temps sera suivi d'un temps nuageux. Nouvelles pluies le soir de la Bretagne au Nord. Vent assez fort de Sud-Ouest près des côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Températures minimales de 6 à 10 degrés. Températures maximales de 8 à 13 degrés du Nord au Sud.

Vendredi 27 : Temps nuageux sur l'ensemble du pays, avec des averses principalement au nord de la Loire et quelques pluies ou chutes de neige du sud du Massif Central aux Alpes le matin. Températures minimales en baisse de 3 degrés sur la moitié ouest, stationnaires ailleurs. Températures maximales en baisse de 1 à 2 degrés.

Samedi 28 : Temps couvert avec des averses sur la moitié nord gagnant les régions du sud, avec des précipitations de pluies (ou de neige au-dessus de 1000 mètres) sur le Sud-Est. Développement de quelques éclaircies sur le nord-ouest du pays dans la journée.

Températures minimales de 0 à 2 degrés dans l'intérieur. Températures maximales de 6 à 11 degrés du Nord au Sud.

Dimanche 29 : Temps très nuageux sur la moitié sud avec des précipitations des Alpes à la Corse. Légère amélioration sur la moitié nord avec des éclaircies plus belles sur l'Ouest.

Vent de nord-est assez fort près de la Méditerranée.

Petites gelées dans l'intérieur. Températures maximales en légère baisse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 23 décembre, le second le minimum de la nuit du 23 au 24 décembre) : Ajaccio, 16 et 4 degrés ; Biarritz, 13 et 8 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Bréhat, 12 (n.c.) ; Brest, 11 et 9 ; Cannes, 9 et 8 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 8 et 0 ; Dijon, 7 et 1 ; Dinard, 11 et 8 ; Embrun, 4 et – 3 ; Grenoble-St-M.-H., 4 et – 1 ; Grenoble-St-Geoirs, 4 et 0 ; La Rochelle, 12 et 7 ; Lille, 9 et 5 ; Limoges, 9 et 4 ; Lorient, 12 et 9 ; Lyon, 8 et 0 ; Marseille-Marignane, 11 et 5 ; Nancy, 8 et 2 ; Nantes, 12 et 8 ; Nice-Aéroport, 7 et 7 ; Paris-Montsouris, 9 et 6 ; Paris-Orly, 9 et 5 ; Pau, 11 et 3 ; Perpignan, 13 et 1 ; Rennes, 11 et 7 ; Rouen, 9 et 5 ; Saint-Etienne, 7 et 0 ; Strasbourg, 4 et 0 ; Toulouse, 11 et 2 ; Tours, 10 et 6.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 5 ; Genève, 4 et – 1 ; Lisbonne, 15 et 13 ; Londres, 11 et 8 ; Madrid, 10 et 4 ; Rome, 14 et 2 ; Stockholm, 4 et 1.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

CONCOURS

UNE STATUE POUR LA FAYETTE. – la ville de Lafayette (Louisiane) organise un concours de sculpture à l'occasion de son centenaire afin de se doter d'une statue du marquis de La Fayette. Le gagnant de cette compétition ouverte aux artistes de tous pays recevra un chèque de 10 000 dollars, et en mai 1987 son œuvre ornera une place de la ville.

★ **Inscriptions et renseignements : France Louisiane, 17, quai de Grenelle, 75015 Paris. Tél. : 45-77-09-68.**

PORTRAIT. – L'Académie des beaux-arts met au concours les prix de portrait Paul-Louis-Weiller, soit : un grand prix, d'un montant de 30 000 francs, destiné à un sculpteur sans limite d'âge ; les deux autres d'un montant de 10 000 francs, destinés à un sculpteur n'ayant pas atteint trente-cinq ans au 1er janvier 1986. L'un au moins de ces trois prix sera décerné à un artiste étranger. La matière est libre et les dimensions voisines de la nature.

★ **Date limite d'inscription : le 14 février 1986. Ecrire, pour informations, au secrétariat de l'Académie, 23, quai de Conti, 75006 Paris.**

DOCUMENTATION

COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE. – Les « actes » du premier Symposium international sur la communication gouvernementale viennent d'être publiés par l'Institut de la communication sociale (ICOS), que préside M. Michel Le Net. Ils présentent les interventions et les débats de cette manifestation, réunie à Paris les 30 et 31 mai 1985 (*le Monde* du 5 juin).

★ **ICOS, 26, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : (1) 45-48-81-73.**

PATRIMOINE

LE CHATEAU DE COCTEAU. – Les cinéphiles se souviennent du château de Raray (Oise) qui servit de décor à Jean Cocteau pour *la Belle et la Bête*. Pour le restaurer, la Fondation de France lance un appel aux entreprises, qui, après les travaux nécessaires de rénovation, pourront l'utiliser (ainsi que les communs et le parc de 15 hectares) pour des réceptions, des séminaires ou des colloques. Des journées d'occupation leur seront, en effet, réservées à partir d'un planning établi par le comité exécutif du Fonds pour la restauration du château de Raray. Les dons sont déductibles dans la limite de 3/1000 du chiffre d'affaires.

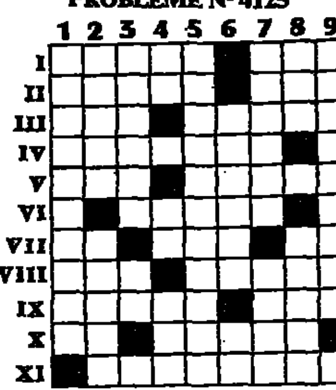
★ **Dons à adresser à la Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris, Cpt n° 05 0231 (versement minimum 200 francs ; un reçu sera envoyé).**

SANTÉ

LE POUMON VOUS DIS-JE. – Chaque année en Ile-de-France, quatre cent cinquante personnes sont victimes d'une intoxication à l'oxyde de carbone, et l'on dénombre quarante décès. A eux seuls, les chauffe-eau (parfois anciens et mal installés) sont la cause de 50 % de ces accidents. L'aération insuffisante des locaux entraînant une condensation excessive a, d'autre part, des conséquences sur la santé des personnes fragiles (enfants, ou personnes âgées). Le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale vient d'éditer une brochure qui, sous le titre « *Respirez la santé chez vous* », donne tous les conseils indispensables pour respecter la qualité de l'air dans l'habitation et éviter les risques de pollution et de dégradation. Elle est disponible dans les directions départementales des affaires sanitaires et sociales et à la direction régionale d'Ile-de-France, 58 à 62, rue de Mouzaïa, Paris-19e.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4125



HORIZONTALEMENT

I. Celui qui le prise trop risque de l'avoir dans le nez. Le particulier prend le pas sur le général. – II. Compagnon. Un endroit de rêve. – III. Pris par grand vent ou pris avec le vol-au-vent. Il se dépense beaucoup pour ne pas dépenser. – IV. Réduire le débit de certain flux. – V. Règne au Danemark au même titre que la couronne. Canal de communication de la Seine à la Marsne. – VI. Finit sa course en amont de Laval. – VII. Copulative. Dort rarement dans un lit. Préposition. – VIII. A tendance à noircir avec un cordon-bleu porté sur le blanc. Le fil de l'histoire. – IX. Adoratrice abhorrée. Possessif. – X. Copulative. Lumière suisse qui connut l'obscurité. – XI. Certaine ne peut marcher sans cannes.

VERTICALEMENT

1. Son cours est bien inférieur à celui des rivières. – 2. Façon de voir qui n'est pas partagée par tout le monde. Une personne reconnaissante les prend à son compte. – 3. Correction soulignée de bleus. Personnel. – 4. Cours d'eau. Note. Sur des armoiries chères à Chirac. – 5. Préposé aux vérifications de bagage. – 6. Rabat pour que les autres puissent abattre. Article. – 7. Obscure pour notre plus grand poète dramatique. Son arrivée au palais ne se passe jamais sans douleur. – 8. Quand on vole, c'est qu'on l'a pris. Sa toile est plus appréciée à l'atelier qu'au salon. – 9. Nos aïeux leur doivent une belle chandelle.

Solution du problème n° 4124

Horizontalement

I. Tricoteur. – II. Résonante. – III. Américain. – IV. Noé. Li. – V. Su. Coolie. – VI. Psalliote. – VII. Laos. – VIII. Ange. If. – IX. EOR. Ultra. – X. Miel. En. – XI. Tresseuse.

Verticalement

1. Transparent. – 2. Remous. – 3. Isée. Alarme. – 4 Cor. Clan. Is. – 5. Onirologues. – 6. Tac. Oiselle. – 7. ENA. Lô. – 8. Utilitaires. – 9. Reniée. Fané.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MARDI 24 DÉCEMBRE

« Salons de l'Opéra », 14 h 30, métro Opéra devant Lancel ; « Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés, sortie église (G. Botteau) ; « Hôtels et ruelles du Marais, place des Vosges » 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du Passé) « Ile de la Cité, Notre-Dame, Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h 30 (Les Flaneries) ; « Les Catacombes », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau.

MERCREDI 25 DECEMBRE

« *Les salons du ministère des finances* », 15 heures, inscriptions, tél. : 45-48-66-69 ; « Intérieur du Marais » 15 heures, Grille Carnavalet rue des Francs-Bourgeois.

VACANCES

QUO VADIS ?. – Que faire ? Où aller pour les prochaines vacances ? Le Centre d'information et de documentation jeunesse, dans sa brochure *Vacances Hiver-Printemps 1985-1986* propose plus de quatre cents adresses d'organismes, que l'on préfère les activités artistiques ou culturelles, les sports, les voyages organisés ou les séjours à la neige.

★ **CIDJ Service Diffusion, 101, quai Branly, 75015 Paris. Tél. : (1) 45-67-35-85. 40 F (sur place) ou 55 F (franco de port).**

RESULTATS COMPLETS N° 18 – LOTO SPORTIF

	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5F)
16 bons résultats	2	3 938 560,00 F
15 bons résultats	56	140 660,00 F
14 bons résultats	1 505	5 230,00 F
13 bons résultats	18 813	418,00 F
Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"	4 683	376,00 F

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Vendredi 20 Déc. 1985 : 2 3 9 10 11 12 15

économie

REPÈRES

Dollar : 7,68 F

Sur des marchés des changes où la « trêve des confiseurs » s'est installée, le dollar est resté stable à 7,68 F environ, tandis que les tensions se réduisaient, provisoirement dit-on, au sein du système monétaire européen. Le cours du deutschemark, à Paris, est revenu de 3,0670 F à 3,0640 F environ.

Chômage : stabilité en Europe

Publiées le lundi 23 décembre par EUROSTAT à Bruxelles, les statistiques du mois de novembre indiquent une quasi-stabilité du chômage dans la Communauté européenne. Comme le mois précédent, 12,7 millions de personnes sont demandeuses d'un emploi et les chômeurs représentent 11,2 % de la population active ; ce taux correspondant à la moyenne établie pour l'année 1985. Par rapport à novembre 1984, l'augmentation est cependant de 0,3 %. Hormis pour la Grèce, dont les résultats ne sont, traditionnellement, pas jugés significatifs, l'Office statistique des Communautés européennes observe, sur un an, une diminution du chômage au Danemark, aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg. En revanche, une augmentation est enregistrée en Italie, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, en France et en Irlande, pays où 17,5 % de la population active est à la recherche d'un emploi.

« Farm Bill » : M. Reagan critique et signe

Le président Ronald Reagan a signé, le 23 décembre, deux textes de loi, l'un sur l'agriculture, le « Farm Bill », l'autre sur le système fédéral des crédits à l'agriculture. Le président a néanmoins critiqué certaines dispositions de ces textes, qui prévoient des subventions aux exportations et la limitation des volumes d'importation de sucre. Il a indiqué qu'il tenterait de revoir ces dispositions avec le Congrès. Le « Farm Bill » vise à garantir les revenus des quelque trois millions d'agriculteurs et à relancer les exportations, sur une période de cinq ans. Les crédits correspondants s'élèvent sur trois ans, à 52 milliards de dollars, mais de nombreux économistes disent déjà aux Etats-Unis que ce coût est sous-estimé, affirmant que les programmes de soutien pourraient s'élever à 75 milliards de dollars. La seconde loi autorise le budget fédéral à subventionner le réseau des banques agricoles, qui détient le tiers environ des créances de l'agriculture des Etats-Unis (70 milliards de dollars).

Prix : hausse de 0,1 % en décembre en RFA

En Allemagne fédérale, les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en décembre, selon les chiffres provisoires publiés, le lundi 23 décembre, par l'Office fédéral allemand des statistiques. Sur la base de ces chiffres, l'Office estime à 2,2 % l'inflation moyenne en RFA en 1985, contre 2,4 % en 1984 et 3,3 % en 1983. Par rapport à décembre 1984, la hausse des prix s'est élevée à 1,8 %.

AFFAIRES

LES DÉFICITS DE NOËL

Quand l'industrie du jouet dépend de l'industrie audiovisuelle

Aux Etats-Unis et au Japon, les émissions pour enfants sont devenues le meilleur instrument de promotion des jouets. Les Français en font les frais

Quand les yeux des enfants s'allument à la vue des paquets ammoncelés sous l'arbre de Noël, les lumières sont déjà éteintes dans les usines de jouets. Au mystère du cadeau encore emballé correspond le chiffre d'affaires du fabricant. Il a vendu ou il n'a pas vendu. Douze mois d'efforts se concrétisent en quelques semaines d'activité fiévreuse : deux jouets sur trois sont achetés à l'époque de Noël.

Cette année, le suspense aura été particulièrement dramatique pour la Compagnie générale du jouet (CEJI) qui attendait l'issue de sa dernière aventure, la coproduction de séries télévisées.

Mais la sentence est tombée, à huit jours de Noël. La CEJI a déposé son bilan le 17 décembre.

Les parents se sont-ils étonnés de la présence discrète du nom du fabricant au générique de la série télévisée *Les Mondes engloutis* ? Pionnière en France, la première des firmes françaises ne faisait que suivre l'exemple des Etats-Unis et du Japon, où l'industrie du jouet participe, depuis quelques années, à l'élaboration des émissions pour enfants.

L'Américain Mattel a sa propre société de production, ainsi que le japonais Bandaï. Un contrôle indispensable pour ce qui est devenu à la fois une source essentielle d'inspiration – les héros deviennent jouets familiers – et un formidable instrument de promotion. Au lieu des quelques secondes d'un spot publicitaire le fabricant peut, des dizaines de minutes durant, imprimer l'univers de ses produits dans la mémoire des enfants.

Le jouet dérivé – des personnages d'une émission – est un produit qui « marche » bien. Figurine, peluche, thème de jeu de société, représente déjà un jouet sur cinq en France (près de 30 % de plus que l'an dernier), et un jouet sur deux aux Etats-Unis. Un créneau que ne pouvait négliger une industrie en crise, où la demande, après avoir progressé faiblement de 3 % par an, depuis 1975, a baissé brutalement de 10 %, en francs constants l'année dernière. Cette chute qui a déjà entraîné de nombreux dépôts de bilan pour de petites firmes, telle Mako, et, au premier semestre, une baisse de moitié des bénéfices de Majorette, le premier fabricant français.

Les Français se devaient de réagir d'autant plus vite que les Américains et les Japonais, en ouvrant la voie, sont devenus de dangereux concurrents. Cette année, les vainqueurs au palmarès du jouet sont les robots transformables, créatures de Bandaï ou de M.B., filiale française de l'américain Hasbro. Le risque est que l'industrie hexagonale soit condamnée aux miettes laissées par les fabricants américains et japonais, qui, à l'origine des droits dérivés, se réservent les meilleurs produits, c'était pour reprendre l'initiative que des compagnies françaises se sont lancées dans la production d'émissions pour enfants.

Mais avec quelles difficultés ! Des lenteurs ont retardé la diffusion des « Mondes engloutis » jusqu'à octobre, ce qui a limité l'impact de la série sur les ventes de Noël. Trop tard pour aider au redressement de la CEJI, qui accumulait les pertes.

Avant l'expérience des *Mondes engloutis*, une première série, les « Viratatoums », avait été lancée, coproduite par un groupement de trois fabricants de jouets, Ajena, Vulli et Mako, (cette dernière par ailleurs en règlement judiciaire depuis octobre 1984) associés à la société de production Belokapi. Mais, diffusée de janvier à septembre 1985, la série a eu un faible succès, et n'a pas entraîné les ventes.

Il faut dire que l'industrie française à la structure émiettée, est peu préparée à ce genre d'opérations. Les onze plus grosses sociétés ont un chiffre d'affaires compris entre 100 et 300 millions de francs seulement.

Pour réussir à maîtriser le jouet dérivé, les investissements sont très lourds. Au coût de la coproduction s'ajoute celui de l'indispensable campagne de publicité. Et la formule conduit à cumuler deux risques : à celui de n'avoir pas conçu le jouet qui plaise, se superpose les problèmes de rentabilité propre des émissions pour enfants produites en France.

Certains continuent pourtant d'y croire. Ainsi Orli Jouet a pris, en avril 1985, une participation dans « 4-D », une société d'exploitation de licences, qui vient d'annoncer la coproduction prochaine d'une série télévisée sur « Pif ».

Mais l'industrie française en général se méfie de ces grands mouvements, perçus comme autant de phénomènes de mode, aux risques élevés et aux profits éphémères. Qui oserait, encore, offrir Goldorak à ses enfants ? Les fabricants ont été échaudés par la chute soudaine de la demande de jouets électroniques, qui, selon la Fédération professionnelle, a expliqué la moitié de la baisse de la consommation de jouets l'année dernière.

On assiste à un retour des poupées et des peluches cette année, estime M. Ansaldi, délégué général du syndicat des jouets. Grâce à une spécialisation dans le jouet classique, « BCBG », l'industrie française, avec une production de 5 milliards de francs, peut rester au quatrième rang mondial, derrière les Etats-Unis, le Japon et la République fédérale d'Allemagne fédérale, selon M. Ansaldi.

Peut-être, mais cette spécialisation se révèle bien insuffisante à endiguer les flux d'importations étrangères, surtout d'Italie et d'Asie. La France achète près de trois fois plus de jouets à l'étranger qu'elle n'en exporte. Ce qui laisse un découvert, dans sa balance commerciale, de près de 2 milliards de francs cette année.

DOMINIK BAROUCH.

ENTREPRISES

Complexes négociations Olivetti-CGE

Le groupe CGE négocie avec Olivetti pour essayer de conclure un accord dans le secteur de la machine à écrire électronique. Loin d'être le « grand accord » dans la bureautique, promis par la CGE en 1983, il s'agirait d'une (petite) participation du groupe nationalisé français à la construction par Olivetti d'une usine européenne de machines à écrire portables. La société italienne entend, lutter contre les importations croissantes d'Asie du Sud-Est dans ce secteur, mais il y a encore beaucoup de problèmes non résolus, notamment l'adoption par la CEE d'éventuelles mesures de protection douanière. En échange, la CGE revendrait à M. de Benedetti, et non à ATT, une (également petite) partie des 6,9 % des actions d'Olivetti qu'elle détient depuis 1983.

Image-Ordinateur (dessins animés) devrait déposer son bilan

La société Image-Ordinateur, créée en 1983 à Angoulême, dans le cadre du plan image lancé par le ministère de la culture « a de grandes chances » de déposer son bilan en janvier prochain, selon son directeur de la production, M. Bastian. L'entreprise n'aurait pas reçu les aides promises par les pouvoirs publics pour promouvoir l'industrie française du dessin animé.

Texaco et Pennzoil négocient un arrangement à l'amiable

Texaco, troisième compagnie pétrolière américaine, a été condamnée à verser une amende de 11,1 milliards de dollars à Pennzoil pour avoir, par des moyens irréguliers, pris le contrôle d'une autre entreprise, Getty Oil. Les négociations engagées constituent la première tentative sérieuse des deux sociétés pour arriver à un compromis acceptable. Texaco, qui se déclare incapable de payer dans l'immédiat la caution exigée pour aller en appel – équivalant à la totalité de l'amende, – connaît d'ores et déjà des difficultés de trésorerie depuis le jugement, et a dû réaménager une partie de sa dette à court terme avec un groupe de banques. Pennzoil, de son côté, n'a pas intérêt, s'il veut récupérer sa créance, à voir le géant pétrolier s'effondrer ou se placer, comme il en a menacé, sous la protection de la loi sur les faillites, et a donc également tout à gagner d'un arrangement à l'amiable.

P. and O. prend une participation dans European Ferries (Townsend Thoresen).

La principale compagnie maritime britannique Peninsular and Oriental (P. and O.) vient d'acquérir pour 36 millions de livres une participation d'un peu plus de 10 % dans la société European Ferries qui, outre les services maritimes transManche exploités sous le pavillon Townsend Thoresen de car-ferries, possède diverses propriétés immobilières, portuaires, etc. Cette opération est considérée dans les milieux boursiers comme le prélude à une offre publique d'achat sur l'ensemble de la compagnie. Elle assure au président de P. and O., Sir Jeffrey Sterling, grand spécialiste des OPA, une représentation au siège de European Ferries. – (AFP.)

Midcon se défend contre une OPA

Midcon Corp., l'une des plus importantes sociétés américaines d'exploitation de gazoducs, qui fait l'objet depuis une semaine (*le Monde* du 18 décembre 1985) d'une OPA de la part de deux compagnies spécialisées dans l'énergie, Wagner et Brown et Freeport-McMoran, offre de racheter 10 millions de ses actions ordinaires pour empêcher la réalisation de cette opération. Midcon propose de payer 75 dollars par action pour récupérer jusqu'à 10 millions d'actions, soit 24 % de son capital, alors que les deux prétendants offrent 62,5 dollars par action, pour s'approprier 41,5 millions d'actions.

ÉTRANGER

Au Japon

Nouveau budget d'austérité

De notre correspondant

Tokyo. – Le gouvernement japonais n'abandonne pas sa politique d'austérité en matière budgétaire. Pour la quatrième année consécutive, il a approuvé, le lundi 23 décembre, un projet de budget pour l'exercice 1986, qui va d'avril 1986 à mars 1987. Ce projet témoigne du souci des pouvoirs publics de remédier à un déficit des finances publiques qui a atteint un niveau record.

Le texte sera formellement adopté par le gouvernement en fin de semaine après avoir été examiné par les différents ministères. Mais la pratique veut qu'il ne soit guère modifié au cours des négociations entre le ministère des finances et les autres administrations.

Le budget s'élève à 54 088 milliards de yens (soit environ 267 milliards de dollars), ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à l'exercice qui s'achève. Mais le service de la dette (11 210 milliards de yens, soit près de 56 milliards de dollars) enregistre, lui, une augmentation de 10,7 %, dépassant pour la première fois les 20 % (20,9 %) du montant total du budget. Le service de la dette ne sera pas entièrement assuré par les nouvelles émissions de bons d'Etat (10950 milliards de yens), ce qui réduit la marge de manœuvre du gouvernement.

Dans la plupart des cas, les dépenses ont été limitées au niveau atteint en 1985, excepté pour la défense et l'aide au développement. Le ministère des finances a prévu une augmentation de 5,1 % du budget de la défense (3297 milliards de yens, soit + 16,2 milliards de dollars), ce qui représente 0.97 % du PNB. L'agence de défense demandait une augmentation de 7 % qu'elle juge nécessaire pour la mise en œuvre de son programme sur cinq ans. Le budget de l'aide au développement a également été augmenté (+5,3 %) et s'élève à 612 milliards de yens, soit 3 milliards de dollars. Le ministère des affairesétrangères demandait une augmentation de l'ordre de 10 %.

En ce qui concerne les recettes, le ministère des finances estime qu'elles s'élèveront à 40560 milliards de yens, soit 200 milliards de dollars. Prévoyant une diminution des revenus, qui pourrait atteindre 1000 milliards de yens en raison du ralentissement de l'activité économique due à la revalorisation du yen, le ministère des finances a institué une nouvelle taxe sur les tabacs, qui devrait permettre de dégager 120 milliards de yens de recettes supplémentaires. Cette somme sera affectée au service des prêts aux administrations locales.

Un tel budget n'est pas de nature à stimuler l'économie. Le programme des investissements et des prêts gouvernementaux devrait pallier cette carence. Il s'élève à 21753 milliards de yens, soit 95 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 4,3 % par rapport à l'année budgétaire 1985. Ce programme de subventions n'est pas financé par des impôts ou par des taxes mais par des emprunts sur les comptes d'épargne postale.

Les deux principaux éléments de ce programme sont constitués par les crédits à la construction (3 883 milliards de yens, soit près de 19 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 10 %) et une aide de 41,2 milliards aux PME en difficulté (200 millions de dollars), en raison de la hausse du yen.

Le budget 1986 est symptomatique de l'impasse dans laquelle se trouve le Japon en matière de finances publiques. Selon le *Nihon Keizai* (journal économique), « ce budget démontre qu'un redressement des finances publiques qui n'est pas accompagné d'une réforme du système fiscal est totalement irréaliste ». Le quotidien, qui reflète l'opinion des milieux d'affaires, écrit que, malgré une augmentation de près de 30 % des recettes dues à l'impôt au cours de ces quatre dernières années, les dépenses publiques ont stagné, étant donnée la charge toujours plus lourde du service de la dette.

Le budget et le programme de subventions qui l'accompagne ne permettent pas de penser que l'objectif de croissance pour l'année budgétaire 1986, annoncée au début de cette semaine par l'agence de planification, sera atteint. Les instituts de recherches privés estiment que la prévision officielle de croissance (+ 4,2 %) est trop optimiste. La Banque industrielle du Japon prévoit, par exemple, une croissance de 1,8 %. L'OCDE est moins pessimiste, prévoyant 3,5 %.

PHILIPPE PONS.

En Belgique

La monnaie dans la zone rouge du SME

Un accès de faiblesse du franc belge perturbe le système monétaire européen (SME) depuis une quinzaine de jours, contraignant les banques centrales, notamment en France, à soutenir cette monnaie. Cet accès a d'autant plus surpris que le gouvernement poursuit une politique de rigueur. Mais est-ce suffisant ?

De notre correspondant

Bruxelles. – Un gouvernement exceptionnellement stable – les élections du 13 octobre ont confirmé la coalition entre sociaux-chrétiens et libéraux au pouvoir depuis fin 1981, – une inflation maîtrisée à 4,01 % pour 1985, soit dans la bonne moyenne de la Communauté européenne ; une balance des paiements courants présentant un solde positif de 25 milliards de francs belges contre un déficit de 8 milliards en 1984 ; un chômage, même s'il reste un des plus élevés d'Europe, en voie de diminution... Apparemment, la cure d'austérité drastique que subit la Belgique depuis le début de 1982 a porté ses fruits.

Fruits amers souvent. Ainsi, le revenu d'un chef de famille de deux enfants aurait, selon le conseil central de l'économie, diminué de 15 % en quatre ans. Et il n'est point question de relâcher l'effort : l'accord intervenu après les élections entre les deux partis au pouvoir est très clair : les Belges n'en ont pas fini avec l'austérité.

Une politique économique apparemment aussi « sé- rieuse » devrait rassurer les milieux financiers internationaux, et le franc belge devrait être à l'abri de toute spéculatition. C'est pourtant le contraire qui se produit, puisque cette devise flirte, depuis quinze jours, avec la zone rouge du système monétaire européen. Les mesures prises vendredi dernier par la Banque nationale (notamment un relèvement du taux d'escompte de 8,6 % à 9,75 %) pourraient endiguer la spéculation, de même que la fermeté des déclarations du ministre des finances, M. Mark Eyskens.

La question reste toutefois posée : pourquoi ce manque de confiance dans la monnaie belge et, partant, dans l'économie du royaume... ? Certains mettent en avant le niveau « sud américain » atteint par la dette extérieure du pays, qui, en 1985, dépassera le volume global du produit national brut. Le déficit des finances publiques devrait atteindre 11 % du PNB en 1985, alors que l'objectif du gouvernement était de le ramener à 9,5 %. Là n'est peut-être pas l'essentiel.

La lourdeur des structures industrielles du pays est sans doute plus inquiétante. Alors que la sidérurgie wallonne, en dépit d'efforts financiers considérables, présente de nouveau des signes inquiétants de faiblesse, les charbonnages flamands, qui ont déjà coûté très cher, auront besoin en 1986 de beaucoup d'argent frais pour survivre. Déjà se profile le marchandage, classique entre les deux communautés du pays, qui est une des causes du déficit si grave des finances publiques : tant pour la Wallonie, tant pour les Flamands.

Autre détail : malgré quelques beaux succès, l'industrie belge, contrainte d'exporter, ne s'est pas suffisamment diversifiée pour attaquer avec succès le marché mondial. Si elle veut faire face à la demande de produits de base, elle souffre tragiquement d'un manque de biens d'équipement à exporter. Si la politique d'austérité a rétabli la compétitivité des entreprises, elle n'a pas encore entraîné celle-ci à accomplir l'effort nécessaire d'investissement et de modernisation.

JOSÉ FRALON.

PHILIPPINES

● **Demande de nouveau moratoire.** – Le Fonds monétaire international a approuvé le programme de redressement économique philippin et donné son feu vert au versement de la troisième tranche d'un crédit « stand by » de 610 millions de dollars, a annoncé, le 21 décembre, le président Ferdinand Marcos, à Manille. Outre cette troisième tranche, d'un montant de 210 millions de dollars, l'approbation du plan d'assainissement par le FMI devrait débloquer le versement de 175 millions de dollars sur un prêt global de 925 millions accordé aux Philippines par les banques créancières. Désormais, les négociations de Manille sur l'étalement de 5,8 milliards de dollars d'échéances garanties ou non par les gouvernements devraient pouvoir reprendre sur de nouvelles bases. L'attribution, annoncée le 23 décembre, d'un crédit japonais de 245 millions de dollars en est la première illustration. Mais, dans un premier temps, le chef du gouvernement et ministre des finances philippin, M. Cesar Virata, a indiqué que son pays allait demander un nouveau moratoire de quatre-vingt-dix jours sur les échéances du 6 janvier. La dette extérieure globale est évaluée à 25,5 milliards de dollars.

FINANCES

La ruée des entreprises sur le papier commercial

II : *Canada : un système sophistiqué*

De l'autre côté de la frontière des Grands Lacs avec les Etats-Unis, numéro un mondial du papier commercial (*le Monde* du 24 décembre), les « cousins » canadiens ont mis en place depuis trente ans un système comparable qui permet aux entreprises de trouver sur ce marché 20 % des capitaux à court terme dont elles ont besoin, sans recourir aux prêts bancaires. Un ferment de concurrence — limitée à 12 milliards de dollars — pour les cinq grandes banques qui coiffent le système financier canadien.

De notre envoyé spécial

Toronto. — A une heure d'avion de New-York, où la déréglementation bancaire bat son plein, la capitale financière du Canada fait figure de province bien sage. A croire que les deux faillites retentissantes qui ont fait la « une » des journaux locaux au cœur de l'été, celle de la Canadian Commercial Bank et celle de la Northland (*le Monde* du 25 octobre), ont fortement contribué à calmer les ardeurs ultralibérales que manifeste de temps en temps Toronto, trop souvent fasciné par l'activité fébrile de Chicago, de l'autre côté des Grands Lacs.

Spécialiste du marché financier pour le compte du cabinet local Arthur Andersen, M. Rich Babyak en convient bien volontiers. « *A la suite de ces deux incidents, le processus de dérégulation qui s'amorçait au Canada a été sérieusement freiné* », précise-t-il à l'attention d'une délégation française de la Banque du bâtiment et des travaux publics (BTP) venue étudier la réforme des marchés des capitaux nord-américains et le développement des nouveaux instruments financiers.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN

	Milliards de dollars
Bons du Trésor	62
Bons à court terme	20
Obligations provinciales	5,5
Effets bancaires négociables	9
Acceptations bancaires	19
Papier commercial	12
Total	127,5

Largement influencé par l'exemple des Etats-Unis, le timide mouvement de déréglementation amorcé au Canada était d'autant plus compréhensible que le système bancaire local, considéré encore comme l'un des plus sûrs du monde, reste très concentré. A elles seules, les cinq grandes banques (Banque royale du Canada, Banque de Montréal, Banque canadienne impériale de commerce, Banque Toronto Dominion et Banque de la Nouvelle-Ecosse), qui emploient 140 000 personnes à travers un réseau de 7000 agences, ont la haute main sur quelque 85 % du marché.

On comprend, dans ces conditions, que les entreprises aient cherché à échapper à cette emprise, tout au moins pour une partie des ressources à court terme dont elles ont besoin, notamment comme fonds de roulement. Il suffisait, là aussi, d'adapter, avec quelques années de retard, l'exemple américain pour créer au Canada le deuxième marché mondial du papier commercial, un système dont la France s'est également inspirée lorsqu'elle a décidé d'offrir aux grandes sociétés des intruments de financement à meilleur marché sous la forme de billets de trésorerie d'une durée de dix jours à six mois et d'un montant minimum de 5 millions de francs.

« *Après celui des Etats-Unis, le marché canadien du papier commercial est l'un des plus sophistiqués du monde* », affirme M. Marshall Stearns, l'un des représentants de la Dominion Securities Pitfield Ltd la plus grande firme de courtage opérant dans ce pays. « *Le marché financier canadien existe depuis une cinquantaine d'années, et il représente actuellement quelque 130 milliards de dollars (un dollar canadien = 5,50 F), et, d'emblée, le papier commercial créé à la même époque s'est imposé comme un mode privilégié de financement à court terme. Aujourd'hui, les 120 émetteurs qui se partagent le marché s'y procurent 15 % à 20 % de leurs besoins de financement de cette nature pour un montant global de 20 milliards de dollars.*

» *En général, telle ou telle grande société émet des billets de 5 millions à 25 millions de dollars d'une durée de trente à quarante jours. Ces périodes d'émission sont une simple recommandation du marché, et les emprunts sont généralement reconduits sans problème* », assure-t-il. Le principal avantage que les entreprises canadiennes trouvent dans ce système, auquel elles n'ont accès que les grandes entreprises, à la condition de disposer d'une solide assise financière, est naturellement l'écart de taux avec les concours bancaires classiques, écart qui peut atteindre 1,25 % pour les meilleurs signatures.

La qualité de ces signatures va permettre d'établir une cotation des entreprises (le « rating ») et par là même un taux de prêt qui peut varier de 1/8 à 1/2 point selon les émetteurs, variation en apparence minime, mais qui peut se révéler fort coûteuse pour l'emprunteur compte tenu des sommes en jeu. Ce travail de vérification régulière de la santé des entreprises de renom ayant accès au papier commercial, est effectué par des organismes spécialisés. Les homologues canadiens des célèbres Moody's et Stanpoor américains sont deux agences locales, la Dominion Bond Rating Services et la Canadian Bond Rating Services, qui assurent ce type de service moyennant 5 000 à 7 000 dollars pour la première cotation (le « rating » initial) et 3 500 dollars par an ultérieurement pour réévaluer périodiquement cette note.

La crédibilité dans la qualité de l'émetteur reste l'un des piliers essentiels d'un système qui repose sur la confiance, et Marshall Stearns a placé cet élément en tête de sa liste des cinq commandements garantissant le succès d'un marché du papier commercial :

● Etre assuré que ces billets à ordre ne constituent pas un investissement plus risqué que d'autres pour les portefeuilles des investisseurs institutionnels (d'où l'importance accordée aux agences de « *rating* » et à la ligne de crédit de substitution (« *back up line* ») mise en place par les banques) ;

● Disposer d'un écart sensible entre le taux d'intérêt bancaire et celui du marché financier ;

● Persuader les investisseurs d'acheter le papier offert pour diversifier leur portefeuille ou améliorer son rendement ;

● Ne pas être handicapé par une réglementation trop contraignante et par la nécessité d'émettre des documents trop coûteux ;

● Convaincre les émetteurs qu'ils peuvent effectivement se passer de leur banquier pour trouver une partie de leurs ressources.

L'attitude de ce partenaire privilégié — le banquier — ne semble pas poser trop de problèmes. « *Depuis que ce marché existe, et cela fait maintenant plus d'une génération, nous n'avons pas encore constaté un seul exemple où les relations avec la banque ont pu être affectées par la décision d'une entreprise d'émettre du papier commercial, et donc de créer une certaine forme de concurrence. Au contraire, c'est une démarche qui contribue à aiguillonner un peu le banquier, et, croyez-moi, il a bien compris le message...* », conclut ce spécialiste.

SERGE MARTI.

Prochain article :

France : 20 milliards de francs à la clé

● **Réunion du comité spécial de l'OPEP en janvier.** — L'OPEP a décidé d'avancer d'au moins une semaine la réunion prévue initialement le 20 janvier à Vienne du comité spécial ministériel chargé de définir une nouvelle stratégie de l'Organisation afin de défendre sa part du marché. Ce comité comprend le Venezuela, l'Indonésie, le Koweït, les Emirats arabes unis et l'Irak. Les experts se réuniraient le 7 janvier et les ministres membres de ce comité le 15.

M. Michel Prada est nommé directeur du Budget

M. Michel Prada, inspecteur des finances, a été nommé directeur du beget au cours du conseil des ministres du lundi 23 décembre. Il remplace à ce poste M. Jean Choussat, nommé le même jour directeur de l'Assistance publique à Paris.

Agé de quarante-cinq ans, M. Michel Prada était depuis mars 1978 directeur de la comptabilité publique. Ancien élève de l'ENA (1964-1966), M. Prada a fait pratiquement toute sa carrière à la Comptabilité publique.

M. JEAN CHOUSSAT, NOUVEAU DIRECTEUR DE L'AP A PARIS

Un homme qui savait dire non

L'homme qui va prendre en main les destinées de l'Assistance publique aura été un personnage-clé de la législature qui s'achève. Personnage-clé parce qu'il aura largement contribué au changement de cap opéré en 1982 : à partir de cette date, le gouvernement Mauroy abandonnera peu à peu la politique de relance à tout va prônée en mai 1981. Jean Choussat fut ainsi l'homme de l'austérité, des coupes budgétaires et des économies. Son départ du ministère de l'économie et des finances est le symbole d'une époque qui s'achève. Les difficultés rencontrées par le gouvernement pour le remplacer et le choix finalement opéré marquent une hésitation profonde sur la tactique que le pouvoir choisira de mener avant et après les élections de mars 1986.

Le printemps 1981 voit arriver au pouvoir des hommes qui manquent cruellement d'expérience gouvernementale. Lacune excusable mais lourde de conséquence parce que les socialistes sont bardés de convictions et persuadés de détenir la solution du problème français. Ce problème, c'est le chômage. La solution, c'est la croissance économique. On choisit donc de relancer l'activité en augmentant la dépense publique. Tout le reste devrait suivre.

Sur cette tactique qui se révélera catastrophique tout le monde est d'accord : le président de la République, M. Pierre Mauroy et M. Laurent Fabius, alors ministre du budget, qui trouve même qu'on n'en fait pas assez et peste contre les prudences de M. Jacques Delors. Les chiffres annoncés pour 1982 sont pourtant faramineux avec progression des dépenses publiques de quelque 27 % et l'embauche de 60 000 fonctionnaires s'ajoutant aux 55 000 déjà embauchés durant l'été 1981.

Un homme ne cède pas à l'enthousiasme collectif. Courageusement — on a vite fait de se faire remettre en place quand, à cette époque, on émet quelques doutes — patiemment, Jean Choussat, qui avait en charge la direction de la santé et des hôpitaux avant d'arriver en octobre 1981 à Rivoli, raconte, explique, démontre. Sans beaucoup de succès d'abord. Surprise : son premier allié va être le chancelier Schmidt qui, en octobre 1981, n'accepte de réévaluer le deutschemark pour arranger le franc qu'à condition de recevoir quelques garanties de sérieux sur la politique qui sera menée. Le marché n'est pas très agréable puisqu'il met nettement en cause notre indépendance, mais il arrange M. Delors et fournit indiscutablement des arguments à M. Choussat.

Fin 1981 : plusieurs séminaires de réflexion ont lieu pour socialistes troublés. Ces séminaires associent membres du gouvernement, conseillers de l'Elysée, de Matignon et des finances, membres du PS. Se dégage l'idée que l'Etat n'a peut-être pas la possibilité — malgré tous ses moyens — de décider à lui seul de la croissance économique et qu'à trop vouloir forcer les feux on risque de déséquilibrer durablement les comptes publics avec tous les risques d'inflation que cela implique.

M. Choussat voit l'eau arriver à son moulin. La deuxième dévaluation du franc en juin 1982 lui permet de faire passer l'idée qu'il est possible de supprimer des dépenses, de faire des économies. Des décrets d'annulation sont publiés en juillet puis en octobre 1982, qui concernent 7 milliards de francs de crédits de paiement et 22 milliards de francs de programmes de dépenses.

« L'honneur des socialistes »

L'énormité de ces annulations fait hurler beaucoup de ministres, spécialement celui de la défense, l'un des plus touchés. Mais M. Choussat dès lors va pousser ses pions les uns après les autres. On n'embauchera plus de fonctionnaires — leur nombre diminue même un peu depuis deux ans — et les dépenses de l'Etat vont progressivement se ralentir jusqu'à ne plus augmenter du tout.

Le directeur du budget a une idée forte, presque une idée fixe : démontrer que le secteur public peut se soucier de productivité comme le secteur privé. Il nous confie un jour : « *Ce sera l'honneur des socialistes d'avoir démontré que l'administration peut elle aussi être efficace, et j'aurai été l'homme de cette démonstration* ».

Mais les erreurs du début de la législature pèsent lourd. Le budget de l'Etat est une énorme chose, tellement chargé, tellement inerte qu'une politique de relance comme celle menée en 1981 déroule ses effets — quoi qu'on fasse — pendant des années. Choussat le sait et tente de limiter les dégâts pour sauver les apparences, des apparences qui comptent sur le plan international. Il va donc débudgétiser c'est-à-dire reporter sur d'autres organismes publics ou semi publics des charges que l'Etat assumait jusqu'à présent. C'est une politique habile mais qui comporte des risques, comme on le voit maintenant : plus personne ne sait très bien ce qu'est réellement le déficit de l'Etat, un déficit éparpillé, satellisé dans la nébuleuse publique.

Obscurité d'autant plus lourde de conséquences que de nombreuses charges ont été reportées à plus tard : en 1990 par exemple, les intérêts de la dette publique — qui a beaucoup crû — augmenteront brusquement de presque 25 milliards de francs. Pourquoi ? Parce qu'à partir de 1984, l'Etat, pour financer son déficit, a émis des obligations d'un genre spécial — les ORT — dont les intérêts ne sont payables qu'à terme, c'est-à-dire au bout de six ans. Une sorte d'héritage.

Malgré toutes les économies faites — qui sont réelles, — malgré toutes les manœuvres de débudgétisation et de report, le déficit du budget de l'Etat continue, année après année, de dépasser les limites fixées par le président de la République lui-même. Preuve que les déséquilibres provoqués en 1981 sont profonds et difficiles à corriger.

M. Choussat avait un secret espoir : que la reprise de la croissance économique en France apporte à l'Etat un supplément de recettes fiscales, des recettes qui réduiraient — sans décision dramatique — le déficit budgétaire. Une façon confortable de remettre les choses en place.

Fin 1985 l'amélioration de la conjoncture gonflait très sensiblement les rentrées de TVA. Jean Choussat laisse-t-il à Michel Prada *une situation meilleure — ou plutôt* moins mauvaise — qu'il n'y paraît ?

ALAIN VERNHOLES.

AGRICULTURE

SYNDICATS PAYSANS CONTRE SYNDICATS OUVRIERS

La grève des chauffeurs d'Alsace-Lait désamorcée

De notre correspondant

Strasbourg. — Quelque 400 agriculteurs, à l'appel de la FDSEA du Bas-Rhin et du Centre départemental des jeunes agriculteurs, ont empêché un mouvement de grève des chauffeurs de leur coopérative laitière, dans la nuit du 22 au 23 décembre. Réunis à 2 heures du matin devant les locaux tout neufs des installations d'Alsace-Lait à Hoerdt (Bas-Rhin), ils ont menacé de prendre le volant pour assurer eux-même la collecte et la distribution des produits laitiers des 2 200 producteurs de leur zone.

Le conflit a été déclenché à Alsace-Lait, qui collecte chaque jour quelque 325 000 litres de lait dans le Bas-Rhin, à la suite de sanctions contre 4 des 120 chauffeurs de la coopérative. Il semble que des écarts étonnants entre des fiches de livraison et leurs doubles aient abouti à plusieurs milliers de francs d'impayés. La direction d'Alsace-Lait a demandé aux chauffeurs impliqués de rembourser ces sommes.

« *C'est un véritable racket contre plusieurs salariés* », rétorque le syndicat CGT, le plus important de l'entreprise. « *Un salarié a dû payer 2 000 F pour garder son emploi* », s'indigne M. Jean-Luc Bindel, représentant les syndiqués CGT de l'agro-alimentaire dans le département. Le mouvement de grève a donc été décidé pour le lundi 23 par la CGT et la CFTC.

Mobilisés la veille, les militants du CDJA et de la FDSEA ont monté un dispositif parallèle de collecte et de distribution. De jeune agriculteurs titulaires du permis poids lourds, accompagnés de cadres d'Alsace-Lait, devaient assurer les acheminements. « *Nous ne sommes pas des briseurs de grève*, juge M. André Wicker, secrétaire général de la FDSEA, *mais nous avons voulu préserver l'outil de travail.* » « *Nous ne produisons pas du lait pour le jeter aux égouts, d'autant plus que la distribution des 23 et 24 décembre conditionne parfois les marchés de janvier* », ajoute M. Michel Debes, secrétaire général du CDJA.

Dans la nuit, les deux groupes sont restés face à face deux heures environ. Au terme de négociations délicates, chauffeurs, direction et syndicats agricoles ont trouvé un accord : les quatre syndicats — agricoles et ouvriers — paieront les factures en question, mais la répétition de telles erreurs sera dorénavant considérée comme une faute lourde pouvant entraîner un licenciement. Le travail a repris normalement.

La colère des agriculteurs a sans doute été amplifiée par la situation de la coopérative Alsace-Lait, « *leur bien commun* » : elle vient de déménager sa flotte de camions de Strasbourg à Hoerdt — « *sans problèmes avec les syndicats* », précise le président de la coopérative, M. Marcel Heydmann, — dans des installations nouvelles qu'elle a presque totalement autofinancées. Par ailleurs, la coopérative s'est retirée du groupement Est-Lait, contrairement à ses voisines, et craint un accroissement de la concurrence.

JACQUES FORTIER.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

ESPAGNE

● **Aggravation du chômage.** — Le chômage s'est encore aggravé en Espagne, pour atteindre en novembre 20,5 % de la population active, soit 2,62 millions de personnes, indique le gouvernement espagnol. Au cours des onze premiers mois de cette année, le nombre des chômeurs a progressé de 122 967 personnes, un rythme plus lent que durant la période correspondante de 1984 (+ 248 911).

ÉTATS-UNIS

● ***Hausse de 0,5 % des revenus en novembre.*** — Le revenu personnel des Américains a progressé de 0,6 % en novembre et, après impôt, de 0,5 %, annonce le département du commerce. Pour leur part, leurs dépenses de consommation ont augmenté de 0,9 %. Cette dernière progression fait suite à une chute de 1,4 % en octobre de la consommation, la plus importante depuis mai 1960, illustrant la faiblesse des achats de voitures neuves après deux mois de ventes gonflées par d'importants rabais consentis par les constructeurs. Le département du commerce indique également que le taux d'épargne s'est à nouveau contracté en novembre à 4,2 % du revenu disponible, contre 4,5 % en octobre.

SUISSE

● **Léger ralentissement de la croissance.** — Le produit intérieur brut suisse a progressé de 3,2 % durant le troisième trimestre de 1985 contre 3,4 % durant le trimestre précédent, annonce l'Office fédéral des statistiques. Les investissements sont restés dynamiques, en hausse de 11,9 % durant le troisième trimestre contre 12,3 % durant le deuxième, mais les exportations se sont ralenties, progressant de 7,7 % contre 15,5 %.

SOCIAL

UN PREMIER ACCORD SUR LA SÉCURITÉ A LA RATP

La CGT aux usagers : « Excusez-nous ! »

La direction de la RATP et les syndicats sont parvenus, le lundi 23 décembre, à un premier accord sur la sécurité, qui prévoit notamment une modification des conditions dans lesquelles les portes des rames de métro et du RER se fermeront lors de leur départ. Les deux parties sont convenus de fixer un calendrier de négociations jusqu'à la fin du mois de janvier et sont tombées d'accord pour suspendre jusqu'à la fin de ces discussions une note datant du mois d'août dernier qui stipulait que le conducteur doit commander la fermeture des portes *« sans tenir compte des mouvements résiduels de voyageurs »*, c'est à dire des personnes qui tentent de monter ou de quitter les rames au dernier moment.

Ces dispositions d'août dernier, contestées par l'ensemble des agents de conduite, concernent un problème qui est à l'origine de l'accident mortel survenu en novembre 1984 sur la ligne du RER à Torcy (Seine-et-Marne) et qui a abouti à une condamnation en justice du conducteur, entraînant la grève du 20 décembre. Selon M. Baton, du syndicat autonome, les dispositions antérieures *« permettent de tenir compte des mouvements résiduels de voyageurs avant de commander la fermeture des portes »*. M. Pierre Faucheux, directeur du réseau ferré de la Régie, a précisé qu'une campagne allait être engagée dans les prochains mois pour obtenir des usagers *« une certaine discipline »*.

La CGT a édité un tract intitulé : *« Excusez-nous ! »*, après la grève du 20 décembre. *« Oui, excusez-nous*, indique ce texte, *pour les perturbations subies le vendredi 20 décembre... Mais votre sécurité est une question bien trop importante pour être traitée à la légère. »*. Signé par l'union syndicale CGT de la RATP, la fédération CGT des transports et l'union régionale CGT d'Ile-de-France, ce tract poursuit : *« Nous avons refusé qu'un des nôtres soit condamné pour avoir scrupuleusement fait son travail. Nous refusons qu'il supporte les conséquences de la politique d'austérité menée à la RATP. Depuis des mois, nous faisons des propositions d'amélioration de la sécurité. Et depuis des mois, la direction refuse d'en discuter. Nous avons arrêté notre travail parce qu'aucun d'entre nous ne veut être demain un « assassin en puissance ». Ni « brutes » ni « preneurs d'otages », nous avons le souci de la sécurité et du service public. (...) L'un des nôtres était tenu pour responsable ! En faisant appel avec lui devant les tribunaux, la direction de la RATP reconnaît que sa responsabilité est engagée. Aucune négociation n'était envisagée ! Nous avons obtenu qu'elle s'ouvre. Elle a lieu aujourd'hui et porte sur la sécurité des transports. De tout cela, les médias n'ont rien dit. Ils ont tenté de nous opposer les uns aux autres. Grâce à notre action, grâce à notre sang-froid et votre calme, la direction de la RATP a dû céder. »*

RELÈVEMENT DU PLAFOND DE LA SÉCURITÉ SOCIALE...

Le salaire plafond de la Sécurité sociale, qui sert de base aux cotisations de vieillesse et d'allocations familiales, ainsi qu'au calcul de certaines prestations, doit être porté à 9 220 F par mois au 1er janvier prochain, contre 9 060 F depuis le 1er juillet dernier. L'augmentation est de 1,77 % par rapport à juillet 1985 et de 5,6 % par rapport au 1er janvier 1985. Au 1er juillet 1986, le plafond doit être porté à 9 480 F, soit une nouvelle hausse de 2,8 %. Pour l'ensemble de l'année 1986, l'augmentation en masse sera de 5,12 %, soit 1,5 point de plus que l'évolution prévue des salaires en moyenne annuelle.

...ET DU MINIMUM VIEILLESSE

Le montant des avantages de base de vieillesse (allocation aux vieux travailleurs salariés, pension minimum de vieillesse, pension minimum de réversion) doit être porté de 12 990 F à 13 160 F par an pour une personne seule au 1er janvier 1986, soit une augmentation de 1,31 %. Le montant maximum de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité doit être relevé dans les mêmes proportions, passant de 17 480 F à 17 710 F. Le montant annuel total du « minimum vieillesse » est ainsi porté de 30 470 F à 30 870 F. Des projets de décrets ont été soumis le mercredi 18 décembre au conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse.

L'État, les syndicats et les licenciements

(Suite de la première page.)

2) S'agissant des licenciements *collectifs, l'affaire est plus complexe.* Fort justement, la loi Chirac *de 1975 a voulu que l'entreprise* fasse le maximum pour que les *choses se passent le moins mal* possible : elle est tenue de soumettre au *comité d'entreprise, pour* avis, un plan social dont l'*administration appréciera la qualité avant* d'accorder les autorisations demandées. *Généralement, la conclusion* d'un contrat FNE, dans le cadre *duquel les plus âgés pourront être* mis en préretraite, est une pièce essentielle de ce plan.

C'est vrai qu'un tel système peut être lourd si l'entreprise a trop tardé. C'est vrai aussi que divers accords collectifs allongent démesurément la procédure, accords que le patronat n'a cependant jamais voulu dénoncer... mais à moins d'admettre que l'on peut rejeter des travailleurs comme on jette des mouchoirs en papier, à moins d'admettre que l'épreuve de force constitue un mode de règlement des conflits satisfaisant, les solutions retenues par la loi de 1975 sont peut-être les moins mauvaises. D'abord, elles incitent indirectement les entreprises à pratiquer une gestion prévisionnelle du personnel aussi réfléchie que possible ; ensuite, si la réduction des effectifs est devenue inéluctable, l'intervention de l'administration, quels que soient ses inconvénients, est là pour garantir à un personnel traumatisé que le maximum est fait, de diverses façons, pour limiter les dégâts. Si on l'élimine ou si on la cantonne à un simple contrôle, sans intérêt, du respect de la procédure, qui vérifiera le *sérieux* du plan social ? Les prudhommes ? Ce n'est vraiment pas leur *rôle* ! Des commissions paritaires dépourvues de tout *pouvoir* ? Qui d'autre ?

Pour sortir de l'impasse, Jacques Chirac a récemment évoqué deux directions.

Première direction, les licencie*ments devraient faire l'objet* d'accords au niveau de l'entreprise (2). Parfait ! Je souhaite bien du plaisir au chef d'entreprise qui tentera une négociation sur des licenciements avec ses délégués syndicaux ou son comité d'entreprise !

Deuxième direction, l'autorisation administrative resterait nécessaire lorsque l'aide de l'Etat serait *réclamée (3). On se demande alors* par quel miracle ces fonctionnaires *« qui ne connaissent strictement rien aux problèmes de l'entreprise »* redeviendraient compétents, aux deux sens du mot ! D'autre part, va-t-on réellement *refuser vocation au* bénéfice d'un contrat FNE ou d'actions de formation et de recyclage aux salariés licenciés par les entreprises qui ont préféré « dégraisser » en toute liberté ? Une telle pénalisation, incompréhensible, ne serait qu'encouragement à l'épreuve de force !

3) Enfin, dernière observation *très générale : qu'il s'agisse de* licenciements individuels ou collec*tifs, la suppression de l'autorisation* fera sauter le verrou interdisant aux *intéressés et à leurs représentants* divers de contester le bien-fondé de *ces renvois devant les tribunaux* judiciaires. Ces contentieux, qui seront très *nombreux, voire systé*matiques, contraindront les entreprises à étaler leurs comptes, leurs problèmes financiers, leurs difficultés diverses, leurs projets ; on pourra même assister à de surprenantes batailles d'experts...

Ce déballage public est-il souhaitable ? Est-il réellement préférable au dialogue actuel avec l'administration, nettement plus discret ?... On me permettra d'en douter.

J.-J. DUPEYROUX.

(2) *« Il y a des accords d'entreprise, c'est à ce niveau que doivent se faire les accords sur les licenciements »*, débat Chirac-Fabius.

(3) Discours aux premières Assises du travail, 10 novembre 1985.

Résidus

C'est le cadeau de Noël des syndicats de la RATP aux Parisiens : promis, juré, il n'y aura pas de grève du métro et du RER d'ici... à la fin de l'année 1985. Faudra-t-il les en remercier ?

Depuis le 20 décembre, le fameux vendredi noir, qui fit de la capitale un enfer, pour cause de thrombose, la plus grande prise d'otages en France depuis la grève des routiers en 1984, depuis ce fameux vendredi les esprits ont évolué. Un triple constat peut être fait :

1) les usagers ont fait comprendre, à l'occasion de discussions houleuses, d'échanges peu amènes, que le seuil de l'intolérable avait été franchi. Et que le service public n'est pas la propriété de ses agents, mais aussi de ceux qui l'utilisent (rarement pour leur plaisir...) ;

2) les conducteurs ont prouvé qu'une catégorie minoritaire de travailleurs peut paralyser toute la région parisienne, et qu'une cause minuscule (un *conducteur sanctionné*) peut avoir des effets disproportionnés sur l'ensemble de la vie sociale. Ils ont, *a contrario*, démontré que le service public des transports est socialement stratégique, vital, comme la circulation du sang dans le corps humain ;

3) au terme des négociations syndicats-direction, il a été décidé qu'au départ des trains on tiendrait de nouveau compte de ce qu'un euphémisme administratif appelle des *« flux résiduels de voyageurs »*. Par résidus il faut entendre les attardés, ceux qui tentent de pénétrer dans les wagons alors que le gros de la troupe est déjà monté... Nous sommes tous, un jour ou l'autre, un « flux résiduel », cette catégorie dont on apprend qu'elle était, jusqu'à cette négociation, quantité négligeable, et que les conducteurs n'avaient pas à s'en soucier.

Au total, le bilan de cette grève surprise peut se résumer ainsi : conducteurs, voyageurs et direction ont compris que les transports publics étaient plus qu'utiles, indispensables, et qu'il fallait tenir compte de la sécurité des voyageurs. Quelle découverte ! Maintenant c'est clair pour tout le monde. Et, on l'espère, pour longtemps.

Br. F.

Un projet de solidarité-emploi

Demander aux Français de continuer à verser 1 % de leur revenu imposable, prélevé antérieurement au titre de contribution à la Sécurité sociale, pour aider des chômeurs à créer leur entreprise, tel est l'objectif de l'association Solidarité-Emploi (1) qui vient de lancer une campagne.

« La moyenne des salaires étant de 6 000 F par mois, nous demandons aux souscripteurs de verser 60 F par mois à l'association », explique Mme Simone Scariafiotti, l'une des responsables de Solidarité-Emploi. Ces fonds seront versés à des comités locaux qui choisiront les projets à aider. Les créateurs d'entreprise devront obligatoirement être chômeurs et créer des emplois dans le secteur social. *« Les TUC ont fait apparaître des besoins nouveaux dans ce secteur sans permettre de pérenniser des emplois »*.

L'association s'est fixé pour objectif d'intéresser cinq mille souscripteurs en 1986, c'est-à-dire de réunir 3 millions de francs, ce qui lui permettrait d'aider cinquante projets. Les fonds versés seront gérés par des comités locaux mais 25 % de ces sommes seront prélevés pour financer un fonds de péréquation destiné à des projets provenant de régions n'ayant pas de comité.

Solidarité-Emploi met actuellement en place des réseaux locaux où se retrouvent associations, boutiques de gestion, syndicats, comités de chômeurs, etc.

M.-C. R.

(1) 32, rue Traversière, 75012 Paris. Tél. : 43-41-57-05.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 décembre

Un démarrage exceptionnel

Pour la première séance de la semaine et du nouveau mois boursier, à cheval sur 1985 et 1986, les valeurs françaises ont effectué un démarrage particulièrement rapide, avec un gain moyen de 2,5 %, les cotations de six valeurs ayant dû être retardées en raison de l'abondance de la demande.

Le secteur le plus favorisé a été celui du bâtiment, avec Lafarge (+ 5 % au plus haut), Dumez, Auxiliaire d'entreprises, Poliet, Colas. Hausse appréciable, aussi, pour Nord-Est (+ 8 %, toujours des rumeurs d'OPA), UCB, Moulinex, Schneider, Pernod, Source Perrier. La Lyonnaise des eaux a continué sur sa lancée, gagnant encore près de 5 %.

Aux pétroles, Total a progressé de 5 %, tandis qu'ELF-Aquitaine perdait 1 %, se singularisant donc un peu.

Autres replis – il y en a, – ceux de Moteurs Leroy-Somer, Saint-Louis Bouchon, CIT-Alcatel.

Les acheteurs étrangers sont toujours présents, mais on a noté beaucoup de petits ordres de clients particuliers, alléchés par la hausse prolongée du marché.

L'optimisme continue donc à régner sur la place de Paris, avec des volumes de transactions très importants.

En ce qui concerne le projet d'OPA sur La Providence SA, annoncé par M. Haberer, PDG de Paribas (« le Monde » daté 22-23 décembre), la COB ne le déclarera recevable qu'après le dépôt officiel de celui de la Compagnie du Midi.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 700 F, à 81 300 F, le napoléon s'adjugeant 9 F, à 524 F. A Londres, le métal fin s'est établi à 325,71 dollars contre 323,55 dollars le vendredi précédent.

NEW-YORK

Forte baisse

La semaine s'est ouverte à Wall Street sur une note très lourde. Sur des ventes bénéficiaires, le marché a brutalement décroché. Cependant, il a réussi à regagner une bonne partie du terrain perdu, et, à la clôture, l'indice des industrielles, un moment en baisse de 26,37 points, s'établissait à 1 528,78, soit à 14,22 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a très bien reflété cette chute. Sur 2 061 valeurs traitées, 1 187 se sont repliées, 492 seulement ont monté et 382 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », les spécialistes ne se disaient pas surpris par ce virage à 180 degrés. *« Après huit semaines de hausse ininterrompue, le marché était mûr pour une réaction technique »*, disait l'un d'entre eux. Toutefois, un professionnel analysait la situation de façon différente. *« Bien des opérateurs*, expliquait-il, *ont pris leurs bénéfices, étant bien convaincus que la progression des cours allait se poursuivre. Or, après l'expiration, vendredi dernier, des contrats à terme et des options, la pression des achats a brusquement diminué. »*

Dès lors, les ventes ont pesé de tout leur poids sur le marché. Force est cependant de reconnaître que la baisse s'est faite dans le vide, comme en témoigne la faiblesse de l'activité, avec 107,89 millions de titres échangés, contre 170,27 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 20 déc.	Cours du 23 déc.
Alcoa	39 3/8	38 7/8
A.T.T.	25 1/8	24 7/8
Boeing	50 3/4	48 7/8
Chase Manhattan Bank	89 3/4	89 1/4
Du Pont de Nemours	66 3/4	66 5/8
Eastman Kodak	48 3/4	48 1/2
Exxon	54 1/2	53 3/8
Ford	57 1/2	56 1/8
General Electric	71 1/4	69 3/4
General Motors	73 3/4	72
Goodyear	30 3/4	30 1/4
I.B.M.	154 1/2	154 1/8
I.T.T.	38 1/2	37 1/8
Mobil Oil	30 1/2	30 1/8
Pfizer	53	60 1/8
Schlumberger	34 3/4	34 7/8
Texaco	30 1/4	30 1/8
U.A.L. Inc.	50 1/2	48 1/8
Union Carbide	72 5/8	71 1/4
U.S. Steel	25 1/8	24 7/8
Westinghouse	45	44 5/8
Xerox Corp.	58 1/2	57 3/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

MATIF-CHAMBRE DE COMPENSATION. – La chambre de compensation du futur marché à terme d'instruments financiers (MATIF), qui doit voir le jour au début de l'année prochaine à la Bourse de Paris, a été officiellement créée sous le nom de Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP), dont la présidence est assurée par M. Gérard de la Martinière. Celui-ci va devoir, de ce fait, quitter ses actuelles fonctions de secrétaire général de la Commission des opérations de Bourse (COB). Le capital de cet organisme, dont le but est de tenir la comptabilité de ce nouveau marché et des intervenants qui vont y opérer, a été fixé à 60 millions de francs, précise la COB. Il se décompose en 20 millions de francs apportés par la Compagnie des agents de change, l'Association française des banques – AFB – et son homologue des établissements de crédit – AFEC, enfin, seize groupes d'assurances français ou étrangers, privés ou publics. Les administrateurs de la CCIFP, élus pour trois ans, sont MM. Alain Ferri, agent de change, Gilbert Dupont, agent de change, Christian Prince, agent de change, Bruno Gizard, secrétaire général adjoint de la Chambre syndicale des agents de change, Patrick Duverger, directeur à la Société générale, Dominique Hoenn, directeur à Paribas, Jean-Pierre Lefoulon, directeur à la BNP, Jacques Fender, directeur au Crédit agricole, Michel Berthezene, directeur à l'UAP, Henri Deegenaar, directeur au groupe Axa, François Simonnet, directeur aux AGF et Gérard de la Martinière, inspecteur des finances. M. Serge Allain, membre de la Commission de contrôle des activités financières, représente le gouvernement.

FERMETURE DE MARCHÉS. – Les marchés des pays suivants sont clos le mercredi 25 décembre : Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Allemagne fédérale, Pays-Bas, Belgique, Espagne, Australie, Afrique du Sud, Scandinavie, Hongkong. En revanche, les places nippones fonctionneront normalement. Le jeudi 26 décembre, les marchés du Royaume-Uni, d'Allemagne fédérale, de Belgique, d'Afrique du Sud, de Hongkong, de Scandinavie et des Pays-Bas seront clos.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	20 déc.	23 déc.
Valeurs françaises	135,6	138,2
Valeurs étrangères	100,2	101,3

C[ie] DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 déc.	23 déc.
Indice général	252,4	257,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 décembre .... 9 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 déc.	24 déc.
1 dollar (en yens)	202,80	202,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 23 DECEMBRE

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 23/12

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1481	4,5 % 1973	1482	1480	1481	– 0 06
196	Elf-Aquitaine	200	196	198	– 1
142	Free State	144	136 20	136 20	– 5 41
65	Gencor	65 20	64	64 50	– 1 07
555	Gén. Electr.	553	560	560	+ 1 26
330	Gén. Belgique	329	296	304	– 7 59
580	Gen. Motors	578	576	573	– 0 86
48	Goldfields	48 50	49 50	49 50	+ 2 06
42	Gd Metropolitain	42 40	42 80	42	– 0 94
68	Harmony	68	68 80	68 50	+ 0 73
28	Hitachi	28 20	28 25	28 25	+ 0 17
825	Hoechst Akt.	836	854	850	+ 1 79
14	Toshiba Corp.	13 95	13 95	13 95	....
1100	Unilever	1105	1115	1115	+ 0 90
345	Unit. Techn.	347	354	355	+ 2 30
455	Vaal Reefs	458	452	453	– 1 09
310	Volvo	310	319	318	+ 2 58
225	West Deep	224 60	222	223	– 0 71
155	West Hold.	153	152	151	– 1 30
455	Xerox Corp.	454	457 50	457 50	+ 0 77
1 33	Zambia Corp.	1 33	1 41	1 41	+ 6 01

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 722	7 694	7 460	7 950
ECU	6 700	6 703	....	....
Allemagne (100 DM)	306 850	306 880	297	312
Belgique (100 F)	14 990	14 988	14 460	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 380	272 100	263 500	278 500
Danemark (100 krd)	84 350	84 320	79	87
Norvège (100 k)	100 300	100 320	96	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 987	10 988	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	5 117	5 112	3 800	5 100
Italie (1 000 lires)	4 486	4 495	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	364 900	364 700	353 500	370 500
Suède (100 krs)	100 170	100 060	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 700	43 660	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 929	4 918	4 700	5 250
Portugal (100 esc.)	4 805	4 810	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 526	5 513	5 300	5 700
Japon (100 yens)	3 806	3 798	3 650	3 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/12
Or fin (kilo en barre)	80500	81000
Or fin (en lingot)	80600	81300
Pièce française (20 fr)	515	524
Pièce française (10 fr)	472	.....
Pièce suisse (20 fr)	504	505
Pièce latine (20 fr)	468	470
Souverain	613	619
Pièce de 20 dollars	3800	3580
Pièce de 10 dollars	2000	2190
Pièce de 5 dollars	1435	.....
Pièce de 50 pesos	3145	3100
Pièce de 10 florins	509	504
Or Londres	323 65	325 75
Or Zurich	324 50	325
Or Hongkong	324 10	325 45
Argent Londres	6 82	6 85

صحكنا من الاهل

Le Monde

LA « COHABITATION » AU SEIN DU PR

Les barristes restent hostiles à « l'engagement » demandé aux futurs députés

Quelque soixante-dix candidats du Parti républicain aux législatives du 16 mars ont signé, le lundi 23 décembre, une déclaration dans laquelle ils promettent de respecter *« les grandes orientations définies et les décisions prises dans le cadre des statuts par les instances nationales »*, de soutenir *« à l'Assemblée nationale les propositions permettant d'appliquer l'accord UDF-RPR du 10 avril »* et d'adhérer au groupe UDF de l'Assemblée nationale.

Le texte de cet engagement, proposé par M. François Léotard, secrétaire général du PR, ne prévoit plus *« le soutien total et sans réserve à tout gouvernement issu d'une majorité UDF-RPR et que le PR soutiendrait »*. Cette formule, qui figurait dans une précédente version, correspondait aux propos tenus par M. Michel d'Ornano le 15 décembre au « Grand Jury-RTL-*le Monde* ».

L'ancien ministre avait alors indiqué : *« Je ne pourrais avoir sur ma liste quelqu'un qui envisagerait de ne pas soutenir le futur gouvernement ou d'attaquer celui-ci, ou encore qui ne défendrait pas telle ou telle loi prévue dans la plate-forme de gouvernement signée de tout le monde. »*

L'éventualité d'une demande d'un engagement à soutenir un gouvernement de cohabitation a provoqué la *fronde ouverte de dix-sept députés* sortants sur les vingt-huit que compte le PR. A leurs yeux, un tel engagement est en contradiction avec l'interdiction du mandat impératif prévue dans la Constitution et le principe de liberté de vote reconnu au groupe UDF depuis 1978, et *réaffirmé* en septembre dernier lors des journées d'études parlementaires.

Pour M. François d'Aubert (barriste), la version de l'engagement signé lundi est *« édulcorée »* et marque un progrès par rapport au texte initial. Toutefois, le député de la Mayenne ne trouve pas dans ce mieux une raison de le signer. En outre, il relève que, au lendemain du *16 mars*, le PR aura deux sortes de députés : ceux qui auront signé un engagement et d'autres qui ne l'auront pas fait.

En soumettant un texte moins impératif sur le soutien à un futur gouvernement, M. Léotard manifeste son souci de préserver la cohabitation entre barristes et non-barristes au PR. En demandant à ses candidats un engagement qui reste malgré tout formel, il répond au désir de ceux qui ne veulent pas être en reste sur le terrain de l'union avec le RPR, dont les candidats se sont déjà engagés par écrit.

INFLATION A 2 %, BAISSE DES IMPOTS CROISSANCE DU PNB...

Les Allemands voient – presque – la vie économique en rose

De notre correspondant

Bonn. – Ce n'est pas encore la vie en rose pour tous, comme en témoignent les chiffres du chômage, mais l'optimisme pour l'avenir a repris nettement le dessus en Allemagne fédérale. Malgré la rude concurrence de la finale de la Coupe Davis *opposant la* RFA et *son héros* national, Boris Becker, à la Suède, juste pendant le dernier week-end avant les fêtes, le commerce de fin d'année marchait bien. Les professionnels du tourisme se frottent les mains : 49 % des Allemands de l'Ouest sont déjà décidés à partir cette année en vacances, contre 41 % seulement l'année dernière à la même époque. La Bourse a connu en 1985 une envolée spectaculaire (+60 % selon *l'indice de la Commerzbank*). *Il y a* dans l'air une insouciance que l'on n'avait pas connue depuis longtemps de l'autre côté du Rhin.

La Bundesbank a confirmé dans *son rapport mensuel de décembre* un renforcement de la consommation intérieure dont tous les experts annoncent depuis quelque temps le réveil. Il y a tout lieu de s'attendre qu'elle jouera en 1986 un rôle déterminant, au côté de l'investissement des entreprises, pour assurer la consolidation de la reprise, même si l'exportation, après les nouveaux records de cette année s'essouffle un peu.

Les experts de la Banque centrale expliquent ce phénomène par le fait qu'une grande partie de la population est rassurée maintenant sur le sort de son emploi, ainsi que par la *stabilisation* de la valeur *réelle* du revenu. Si les hausses de salaires sont restées extrêmement modérées, l'inflation est tombée cette année à 2 % et devrait rester au même niveau en 1986. A ces éléments positifs devrait également s'ajouter l'*effet bénéfique de la première* phase de la réforme de la fiscalité qui entrera en vigueur à partir du 1er juillet. Les contribuables paieront en 1986 11 milliards de moins d'impôts sur le revenu, soit un gain de 1 000 DM (3 000 francs environ) pour une famille d'ouvriers avec deux enfants (salaire moyen : *37 300 DM* par an). Pour un célibataire sans enfant de la même catégorie, le gain ne sera que de *195 DM*.

La croissance du PNB, qui a dépassé de plus de 3 % au troisième trimestre le niveau de 1984, devrait se poursuivre au même rythme en *1986*. L'investissement des entreprises, après un démarrage décevant en début d'année, est depuis le printemps en plein essor. Il ne fait pas de doute qu'il se poursuivra en 1986 selon la même tendance. Le sondage traditionnel de fin d'année de l'assemblée des chambres de commerce et d'industrie a confirmé les bonnes intentions des chefs d'entreprise. Après avoir investi dans la rationalisation et la modernisation de l'appareil de production (+ 13 % en 1985), on commence à *s'agran*dir. Les investissements dans ce secteur, qui ont stagné en *1985*, devraient augmenter de 6 % en 1986. Le taux d'utilisation des capacités de production était en octobre de 85 % dans l'industrie. Les marges bénéficiaires se sont sensiblement accrues. Le rendement du capital industriel aussi. Il devrait atteindre, selon la Bundesbank, 11,5 % en 1985, soit un bon demi-point au-dessus du taux de l'année dernière.

On en arrive presque, dans ce panorama, à oublier les exportations, qui, *profitant toujours d'un* dollar fort, ont propulsé la balance commerciale vers de nouveaux records. Le surplus commercial de l'Allemagne fédérale, qui était de 58,3 milliards de deutschemarks pour les dix premiers mois devrait tourner autour de 75 milliards sur l'ensemble de 1985. La balance des paiements enregistrait pendant la même période un solde *positif* de 27,4 milliards de deutschemarks, contre 8,3 milliards l'année précédente.

Le seul vrai point noir reste le *bâtiment, qui a connu cette année* encore une situation catastrophique. Sur cette base de départ, les professionnels s'attendent tout au plus à une légère reprise l'année prochaine. Il y a là à la fois un *problème* conjoncturel mais aussi structurel qu'il sera difficile de surmonter. Le gouvernement fédéral et les Lander, dont le déficit budgétaire a été réduit de 46 à 40 milliards de DM entre 1984 et 1985, entendent poursuivre cette politique de consolidation budgétaire qui leur laisse peu de marge de manœuvre pour accroître des équipements publics déjà pléthoriques.

Le chômage s'en est à nouveau ressenti cette année. La création d'environ 250 000 emplois nouveaux dans l'industrie n'a pu compenser la crise du bâtiment et n'a pas été suf*fisante pour absorber les nouveaux* venus sur le marché de l'emploi, notamment tous ceux auxquels la reprise est venue apporter un nouvel espoir. Le taux de chômage est resté en 1985 légèrement supérieur au record de l'année dernière, avec une *moyenne mensuelle de 2,3 millions* de chômeurs inscrits.

HENRI DE BRESSON.

M. TAITTINGER SAISIT LA HAUTE AUTORITÉ

M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur RI de Paris, a adressé une lettre à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle à propos de *« L'heure de vérité »* du 18 décembre à laquelle participait Mme Marie-France Garaud. Le vice-président du Sénat observe que d'autres têtes de liste pour les législatives à Paris, (MM. Jospin, Le Pen et Toubon) ont été invitées à cette émission *« en raison des fonctions qu'ils occupent dans des partis représentés au Parlement français ou européen »*. Il ajoute que Mme Garaud qui *« ne répond à aucun de ces critères a pourtant bénéficié grâce à cette émission d'une écoute d'environ 30 % des téléspectateurs parisiens, ce qui lui a permis de lancer sa campagne »*. M. Taittinger qui souhaite que les autres têtes de liste à Paris *« bénéficient de la même possibilité »* a envoyé une copie de sa lettre au Conseil constitutionnel dans la mesure où ce dernier sera, écrit-il, amené, en mars, *« à se prononcer sur d'éventuels recours que ne manqueront pas de motiver de tels déséquilibres dans l'information »*.

Grand Prix de l'Académie française

LE ROMANCIER PATRICK BESSON SOUTIENT LE PCF

Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais c'est quand même une bonne nouvelle pour le Parti communiste : Patrick Besson, écrivain jeune – vingt-neuf ans, – déjà couvert d'honneurs – l'Académie française lui a décerné son Grand Prix cette année, – vote communiste.

« Provocation ? », lui demande-t-on dans le mensuel *Globe* du mois de décembre. *« Sans doute un peu »*, répond-il. Il ajoute que s'il a, ainsi, fait connaître son intention de vote, c'est *« aussi, pour montrer que le PCF n'est pas encore interdit par la loi »*.

Plutôt classé par la critique parmi les nouveaux *« hussards »* de la droite littéraire, Patrick Besson étonne son monde en disant du Parti communiste : *« Sur le plan de la politique internationale, c'est le parti français qui a la politique la plus saine, qui a les positions les moins agressives. Du point de vue de la politique intérieure, les choix du PC se rapprochent le plus des miens. Les communistes déploient leurs efforts pour les ouvriers et les petits employés. Ce sont bien les seuls. Enfin, j'ai été élevé dans une municipalité communiste et la bibliothèque était super. C'est là que je suis devenu écrivain. »*

Dans un entretien publié par *l'Humanité* du 5 novembre, le jeune romancier observait déjà : *« On demande toujours des comptes aux communistes sur l'URSS. Ou sur le Cambodge, le Vietnam. Mais demande-t-on des comptes aux gaullistes pour les ratonnades d'octobre 1961, aux socialistes pour la période de la guerre d'Algérie, à l'extrême droite pour les gens fusillés pendant l'Occupation ? Et ça, ce sont les événements qui se sont passés chez nous. »*

Le quotidien du PCF annonce la publication dans ses colonnes, le 25 décembre, d'un récit inédit de Patrick Besson. Le Père Noël n'oublie pas les communistes.

P. J.

LE RALLIEMENT DU GÉNÉRAL DJOGO AU GOUVERNEMENT TCHADIEN

Un « petit pas » de M. Hissène Habré

Un « accord de réconciliation » a été signé lundi 23 décembre à Libreville entre une délégation du gouvernement de N'Djamena, conduite par le *ministre des affaires étrangères, M. Gouara Lassou, et le Front* démocratique tchadien (FDT) du général Djibril Djogo. Il prévoit un *« réaménagement »* du gouvernement et du Conseil national consultatif, la libération de *« tous les prisonniers politiques »* et la création d'une *« commission permanente »* chargée de veiller à l'application de l'accord et comprenant des *« observateurs »* gabonais.

Limité, en raison de la faible représentativité du FDT et de la perte d'influence du général Djogo, dans le *sud du Tchad*, cet accord, conclu sous l'égide du président gabonais, est cependant significatif de la volonté du président Hissène Habré de mener une diplomatie des *« petits pas »*, consistant à rallier à sa cause, les uns après les autres, les divers groupuscules de l'opposition qui ont pris leurs distances à l'égard du GUNT de M. Goukouni Oueddeï. Dans sa recherche d'un règlement du conflit tchadien, M. Habré a manifestement plus confiance dans ce type d'accords que dans les résultats hypothétiques d'une nouvelle « conférence de Brazzaville » réunissant, face à lui, toutes les tendances de l'opposition.

Intervenant après l'accord du 11 novembre par lequel le CAC-CDR (*Conseil démocratique* révolutionnaire) de M. Mahamat Senoussi Khatir avait fait allégeance à N'Djamena, le ralliement du général Djogo ne constitue pas une *grande surprise. Il y a trois* semaines, à Cotonou, le général Djogo, qui est également vice-président du CDR (la principale force politico-militaire de l'opposition), tout en affirmant contrôler la plupart des maquisards sudistes (les « codos ») – ce qui est peu vraisemblable, – nous avait clairement laissé entendre qu'il souhaitait renouer le dialogue avec le président Hissène Habré, et avait critiqué l'attitude de M. Acheikh Ibn Omar, dirigeant du CDR, qui se refuse, lui, à la moindre concession.

Ce nouvel accord, qui, comme le précédent, permet à M. Habré d'étendre son influence dans le milieu des *intellectuels* tchadiens réfugiés à l'étranger (les deux mouvements ne disposant pas de relais militaires *sur le terrain*), sera critiqué par le GUNT, pour qui il s'agit de *« manœuvres de l'impérialisme international »*. De son côté, M. Omar Bongo, qui souhaite apparaître comme *le* principal artisan de la réconciliation tchadienne, marque un nouveau point, au détriment du *président congolais*, M. Sassou Nguesso, qui a été investi par l'OUA (Organisation de l'unité africaine) d'une mission de réconciliation entre les factions tchadiennes. Au moment, d'autre part, où le colonel Kadhafi déclare vouloir traiter *« sur le même pied d'égalité »* M. Habré et M. Goukouni Oueddeï (jusque-là considéré comme le seul représentant légitime du peuple tchadien par *Tripoli*), le *GUNT* et le CDR apparaissent de plus en plus isolés, comme le souhaite N'Djamena.

L. Z.

M. FIDEL CASTRO A ABANDONNÉ LE CIGARE

Il va falloir s'y habituer : on ne verra plus M. Fidel Castro avec *son légendaire cigare à la bouche*. Le dirigeant de la révolution cubaine a, en effet, décidé d'arrêter de fumer. C'est en tout cas ce qu'il vient de déclarer *dans une interview à la télévision* brésilienne. *« Je n'ai pas allumé un cigare depuis des mois »*, a dit le *« lider maximo »*.

En veine de confidences, M. Fidel Castro a ajouté : *« J'étais arrivé, il y a déjà longtemps, à la conclusion que le dernier sacrifice que je devais faire pour le peuple cubain était de cesser de fumer. Si quelqu'un m'avait forcé à le faire, j'en aurais souffert ; mais comme je m'y suis contraint moi-même sans faire de promesses solennelles, cela a marché. Et cela ne m'a pas vraiment manqué jusqu'à présent. »*

Agé aujourd'hui de cinquante-neuf ans, le dirigeant cubain a *indiqué qu'il avait commencé* à fumer à quatorze ou quinze ans, mais qu'il n'avait que récemment compris que la consommation intensive de cigares pouvait être préjudiciable à sa santé et à celle des autres. – *(UPI.)*

Sur le vif

Petits cadeaux

J'ai des lecteurs, qu'est-ce qu'ils tiennent ! Complètement *ravagés !* Ils *m'envoient* de ces trucs pour mon petit Noël, j'ose à peine vous dire quoi. Hier, c'était un martinet, lanières de cuir et manche en bois. Accompagné d'une lettre très humble, très soumise, très reconnaissante : C'est un nouvel univers que *tu* me fais découvrir, – je cite, – celui où la douleur devient le plus doux des plaisirs. Vous *me direz* : c'est pas bien méchant. Pour moi, non. Mais j'ai eu pis : une ceinture cloutée. Avec un mot comminatoire : Prière de la porter *à même la peau pendant que tu* tapes tes papiers – oui, ils me tutoient tous ces mecs-là, – comme ça, quand je les lirai, j'y penserai, et ce sera l'extase.

Attendez, c'est pas fini. *Un* hochet. Non, je vous jure ! D'ailleurs maintenant, chaque fois *qu'arrive un paquet*, ils se précipitent, mes copains, à l'étage : Ouvre-la qu'on voit ! Oui, un hochet, cadeau d'un grand enfant. Lui, il lit mes papiers en suçant son pouce, entouré de petits pots banane-poire et carotte-haricots. Il porte un *bavoir*, des couches Pampers à les préfère aux autres, je ne sais plus lesquelles, il me l'a dit, j'ai oublié et j'ai jamais pu récupérer sa bafouille. Elle circule dans la *maison*.

Ils poussent, quand même, les gens. Tenez, encore un cadeau, anonyme *naturellement*. Là, je suis sûre qu'ils se sont mis à plusieurs pour me l'envoyer. Une *revue porno*. Petites annonces et photos : Si tu est d'accord pour venir réveillonner avec un groupe de nanas et de mecs supersympa qui s'envoient en l'air en lisant *tes billets à haute voix, tu fais* passer le message dans Eagle France. Parce que *le Monde*, constipés comme ils sont, tes chefs apprécieraient peut-être pas.

Et puis, là, ce matin, c'est autre chose. C'est un solitaire. *Un homme pas compliqué. Lui*, il n'a pas besoin d'accessoires pour prendre son pied. Il lui suffit *de regarder la dernière page du* journal. Il ne me donne rien, il me demande simplement de lui faire la bise dans une de mes chroniques. Bon, ça, à la rigueur, je veux bien. Voilà, c'est fait.

CLAUDE SARRAUTE.

PROVOQUÉE PAR KASPAROV

Crise ouverte au sein de la Fédération internationale des échecs

Le mouvement de révolte lancé par Garry Kasparov contre le président philippin de la Fédération internationale des échecs, M. Florencio Campomanes, a pris, lundi à Amsterdam, une dimension collective et officielle qui le tranforme en crise ouverte, une des plus graves qu'ait connues la FIDE depuis sa création.

Entouré des grands maîtres Jan Timman (Pays-Bas) et Raymond Keene (Grande-Bretagne), de M. Ralph Littorin, le président suédois du Conseil de l'union européenne des échecs, Kasparov a tenu une conférence de presse où il a une nouvelle fois refusé de jouer le match-revanche contre Karpov, *« une combine »*, selon lui, montée par M. Campomanes et l'ex-champion du monde.

Puis M. Littorin a lu le texte du télégramme de l'Union adressé à Moscou pour demander à la Fédération soviétique des échecs de *« faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer que le match retour n'aura pas lieu »*. Le texte ajoute que *« jamais un champion du monde n'a gardé pendant moins d'un an son titre avant de le défendre »*, que *« la publicité en faveur des échecs pourrait être affectée par la tenue de trop nombreux matches entre deux mêmes joueurs »* et enfin que la dernière assemblée générale de la FIDE à Graz (Autriche) *« a seulement pris note »* du projet de match retour *« mais ne l'a pas approuvé spécifiquement à une majorité des deux tiers, conformément aux statuts de la FIDE »*.

Enfin, M. Lincoln Lucena, président de la Fédération brésilienne des échecs, et Raymond Keene ont annoncé leurs candidatures respectivement aux postes de président et de secrétaire général de la FIDE. Candidatures soutenues par Kasparov, qui y voit des *« espoirs pour changer toutes les choses nécessaires dans le monde des échecs »*.

● *Tentative d'assassinat du pape : effondrement de la « piste bulgare » ?* – Le procureur Marini pourrait demander l'acquittement faute de preuves pour les trois Bulgares accusés de participation au complot visant à assassiner le pape Jean-Paul II, a-t-on appris le 23 décembre de source proche de la magistrature italienne. Deux des accusés bulgares, diplomates, ont pu regagner Sofia, qui refuse de les extrader. Le troisième, Serguei Antonov, est actuellement jugé à Rome avec Ali Agça et deux autres Turcs. Le procureur Marini devrait présenter ses conclusions le 10 janvier prochain. – *(AFP, Reuter.)*

● *Un broussard blessé en Nouvelle-Calédonie.* – M. Didier Soury-Lavergne, un broussard européen, a été blessé par balle au cours d'une rixe avec deux Mélanésiens, le samedi 21 décembre, sur la propriété de sa famille à Wagap, près de Poindimié, sur la côte est du territoire, a indiqué la gendarmerie. Le blessé, âgé de trente-quatre ans, a été atteint à l'abdomen, mais ses jours ne paraissent pas en danger, selon les médecins.

Les familles Soury-Lavergne, dont la terre est revendiquée par les indépendantistes de la région, avaient *déjà été* victimes d'exactions en juillet dernier. Le dossier concernant le rachat éventuel de leur propriété par l'office foncier, *chargé* de la redistribution des terres en faveur des Mélanésiens, est en cours de traitements. Cet incident interrompt le calme quasi général qui durait depuis plusieurs semaines en Nouvelle-Calédonie.

Le numéro du « Monde » daté 24 décembre 1985 a été tiré à 434964 exemplaires